

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

AGRICULTURE
AND FORESTRY

AGRICULTURE
ET DES FORÊTS

Chair:
The Honourable PERCY MOCKLER

Président :
L'honorable PERCY MOCKLER

Friday, December 9, 2011
Monday, December 12, 2011

Le vendredi 9 décembre 2011
Le lundi 12 décembre 2011

Issue No. 9

Fascicule n° 9

Fifth and sixth (final) meetings on:
Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian
Wheat Board and to make consequential
and related amendments to certain Acts

Cinquième et sixième (dernière) réunions concernant :
Le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission
canadienne du blé et apportant des modifications
corrélatives et connexes à certaines lois

INCLUDING:
THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-18)

Y COMPRIS :
LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Projet de loi C-18)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Percy Mockler, *Chair*

The Honourable Fernand Robichaud, P.C., *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Cordy	Mercer
* Cowan	Ogilvie
(or Tardif)	Peterson
Duffy	Plett
Eaton	Rivard
Fairbairn, P.C.	Tkachuk
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Cordy replaced the Honourable Senator Mahovlich (*December 12, 2011*).

The Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Manning (*December 9, 2011*).

The Honourable Senator Manning replaced the Honourable Senator Duffy (*December 9, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président : L'honorable Percy Mockler

Vice-président : L'honorable Fernand Robichaud, C.P.
et

Les honorables sénateurs :

Cordy	Mercer
* Cowan	Ogilvie
(ou Tardif)	Peterson
Duffy	Plett
Eaton	Rivard
Fairbairn, C.P.	Tkachuk
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Cordy a remplacé l'honorable sénateur Mahovlich (*le 12 décembre 2011*).

L'honorable sénateur Duffy a remplacé l'honorable sénateur Manning (*le 9 décembre 2011*).

L'honorable sénateur Manning a remplacé l'honorable sénateur Duffy (*le 9 décembre 2011*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Friday, December 9, 2011
(18)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9:02 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Duffy, Eaton, Fairbairn, P.C., Mahovlich, Manning, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, P.C., and Tkachuk (13).

Other senator present: The Honourable Senator Chaput (1).

In attendance: Sarah Jane Fraser, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December, 1, 2011, the committee continued its consideration of Bill C-18, an Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:

As individuals:

Drew Baker;
Andrew Dennis;
Brendan Sigurdson;
Kenneth Larsen;
Laurence Nicholson.

Western Grain Elevator Association:

Wade Sobkowich, Executive Director.

Malting Industry Association of Canada:

Phil de Kemp, President.

OmniTRAX:

Brad Chase, President.

Thunder Bay Port Authority:

Fred Stille, Chair.

Messrs. Baker, Dennis, Sigurdson, Larsen and Nicholson each made an opening statement and, together, answered questions.

At 10:15 a.m., the Honourable Senator Duffy replaced the Honourable Senator Manning as a member of the committee.

At 10:23 a.m., the committee suspended.

At 10:30 a.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le vendredi 9 décembre 2011
(18)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Mahovlich, Manning, Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., et Tkachuk (13).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Chaput (1).

Également présentes : Sarah Jane Fraser, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} décembre 2011, le comité poursuit son étude du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Drew Baker;
Andrew Dennis;
Brendan Sigurdson;
Kenneth Larsen;
Laurence Nicholson.

Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien :

Wade Sobkowich, directeur exécutif.

Malting Industry Association of Canada :

Phil de Kemp, président.

OmniTRAX :

Brad Chase, président.

Administration portuaire de Thunder Bay :

Fred Stille, président.

MM. Baker, Dennis, Sigurdson, Larsen et Nicholson font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 10 h 15, l'honorable sénateur Duffy remplace l'honorable sénateur Manning à titre de membre du comité.

À 10 h 23, la séance est suspendue.

À 10 h 30, la séance reprend.

Messrs. Sobkowich and de Kemp each made an opening statement and, together, answered questions.

At 11:23 a.m., the committee suspended.

At 11:27 a.m., the committee resumed.

Messrs. Chase and Stille each made an opening statement and together answered questions.

At 12:07 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, December 12, 2011
(19)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 4:02 p.m., in room 705, Victoria Building, the chair, the Honourable Percy Mockler, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Duffy, Eaton, Fairbairn, P.C., Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, P.C., and Tkachuk (12).

In attendance: Adam Thompson, Committee Clerk, Senate of Canada; Sarah Jane Fraser and Kristen E. Courtney, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Mona Ishack, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 1, 2011, the committee continued its consideration of Bill C-18, an Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 7.*)

WITNESSES:

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

Department of Justice Canada:

Ryan Rempel, Legal Counsel.

It was agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18.

It was agreed that Mr. Meredith and Mr. Rempel be invited to the table and, during the consideration of Bill C-18, they answered questions from time to time.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1, which contains the short title, stand postponed.

It was agreed that clause 2 carry, on division.

MM. Sobkowich et De Kemp font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 11 h 23, la séance est suspendue.

À 11 h 27, la séance reprend.

MM. Chase et Stille font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 12 h 7, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011
(19)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, dans la pièce 705 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Percy Mockler (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Duffy, Eaton, Fairbairn, C.P., Mercer, Mockler, Ogilvie, Peterson, Plett, Rivard, Robichaud, C.P., et Tkachuk (12).

Également présents : Adam Thompson, greffier de comité, Sénat du Canada; Sarah Jane Fraser et Kristen E. Courtney, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Mona Ishack, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1^{er} décembre 2011, le comité poursuit son étude du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 7 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques.

Ministère de la Justice Canada :

Ryan Rempel, conseiller juridique.

Il est convenu que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-18.

Il est convenu que MM. Meredith et Rempel soient invités à se joindre à la table et que, pendant l'étude du projet de loi C-18, ils répondent de temps en temps à des questions.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu de reporter l'étude de l'article 1, qui contient le titre abrégé.

Il est convenu d'adopter l'article 2, avec dissidence.

The chair asked whether clause 3 shall carry.

The Honourable Senator Peterson moved:

That Bill C-18 be amended, on page 1, in clause 3, by replacing lines 12 to 14 with the following:

“**3.02** (1) Two directors are appointed by the Governor in Council on the recommendation of the Minister, and two directors are appointed, despite the provisions of any other Act, by the board of directors of the Canadian Wheat Board, as constituted immediately before this section comes into force, from among the elected members of that board. The president is appointed by the”.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

NAYS

The Honourable Senators

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

ABSTENTIONS

0

After debate, it was agreed that clause 3 carry, on division.

It was agreed that clause 4 carry, on division.

It was agreed that clause 5 carry, on division.

It was agreed that clause 6 carry, on division.

It was agreed that clause 7 carry, on division.

It was agreed that clause 8 carry, on division.

After debate, it was agreed that clause 9 carry, on division.

After debate, it was agreed that clause 9.1 carry, on division.

It was agreed that clause 10 carry, on division.

It was agreed that clause 11 carry, on division.

After debate, it was agreed that clause 12 carry, on division.

It was agreed that clause 13 carry, on division.

The chair asked whether clause 14 shall carry.

The Honourable Senator Peterson moved:

That Bill C-18 be amended, on page 12, in clause 14, by replacing lines 25 to 30 with the following:

“(3) The following losses sustained by the Corporation for which no other provision is made under this Act are to be paid out of moneys provided by Parliament:

Le président demande si l'article 3 est adopté.

L'honorable sénateur Peterson propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié, à la page 1, par substitution, aux lignes 14 à 16, de ce qui suit :

« **3.02**(1) Deux administrateurs sont nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre et, malgré les dispositions de toute autre loi, deux administrateurs sont nommés par le conseil d'administration de la Commission canadienne du blé, tel qu'il est composé avant l'entrée en vigueur du présent article, qui les choisit parmi les membres élus de ce conseil. Le président ».

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

OUI

Les honorables sénateurs

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

NON

Les honorables sénateurs

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

ABSTENTIONS

0

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 3, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 4, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 5, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 6, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 7, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 8, avec dissidence.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 9, avec dissidence.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 9.1, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 10, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 11, avec dissidence.

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 12, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 13, avec dissidence.

Le président demande si l'article 14 est adopté.

L'honorable sénateur Peterson propose :

Que le projet de loi C-18 soit modifié, à l'article 14, à la page 12, par substitution, aux lignes 27 à 32, de ce qui suit :

« (3) Sauf disposition contraire de la présente loi, sont imputées aux crédits affectés par le Parlement les pertes mentionnées ci-après subies par la Commission :

(a) losses from its operations under Part 2 in relation to any pool period fixed under that Part, during that pool period; and

(b) losses from its other operations under this Act during any crop year.”.

The Honourable Senator Plett raised a point of order in regards to the admissibility of the amendment.

After debate, with leave of the committee, the point of order was withdrawn.

After debate, the question being put on the motion, it was negatived on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

NAYS

The Honourable Senators

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

ABSTENTIONS

0

After debate, it was agreed that clause 14 carry, on division.

It was agreed that clause 15 carry, on division.

It was agreed that clause 16 carry, on division.

It was agreed that clause 17 carry, on division.

It was agreed that clause 18 carry, on division.

It was agreed that clause 19 carry, on division.

It was agreed that clause 20 carry, on division.

It was agreed that clause 21 carry, on division.

It was agreed that clause 22 carry, on division.

It was agreed that clause 23 carry, on division.

It was agreed that clause 24 carry, on division.

It was agreed that clause 25 carry, on division.

It was agreed that clause 26 carry, on division.

It was agreed that clause 27 carry, on division.

It was agreed that clause 28 carry, on division.

It was agreed that clause 29 carry, on division.

It was agreed that clause 30 carry, on division.

It was agreed that clause 31 carry, on division.

It was agreed that clause 32 carry, on division.

It was agreed that clause 33 carry, on division.

It was agreed that clause 34 carry, on division.

It was agreed that clause 35 carry, on division.

les pertes se rapportant à une période de mise en commun fixée aux termes de la partie 2, au cours de la période de mise en commun en question;

les pertes découlant de l'exercice, par la Commission, de ses autres activités au cours de la campagne agricole. ».

L'honorable sénateur Plett invoque le Règlement au sujet de l'admissibilité de l'amendement.

Après débat, avec la permission du comité, le rappel au Règlement est retiré.

Après débat, la motion d'amendement, mise aux voix, est rejetée par le vote suivant :

OUI

Les honorables sénateurs

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

NON

Les honorables sénateurs

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

ABSTENTIONS

0

Après débat, il est convenu d'adopter l'article 14, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 15, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 16, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 17, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 18, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 19, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 20, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 21, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 22, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 23, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 24, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 25, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 26, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 27, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 28, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 29, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 30, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 31, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 32, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 33, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 34, avec dissidence.

Il est convenu d'adopter l'article 35, avec dissidence.

It was agreed that clause 36 carry, on division.
 It was agreed that clause 37 carry, on division.
 It was agreed that clause 38 carry, on division.
 It was agreed that clause 39 carry, on division.
 It was agreed that clause 40 carry, on division.
 It was agreed that clause 41 carry, on division.
 It was agreed that clause 42 carry, on division.
 It was agreed that clause 43 carry, on division.
 It was agreed that clause 44 carry, on division.
 It was agreed that clause 45 carry, on division.
 After debate, it was agreed that clause 46 carry, on division.
 It was agreed that clause 47 carry, on division.
 After debate, it was agreed that clause 48 carry, on division.
 It was agreed that clause 49 carry, on division.
 It was agreed that clause 50 carry, on division.
 After debate, it was agreed that clause 51 carry, on division.
 It was agreed that clause 52 carry, on division.
 It was agreed that clause 53 carry, on division.
 It was agreed that clause 54 carry, on division.
 It was agreed that clause 55 carry, on division.
 It was agreed that clause 56 carry, on division.
 It was agreed that clause 57 carry, on division.
 It was agreed that clause 58 carry, on division.
 It was agreed that clause 59 carry, on division.
 It was agreed that clause 60 carry, on division.
 It was agreed that clause 61 carry, on division.
 It was agreed that clause 62 carry, on division.
 It was agreed that clause 63 carry, on division.
 It was agreed that clause 64 carry, on division.
 After debate, it was agreed that clause 1, which contains the short title, carry, on division.
 It was agreed that the title carry, on division.
 The chair asked whether the bill shall carry.
 After debate, the question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

YEAS

The Honourable Senators

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

Il est convenu d'adopter l'article 36, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 37, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 38, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 39, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 40, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 41, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 42, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 43, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 44, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 45, avec dissidence.
 Après débat, il est convenu d'adopter l'article 46, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 47, avec dissidence.
 Après débat, il est convenu d'adopter l'article 48, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 49, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 50, avec dissidence.
 Après débat, il est convenu d'adopter l'article 51, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 52, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 53, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 54, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 55, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 56, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 57, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 58, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 59, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 60, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 61, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 62, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 63, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter l'article 64, avec dissidence.
 Après débat, il est convenu d'adopter l'article 1, qui contient le titre abrégé, avec dissidence.
 Il est convenu d'adopter le titre, avec dissidence.
 Le président demande si le projet de loi est adopté.
 Après débat, la motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

OUI

Les honorables sénateurs

Duffy, Eaton, Mockler, Ogilvie, Plett, Rivard, Tkachuk — 7

NAYS

The Honourable Senators

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

ABSTENTIONS

0

It was agreed that the chair report the bill to the Senate at the earliest opportunity, on division.

At 5:41 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

NON

Les honorables sénateurs

Cordy, Fairbairn, Mercer, Peterson, Robichaud — 5

ABSTENTIONS

0

Il est convenu, avec dissidence, que le président fasse rapport du projet de loi au Sénat à la première occasion.

À 17 h 41, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Kevin Pittman

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Monday, December 12, 2011

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to present its

FOURTH REPORT

Your committee, to which was referred Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts, has, in obedience to the order of reference of Thursday, December 1, 2011, examined the said bill and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

Le président,
PERCY MOCKLER

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le lundi 12 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

QUATRIÈME RAPPORT

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 1^{er} décembre 2011, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Friday, December 9, 2011

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this day at 9:02 a.m. to give consideration to Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, I see a quorum.

[*English*]

I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

[*Translation*]

I am Senator Percy Mockler from New Brunswick, chair of the committee.

[*English*]

At this time, I would like to ask each senator to identify themselves, starting from my left, please.

Senator Mercer: Senator Terry Mercer from Nova Scotia.

Senator Peterson: Senator Bob Peterson, Saskatchewan.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I am Senator Fernand Robichaud from Saint-Louis-de-Kent, New Brunswick.

[*English*]

Senator Mahovlich: Frank Mahovlich, farmer from Timmins.

Senator Fairbairn: Joyce Fairbairn, Lethbridge, Alberta.

Senator Chaput: Maria Chaput, Manitoba.

Senator Plett: Senator Don Plett, Manitoba.

Senator Tkachuk: David Tkachuk, Saskatchewan.

Senator Manning: Fabian Manning, Newfoundland and Labrador.

Senator Eaton: Nicole Eaton, Ontario.

Senator Ogilvie: Kelvin Ogilvie, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Rivard: I am Senator Michel Rivard from Les Laurentides, Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le vendredi 9 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, pour examiner le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, je déclare la séance ouverte.

[*Traduction*]

Je vous souhaite la bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

[*Français*]

Je suis le sénateur Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick, président du comité.

[*Traduction*]

J'inviterais maintenant chacun des sénateurs à se présenter, en commençant à ma gauche.

Le sénateur Mercer : Sénateur Terry Mercer, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Peterson : Sénateur Bob Peterson, de la Saskatchewan.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Fernand Robichaud, Saint-Louis-de-Kent, Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Mahovlich : Frank Mahovlich, agriculteur de Timmins.

Le sénateur Fairbairn : Joyce Fairbairn, de Lethbridge, en Alberta.

Le sénateur Chaput : Maria Chaput, du Manitoba.

Le sénateur Plett : Sénateur Don Plett, du Manitoba.

Le sénateur Tkachuk : David Tkachuk, de la Saskatchewan.

Le sénateur Manning : Fabian Manning, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Eaton : Nicole Eaton, de l'Ontario.

Le sénateur Ogilvie : Kelvin Ogilvie, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Rivard : Michel Rivard, Les Laurentides, Québec.

[English]

The Chair: I would to take this opportunity, as chair of the Senate Committee on Agriculture and Forestry, to thank the witnesses for accepting our invitation to be part of the study we are continuing with on Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain acts.

[Translation]

We are studying Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board.

[English]

Honourable senators, this morning we have our first panel for one hour. Today we welcome, from Manitoba, Mr. Drew Baker and Mr. Andrew Dennis. We also have, from Manitoba, Mr. Brendan Sigurdson, as well as Mr. Kenneth Larsen and Mr. Laurence Nicholson.

I am informed by the clerk that the presenters will be, first, Mr. Baker, then Mr. Sigurdson, Mr. Dennis, Mr. Nicholson, and Mr. Larsen. Honourable senators will then follow up with questions.

Senator Plett: Honourable senators, I am not sure whether this is a point of order or a point of clarification. Before we start, I would like to make reference to a witness from the committee proceedings of Wednesday, December 7. I believe his name is Matthew Gehl, and he cited some figures for which we asked clarification. I have received some clarification and I would like to put this on the record.

Mr. Gehl made reference to the impact of employment if this bill were passed, insofar as the Wheat Board was concerned, and he cited some 12,000 full-time employees would be directly impacted by this legislation. I questioned him on that, and I believe he reaffirmed that. I believe, as well, he was referring to PricewaterhouseCoopers.

I have information here, Mr. Chair; I would at least like to read into the record. I am happy to hand this over to the chair after. It is in only one of our official languages.

It says here, in 5.4, on employment, that the estimated employment and labour impacts associated with \$72 million in initial 2004 administrative —

The Chair: Senator Plett, one minute please. I am not too sure if you have a point of order or a point of reference to what was said, or a point of clarification. Please bear with the chair. I have a point of order from Senator Robichaud. Senator Robichaud, would you please state your point of order?

[Traduction]

Le président : En tant que président du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les témoins d'avoir accepté de participer à notre étude sur le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois.

[Français]

Nous étudions le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé.

[Traduction]

Honorables sénateurs, ce matin, nous allons accueillir un premier panel pendant une heure. Nous souhaitons la bienvenue à M. Drew Baker et à M. Andrew Dennis, du Manitoba. Nous recevons, également du Manitoba, M. Brendan Sigurdson, ainsi que M. Kenneth Larsen et M. Laurence Nicholson.

Le greffier m'informe que l'ordre d'intervention sera le suivant : M. Barker prendra la parole en premier, puis il sera suivi de M. Sigurdson, M. Dennis, M. Nicholson et M. Larsen. Les sénateurs pourront ensuite poser des questions aux témoins.

Le sénateur Plett : Honorables sénateurs, je ne sais pas si mon intervention constitue un recours au Règlement ou si elle vise à apporter une précision. Avant de commencer, j'aimerais parler d'un témoin qui a comparu devant le comité le mercredi 7 décembre. Ce témoin, qui, je pense, s'appelle Matthew Gehl, a cité certains chiffres pour lesquels nous avons demandé des précisions. J'ai reçu des éclaircissements et j'aimerais vous en faire part.

M. Gehl a fait allusion aux répercussions qu'aurait ce projet de loi sur l'emploi à la Commission canadienne du blé s'il était adopté. Il a dit qu'environ 12 000 employés à temps plein seraient touchés directement par cette mesure législative. Je l'ai interrogé à ce sujet et je crois qu'il a réitéré ce chiffre. Je pense aussi qu'il a fait allusion à une étude de PricewaterhouseCoopers.

Monsieur le président, j'ai en main cette information. J'aimerais en faire la lecture, si vous le permettez. Je me ferai un plaisir de remettre ce document au président lorsque j'aurai terminé. Le document peut être consulté dans une seule des deux langues officielles.

À la section 5.4, qui porte sur l'emploi, on dit que les effets évalués sur l'emploi et le revenu gagné associés aux 72 millions de dollars en frais administratifs initiaux engagés en 2004...

Le président : Sénateur Plett, un instant, je vous prie. Je ne suis pas certain qu'il s'agisse d'un recours au Règlement ou d'un rappel à ce qui a été dit, ou encore d'une tentative d'éclaircir les choses. Je vous prierais d'être patient. Le sénateur Robichaud invoque le Règlement. Sénateur Robichaud, pourquoi invoquez-vous le Règlement?

[Translation]

Senator Robichaud: Given that the document is available in only one official language, we could ask that it be tabled and distributed after it is translated.

[English]

The Chair: Senator Plett, would you agree that that document could be tabled with the clerk?

Senator Plett: I do not have any problem doing that, Mr. Chair, except, of course, when Mr. Gehl said it he also said it in only one of the languages and that is the one I am using. Therefore, I do not see the harm in my reading this and then, before we table it, it will go out in both official languages.

The Chair: Thank you, Senator Plett.

The chair will now accept the presentation from Mr. Baker to start.

Drew Baker, as an individual: Mr. Chair, I farm 4,000 acres just north of Winnipeg, Manitoba, with my father and two brothers. Our farm is 113 years old and I am the fifth generation to be working on our land. I am not here today to talk to you about the economics of the Canadian Wheat Board. I am sure you have all heard from people much more qualified than I to talk on that subject. I am here to talk about farming and how Bill C-18 will affect me personally, and also how our democratic process is being trammelled by the current legislation.

On our farm, we grow wheat on about half of our land. Needless to say, this is an important crop to our farm. We would be very foolish to make a decision on our farm which would have a major impact on how we sell one of our most important crops without first considering the consequences. In Bill C-18 we have been asked to do just that. We have been asked to trust the minister, that he has done the analysis and he knows what is best.

In fact, very little analysis has been done by the government on what the ramifications of Bill C-18 will be, or even on the benefits of the single-desk at present. All we know for sure is that once the single desk has been removed, it will never be brought back. I for one think that some forethought should be given to this before this bill becomes law.

The funnelling of farmers' money into the contingency fund is alarming to almost all involved in this debate, regardless of what side they are on. The federal government is, in effect, expropriating \$200 million of farmers' money to be used for the wind-down cost of the present Canadian Wheat Board, including severance and contract termination penalties.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Étant donné que le document est dans une seule des deux langues officielles, on pourrait demander qu'il soit déposé et distribué après qu'on en ait fait la traduction.

[Traduction]

Le président : Sénateur Plett, acceptez-vous que le document soit déposé auprès du greffier?

Le sénateur Plett : Bien sûr, monsieur le président. Toutefois, lorsque M. Gehl a fait cette déclaration, il ne l'a fait que dans l'une des deux langues officielles, celle-là même dans laquelle je m'exprime en ce moment. Par conséquent, je ne vois pas ce qui m'empêcherait de lire d'abord le document, puis, avant d'être déposé, il pourrait être distribué dans les deux langues officielles.

Le président : Je vous remercie, sénateur Plett.

Je prierais maintenant M. Baker de prendre la parole.

Drew Baker, à titre personnel : Monsieur le président, mon père, mes deux frères et moi cultivons 4 000 acres au nord de Winnipeg, au Manitoba. Notre ferme a 113 ans, et je suis de la cinquième génération à travailler sur les terres familiales. Je ne suis pas ici aujourd'hui pour vous parler de la situation économique de la Commission canadienne du blé. Je suis sûr que vous avez entendu des gens beaucoup plus qualifiés que moi vous entretenir de cette question. Je suis ici pour vous parler de l'agriculture et de la manière dont le projet de loi C-18 va me toucher personnellement, ainsi que du fait qu'il bafoue notre processus démocratique.

Nous cultivons du blé sur environ la moitié de nos terres agricoles. Inutile de dire qu'il s'agit d'une culture importante pour notre exploitation agricole. Il serait bien farfelu de notre part de prendre une décision qui aurait des répercussions importantes sur la façon dont nous vendons l'un de nos principaux produits agricoles sans d'abord en évaluer les conséquences. Or, c'est exactement ce qu'on nous demande de faire dans le cas du projet de loi C-18. On nous demande de faire confiance au ministre; on nous dit qu'il a analysé la situation et qu'il sait ce qui est dans notre intérêt.

En fait, le gouvernement a très peu analysé les conséquences du projet de loi C-18 et encore moins les avantages de l'actuel guichet unique. Tout ce dont on est sûr, c'est qu'une fois que le guichet unique aura été éliminé, il ne sera plus possible de revenir en arrière. Pour ma part, j'estime qu'il aurait fallu réfléchir à cette question avant que le projet de loi soit adopté.

Le versement de l'argent des agriculteurs dans le fonds de prévoyance est une situation alarmante pour presque tous les intervenants dans ce débat, peu importe de quel côté ils se trouvent. En fait, le gouvernement fédéral est en train d'arracher 200 millions de dollars aux agriculteurs pour assumer les coûts liés à la liquidation de la Commission canadienne du blé actuelle, argent qui servira notamment à payer les indemnités de départ et les sanctions relatives à la résiliation de contrats.

Currently, no one in the government has been clear with farmers on what will happen to the money that remains, what will happen after the five years are up and what remains if the Canadian Wheat Board is sold to the highest bidder.

Additionally, the new government-run Canadian Wheat Board will not be subject to review by the Auditor General and, instead of 10 farmer-elected directors, only the five appointed government directors will remain. This effectively means that there is no real protection of farmers' interests or their money under the new Wheat Board.

Let me be clear: If the Canadian Wheat Board single desk is ended, it will not mean the end of my family farm. What it will mean is more risk, more work, less control and less return. If the single desk is ended, it will mean more risk in pricing more of our crops on the highly volatile markets and more work in having to now try to market our wheat to a few large companies. It will mean less control in the market because our Canadian Wheat Board, our strongest voice, will be silenced. It will also mean less return to the farmers who once owned our marketing agency.

We have been given no clear answer on many of the farmers' most important questions, even on the most basic levels. This is partly because there have not been any hearings in Western Canada for farmers to voice their concerns and ask the questions that we have the right to have answered. It is also because of this government's refusal to listen to dissenting voices, instead ridiculing us and labeling us the "tin foil hat and decoder ring crowd." In fact, we are not a small group. We represent the majority of farmers. No matter how Minister Ritz tries to spin the numbers, he cannot change the fact that 62 per cent of farmers voted this summer to retain the single desk. He cannot change the fact that the single desk candidates routinely win eight out of ten seats, and he cannot change the fact that we have the right to vote on the Canadian Wheat Board's future.

We have been denied our vote on what will happen to our Canadian Wheat Board. In the end, why would I or my brothers want to stay in an occupation where there is such a blatant disregard for the democratic will of the majority of farmers who clearly want to keep the single-desk Canadian Wheat Board in place? Minister Ritz has decided to sidestep existing legislation, denying farmers the right to vote on the future of our Canadian Wheat Board.

On December 7, Federal Court Judge Douglas Campbell ruled that Minister Ritz should have held a plebiscite before introducing Bill C-18. Furthermore, Justice Campbell wrote

Pour l'instant, personne au gouvernement n'a encore dit clairement aux agriculteurs ce qu'il adviendra de l'argent qui restera, ce qui arrivera au bout de cinq ans et ce qu'il restera si la Commission canadienne du blé est vendue au plus offrant.

En outre, la nouvelle Commission canadienne du blé qui sera administrée par le gouvernement ne fera pas l'objet d'examen de la part du vérificateur général et, au lieu des 10 administrateurs élus par les agriculteurs, il ne restera plus que les 5 administrateurs nommés par le gouvernement. Cela signifie en fait que la nouvelle commission ne pourra pas vraiment protéger les intérêts des agriculteurs ni leur argent.

Soyons clairs : l'abolition du guichet unique de la Commission canadienne du blé ne va pas faire disparaître mon exploitation agricole familiale. Toutefois, cette situation va provoquer plus de risque, plus de travail, moins de contrôle et moins de profits. Si on abolit le guichet unique, il va falloir redoubler d'ardeur pour tenter de commercialiser nos récoltes sur les marchés très instables et de commercialiser notre blé auprès de quelques grandes sociétés. Le marché sera moins contrôlé parce que notre voix la plus puissante, celle de la Commission canadienne du blé, sera réduite au silence. De plus, les agriculteurs qui, autrefois, étaient propriétaires de leur agence de commercialisation, verront leurs profits diminuer.

On n'a pas répondu clairement à bon nombre des questions les plus importantes posées par les agriculteurs, et ce, au niveau le plus fondamental qui soit. Cette situation est attribuable en partie au fait qu'aucune audience n'a été organisée dans l'Ouest canadien pour permettre aux agriculteurs d'exprimer leurs inquiétudes et de poser les questions auxquelles ils ont le droit d'obtenir des réponses. Elle est aussi attribuable au fait que le gouvernement refuse d'écouter les voix dissidentes; il cherche plutôt à nous ridiculiser et à nous qualifier de « types qui portent des chapeaux en aluminium et qui croient aux bagues magiques ». En fait, nous sommes loin de former un petit groupe; nous représentons la majorité des agriculteurs. Peu importe la façon dont le ministre Ritz essaie de déformer les chiffres, il ne peut pas nier que 62 p. 100 des agriculteurs se sont prononcés cet été en faveur du maintien du guichet unique. Il ne peut pas nier non plus que les candidats favorables au guichet unique décrochent régulièrement huit sièges sur 10 ni le fait que nous avons le droit de participer à un plébiscite sur l'avenir de la Commission canadienne du blé.

On ne nous a pas permis de nous prononcer au moyen d'un plébiscite sur l'avenir de la Commission canadienne du blé. Au bout du compte, pourquoi mes frères et moi souhaiterions-nous continuer de travailler dans un secteur où on affiche un mépris aussi flagrant à l'endroit de la volonté démocratique de la majorité des agriculteurs qui souhaitent clairement que l'on maintienne le guichet unique de la Commission canadienne du blé? Le ministre Ritz a décidé de se soustraire à la loi actuelle, empêchant ainsi les agriculteurs d'exercer leur droit de vote sur l'avenir de la commission.

Le 7 décembre, Douglas Campbell, juge de la Cour fédérale, a statué que le ministre Ritz aurait dû tenir un plébiscite avant de présenter le projet de loi C-18. Qui plus est, le juge Campbell a

that section 47.1 of the Canadian Wheat Board Act speaks to the unique situation in which democratic values are already implemented in the structure of the Canadian Wheat Board.

Not adhering to those values is not only disrespectful; it is contrary to the law. In spite of this ruling, Minister Ritz has stated that he still intends to push this bill forward despite the illegal methodology used to introduce it. This contempt for the rule of law is unacceptable. This is a vote that will dramatically affect my future. Because the minister has refused to allow me and other farmers to vote for ourselves, we must come to you to ask you to vote for us. I therefore ask you to do what is right for farmers and the laws of Canada and vote down Bill C-18.

Brendan Sigurdson, as an individual: Good morning, honourable senators. I welcome this opportunity to express my views to the Senate of Canada regarding Bill C-18. I am a 23-year-old fourth-generation farmer, and I farm with my family in the RM of Swan River, Manitoba. My family has been involved in the creation of cooperatives and has actively supported the CWB for over 75 years.

The government's plan to eliminate the Canadian Wheat Board clearly demonstrates a hate for the CWB and democracy in general. Ramming legislation through Parliament with no debate, no consultation, no planning and no study is simply un-Canadian. Farmers have been denied a vote on this legislation as required under section 47.1 of the Canadian Wheat Board Act.

This summer, the Canadian Wheat Board conducted a plebiscite among farmers and 62 per cent of them voted to retain the single-desk system for wheat. On August 11, 2011, I attended a CWB meeting in Dauphin, Manitoba, where over 250 farmers gathered. The farmers voted unanimously to support the Canadian Wheat Board single-desk system. The election of eight single-desk supporters of the ten elected CWB directors also indicates strong support for the CWB.

I remind the Senate of the opinion of a great Canadian, John Diefenbaker. In 1967, at third reading of the legislation to make the CWB no longer subject to periodic parliamentary review, John Diefenbaker had the last word. He reminded his colleagues that making the legislation permanent does not, of course, make it permanent; it can be changed by Parliament at any time. However, it will not be changed, Diefenbaker predicted, so long as farmers realize the benefits that flow from the Wheat Board Act.

Clearly Mr. Diefenbaker viewed farmers as determining the CWB's future, not government. By forcing this legislation on farmers, the Harper Conservatives lack respect for Mr. Diefenbaker's counsel and legacy and are ignoring the spirit and letter of the 1998 Canadian Wheat Board Act.

écrit que l'article 47.1 de la Loi sur la Commission canadienne du blé traite de la situation unique en vertu de laquelle les valeurs démocratiques sont déjà intégrées dans la structure de la Commission canadienne du blé.

Le fait de ne pas respecter ces valeurs est non seulement irrespectueux, mais aussi contraire à la loi. Malgré cette décision, le ministre Ritz a déclaré qu'il avait toujours l'intention de faire adopter le projet de loi, et ce, en dépit de la méthode illégale utilisée pour le présenter. Cette atteinte à la primauté du droit est inacceptable. Le vote sur ce projet de loi aura un effet profond sur mon avenir. Étant donné que le ministre a refusé que mes collègues agriculteurs et moi ayons la chance de nous exprimer à ce sujet, nous devons vous demander de voter en notre nom. Par conséquent, je vous demande de prendre la bonne décision pour les agriculteurs et la primauté du droit au Canada et de voter contre le projet de loi C-18.

Brendan Sigurdson, à titre personnel : Honorables sénateurs, bonjour. Je suis très heureux de pouvoir présenter mon point de vue sur le projet de loi C-18 au Sénat du Canada. J'ai 23 ans et je suis de la quatrième génération d'agriculteurs. Je cultive la terre avec ma famille dans la municipalité rurale de Swan River, au Manitoba. Ma famille a participé à la création de coopératives et appuie activement la CCB depuis plus de 75 ans.

Le plan du gouvernement pour éliminer la Commission canadienne du blé transpire la haine envers cet organisme et la démocratie en général. Faire adopter au Parlement un projet de loi à la hâte, sans débat, sans consultation, sans planification ni étude ne correspond pas du tout aux valeurs canadiennes. Les agriculteurs ont été privés du droit de vote sur le projet de loi que leur accorde l'article 47.1 de la Loi sur la Commission canadienne du blé.

Cet été, la CCB a tenu un plébiscite parmi les agriculteurs. Le résultat : 62 p. 100 ont voté pour le maintien du guichet unique de commercialisation du blé. Le 11 août 2011, j'ai assisté à une réunion de la CCB à Dauphin, au Manitoba, où se sont réunis plus de 250 agriculteurs. Ces derniers ont voté à l'unanimité pour le guichet unique de la CCB. L'élection de huit défenseurs du guichet unique sur les 10 administrateurs de la CCB montre également à quel point celle-ci bénéficie d'un fort appui.

Je tiens à rappeler au Sénat l'avis du grand Canadien qu'était John Diefenbaker. En 1967, à la troisième lecture du projet de loi qui allait soustraire la CCB à l'examen parlementaire périodique, c'est lui qui a eu le dernier mot. Il a rappelé à ses collègues que le fait de rendre permanent le texte législatif ne signifie pas qu'il est permanent; il peut être modifié par le Parlement à n'importe quel moment. Mais il ne sera pas modifié, a-t-il prédit, tant qu'il y aura des agriculteurs conscients des avantages qui en découlent.

De toute évidence, pour M. Diefenbaker, ce sont les agriculteurs qui dicteraient l'avenir de la CCB et non le gouvernement. En forçant l'adoption de ce projet de loi malgré le désaccord des agriculteurs, les conservateurs de M. Harper manquent de respect envers le conseil et l'héritage de M. Diefenbaker et passent outre à l'intention derrière la Loi sur la Commission canadienne du blé de 1998.

This issue is not about freedom but about who will control the multi-billion-dollar grain industry in Canada. Will it be farmers with the CWB or will it be agri-business corporations? The Canadian Council of Chief Executives represents agri-business corporations such as Viterra, Agrium and Cargill.

In a letter of congratulations to Mr. Harper on his May 2 election victory, John Manley of the Canadian Council of Chief Executives wrote, "As a demonstration of Canada's strong commitment to trade liberalization, we endorse your plan to reform the marketing practices of the Canadian Wheat Board."

He also calls for the end of supply management in the same letter.

A May 23, 2011 news article states, "Cargill calls for an orderly end to orderly marketing." That is kind of like calling for an orderly end to air traffic control. I submit that the Harper government, by eliminating the Canadian Wheat Board, is surrendering our sovereignty as farmers and the sovereignty of the nation to these large U.S.-based corporations. This is un-Canadian.

I want to touch on the importance of the CWB to our farm. We farm 2,000 acres with a rotation of 1,000 acres of wheat and 1,000 acres of canola, and wheat continues to be the most profitable on our farm. In 2011 our wheat yielded 67 bushels per acre on average and our canola yielded 42 bushels per acre. The wheat is No. 1, 14.9 per cent protein average. Our gross return per acre is around \$470 for canola and the same for wheat. Canola costs more to grow due to higher seed costs, the cost of fungicides and so on. It costs \$50 or \$60 more per acre to grow canola. Therefore, wheat is by far the most profitable on our farm. Our records from the past six years indicate that wheat has outperformed canola in terms of net income per acre.

When government politicians make long-winded speeches about farmers switching to crops such as oats, peas, mustard and canola to receive higher returns, they are misleading you. In the Swan Valley area of production, mustard, oats and peas are practically nonexistent in terms of acreage. Wheat and canola are the main rotation of crops.

In the past we have had a CWB contract that marketed our wheat to the British miller Warburtons. This contract paid a \$15-per-tonne premium on high-quality red spring wheat. The CWB had a Churchill freight storage program that paid \$12 to \$15-per tonne which has been eliminated due to this pending legislation.

The removal of the CWB and these contracts means that we will have less choice on our farm. I submit that choosing between Cargill, Viterra, Bunge, Louis Dreyfus and ADM to purchase my grain is not a choice at all. These U.S.-based corporations will be

Il n'est pas question de liberté ici, mais bien du contrôle de l'industrie céréalière, qui vaut plusieurs milliards de dollars au Canada. Qui aura le contrôle? Les agriculteurs par la CCB ou les entreprises agroalimentaires? Le Conseil canadien des chefs d'entreprise représente les entreprises agroalimentaires comme Viterra, Agrium et Cargill.

Dans sa lettre de félicitations à M. Harper, à la suite de sa victoire électorale du 2 mai, John Manley, du Conseil canadien des chefs d'entreprise, a écrit : « Pour démontrer l'engagement ferme du Canada en faveur de la libéralisation du commerce, nous appuyons votre plan de réforme des pratiques commerciales de la Commission canadienne du blé. »

Dans cette lettre, il demandait également l'élimination de la gestion de l'offre.

Le 23 mai 2011, un article avait pour titre « Cargill exige une fin ordonnée à la commercialisation ordonnée ». C'est comme si on exigeait une fin ordonnée au contrôle de la circulation aérienne. Selon moi, en éliminant la Commission canadienne du blé, le gouvernement Harper renonce à la souveraineté des agriculteurs et du pays et la livre aux grandes entreprises situées aux États-Unis. Tout cela va à l'encontre des valeurs canadiennes.

J'aimerais parler de l'importance de la CCB pour notre exploitation agricole. Ma famille cultive 2 000 acres de blé et de canola en rotation — 1 000 acres de chacun. Le blé demeure la culture la plus rentable pour nous. En 2011, notre production de blé a été en moyenne de 67 boisseaux l'acre et celle de canola, de 42 boisseaux l'acre. Le blé est de première qualité, avec un taux moyen de protéine de 14,9 p. 100. Le rendement brut par acre est d'environ 470 \$ pour le canola ainsi que pour le blé. La culture du canola coûte plus cher, en raison du coût plus élevé des graines, du coût des fungicides et ainsi de suite. Ces coûts sont d'environ 50 à 60 \$ l'acre plus élevés pour le canola que pour le blé. Par conséquent, le blé est, de loin, le produit le plus rentable de notre exploitation agricole. Nos dossiers montrent que, ces six dernières années, le blé dépassait le canola pour le revenu net par acre.

Lorsque des politiciens sont intarissables au sujet des agriculteurs qui sont passés à la culture de produits comme l'avoine, les pois, la moutarde et le canola pour augmenter leurs revenus, ils vous induisent en erreur. Dans la région de Swan Valley, la production de moutarde, d'avoine et de pois est pratiquement inexistante en termes d'acres cultivées. L'alternance des cultures concerne surtout le blé et le canola.

Auparavant, nous avions un contrat avec la CCB pour commercialiser notre blé au meunier britannique Warburtons. Selon ce contrat, l'agriculteur recevait une prime de 15 \$ la tonne sur le blé roux de printemps de haute qualité. Le programme de transport et d'entreposage de la CCB à Churchill qui payait de 12 à 15 \$ la tonne a été éliminé à cause de l'imminence du projet de loi.

L'élimination de la CCB et de ces contrats nous prive de choix. Pour moi, choisir entre Cargill, Viterra, Bunge, Louis Dreyfus et ADM pour acheter mes céréales n'est pas une option. Ces entreprises situées aux États-Unis pourront s'approvisionner

able to source grain globally and will not market grain in the interest of Canada or Canadian farmers. Allowing this legislation to proceed is un-Canadian.

The head office of the CWB is in Winnipeg, Manitoba, and has been the centre of the grain industry in Manitoba for over 75 years. Four hundred and fifty jobs will be gone as spinoffs and transnational corporations relocate their headquarters to Rotterdam, Singapore or Minneapolis.

The CWB is the only user of the Port of Churchill. The Churchill rail line, which is an important line for resupply to the North, is being placed in jeopardy. Shortline railways producer cars and producer-owned loading facilities would be eliminated. Millions of dollars of producers' and provincial governments' money have gone into these facilities. This investment is at risk because of the elimination of the CWB.

There are too many unanswered questions. Now is the time for sober second thought. The government has done no analysis on the implications of eliminating the Canadian Wheat Board. What are the implications to farmers and rural communities? What are the implications to Manitoba? What are the implications to Churchill? What are the implications to produce car loaders and shortline railways? None of these questions have been answered.

To conclude, no consultation, no research, no analysis, no studies, no nothing, except "we are the government and we are bringing freedom." This is not the way to conduct public policy in this country.

The Senate should demand answers.

Andrew Dennis, as an individual: My name is Andrew Dennis, and I am pleased to have been chosen to submit to the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry on this important issue. I farm grains, mostly wheat and oilseeds, in Manitoba on the edge of the Assiniboine Delta aquifer. Agriculture is my family's life, and, of my five children, my wife and I believe we have some potential farmers.

I know that the collective marketing power of our Canadian Wheat Board single-desk monopoly is, year in, year out, extracting the most money for Western Canadian farmers. Not unlike the big agricultural companies that sell us inputs such as seed, ag-related chemistry and fertilizers, we know without question that the fewer sellers there are, the easier it is to negotiate a higher price. If a government tried to take these company's monopolistic powers away, they would be buried in court proceedings and rulings. They would not yield.

partout dans le monde et ne commercialiseront pas les céréales en se souciant de l'intérêt du Canada et des agriculteurs canadiens. L'adoption de ce projet de loi va à l'encontre des valeurs canadiennes.

Le bureau central de la CCB est à Winnipeg et constitue le centre de l'industrie céréalière au Manitoba depuis plus de 75 ans. Quelque 450 emplois disparaîtraient, sans compter que les multinationales déménageront leur siège social à Rotterdam, à Singapour ou à Minneapolis.

La CCB est la seule utilisatrice du port de Churchill. C'est donc dire que l'avenir du chemin de fer de Churchill, qui est très important pour l'approvisionnement du Nord, est maintenant incertain. Les wagons de producteurs sur les chemins de fer secondaires et les installations de chargement appartenant aux producteurs seront éliminés. Les producteurs et les gouvernements ont investi des millions de dollars dans ces installations. Tout cet investissement est en péril à cause de l'élimination de la CCB.

Il y a trop de questions sans réponse. Il faut maintenant procéder à un second examen objectif. Le gouvernement n'a fait aucune analyse des conséquences de l'élimination de la CCB. Quelles sont les conséquences pour les agriculteurs et les communautés rurales? Quelles sont les conséquences pour le Manitoba? Quelles sont les conséquences pour Churchill? Quelles sont les conséquences pour les chargeurs de wagons de producteurs et les chemins de fer secondaires? Aucune réponse à ces questions n'a été donnée.

En guise de conclusion, rappelons qu'il n'y a eu aucune consultation, aucune recherche, aucune analyse, aucune étude, rien, sauf ceci : « Le gouvernement, c'est nous, et nous allons vous donner le libre choix. » Cette façon de faire ne correspond pas aux valeurs politiques canadiennes.

Le Sénat devrait réclamer des réponses.

Andrew Dennis, à titre personnel : Je m'appelle Andrew Dennis, et je suis heureux d'avoir été invité à parler de cette question importante devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Je cultive du grain — surtout du blé et des oléagineux — au Manitoba, en bordure du delta de l'Assiniboine. L'agriculture est le mode de vie de ma famille et, parmi nos cinq enfants, ma femme et moi croyons que certains d'entre eux sont de futurs agriculteurs.

Je sais que, grâce au pouvoir de commercialisation collective attribuable à son monopole en tant que guichet unique, la Commission canadienne du blé parvient, année après année, à obtenir le plus d'argent possible pour les agriculteurs de l'Ouest canadien. Comme c'est le cas avec les grandes sociétés agricoles qui nous vendent des produits tels que des semences, des produits chimiques liés à l'agriculture et des fertilisants, nous savons sans l'ombre d'un doute que moins il y a de vendeurs, plus il est facile de négocier un prix élevé. Si un gouvernement tentait de supprimer les pouvoirs monopolistiques de ces sociétés, il serait attaqué en justice de toutes parts. Ces sociétés n'abandonneraient certainement pas la partie.

I also believe in the democratic principles that we uphold every day — due process, proper procedure and law. This is why I am here. I know that it is farmers' democratic right, and it is law, that we have the vote as per section 47.1 of the Canadian Wheat Board Act. We need to do this or leave it be. There is no other legal option.

This summer, I and two of my neighbours attended all of the Canadian Wheat Board's super seven meetings as put on by the Canadian Wheat Board directors. They were at Regina and Saskatoon, Saskatchewan; Oak Bluff by Winnipeg and Dauphin in Manitoba, and Medicine Hat, Camrose and the Peace River area of Alberta.

The attendance at these consultation meetings was overwhelming. I have pictures of the staff at all these halls trucking in extra chairs — 280 to 600 farmers per meeting. It is hard to get 15 farmers to show up at an ag. company meeting these days. The support for the retention of the single desk was running in the high 80 per cent in all meetings, and as high as 90 per cent in the two northern meetings. In Dauphin, Manitoba, it was asked if there was an anti-Wheat Board supporter in the room by a show of hands. Not one hand went up.

Bill C-18 is cited as the Marketing Freedom for Grain Farmers Act. I recently reread Bill C-18. It was noted that the Minister of Agriculture and Agri-Food is mentioned nearly 50 times in phrases like “the minister will recommend,” “the minister will consult with the Minister of Finance,” “the minister shall determine, may recommend and may propose,” and, “it may be the opinion of the minister.” This suggests little consultation and arbitrary decision-making. The word “repealed” was used 25 times, “replaced” 17 times, “amended” 8 times, and there were words like “dissolve” and “liquidator,” and the phrase “winding up of our new corporation” — this new, voluntary, strong and viable Canadian Wheat Board. This phrase was used a staggering eight times. Sadly, the words that we know the best, “pool” and “permit book,” are used only a couple times in this document. Far more discussion was put into pension funds for the appointed directors and their dependants.

One other interesting part of this act was to do with clause 105.1 of Bill C-18, to do with importing of grain. If you break this law, the government fully expects you as a farmer to pay the fine and do the time up to four years, as per the discretion of a court ruling. That is going to be the law, and it needs to be followed, of course, by this government, they say.

Je crois fermement aux principes démocratiques que nous défendons tous les jours : l'application régulière de la loi, les procédures établies et la primauté du droit. C'est pourquoi je suis ici. Je sais que les agriculteurs ont le droit démocratique de voter en vertu de l'article 47.1 de la Loi sur la Commission canadienne du blé. Soit nous exerçons notre droit de vote, soit il ne se passe rien. Il n'existe pas d'autre option sur le plan juridique.

Cet été, deux de mes voisins et moi avons assisté aux sept grandes rencontres organisées par les administrateurs de la Commission canadienne du blé. Elles ont eu lieu à Regina et à Saskatoon, en Saskatchewan, à Oak Bluff, près de Winnipeg, et à Dauphin, au Manitoba, ainsi qu'à Medicine Hat, à Camrose et dans la région de Peace River, en Alberta.

Il y a eu foule à chacune de ces réunions de consultation. J'ai pris des photos du personnel à tous ces endroits en train d'installer des chaises supplémentaires. De 280 à 600 agriculteurs ont assisté à chacune de ces réunions. À titre de comparaison, de nos jours, les sociétés agricoles ont du mal à tenir des réunions où participent une quinzaine d'agriculteurs. Plus de 80 p. 100 des personnes présentes à chacune de ces réunions étaient en faveur du maintien du guichet unique. Lors des deux rencontres tenues dans le Nord, ce taux a même atteint les 90 p. 100. À Dauphin, au Manitoba, on a demandé s'il se trouvait dans la salle des agriculteurs en faveur de l'abolition de la Commission canadienne du blé; pas une seule personne n'a levé la main.

Le projet de loi C-18 s'intitule « Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation ». J'ai relu dernièrement ce projet de loi. J'ai remarqué qu'on y mentionnait le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire une cinquantaine de fois, dans des expressions comme « le ministre recommande », « le ministre consulte le ministre des Finances », « le ministre doit déterminer, peut recommander et peut proposer » et « le ministre peut être d'avis que ». Ce libellé m'inspire bien peu de consultation et une prise de décision arbitraire. Le mot « abrogé » est utilisé 25 fois, « remplacé », 17 fois, « modifié », huit fois. Figurent aussi dans le projet de loi des mots comme « dissolution » et « liquidateur » ainsi que l'expression « liquidation de la Commission », en vue de la remplacer par une nouvelle commission solide, viable et à participation facultative. Cette expression est mentionnée huit fois dans le projet de loi. C'est énorme. Malheureusement, les expressions qui nous sont les plus familières, comme « mise en commun » et « carnet de livraison », ne figurent que deux fois dans le projet de loi. On s'est beaucoup plus attardé aux caisses de retraite des administrateurs nommés et de leurs personnes à charge.

Un autre élément intéressant du projet de loi C-18 est l'article 105.1, qui porte sur l'importation de grain. En cas de violation de cette loi, le gouvernement s'attend à ce que l'agriculteur fautif paie l'amende prévue et qu'il se voie imposer une peine d'emprisonnement maximale de quatre ans, sous réserve du pouvoir discrétionnaire conféré au tribunal. Les partisans de ce projet de loi affirment qu'une fois entrée en vigueur, cette loi devra évidemment être respectée par le gouvernement.

We have been down this road before. Be careful who you listen to. This is quite important. You have to separate the good seed from the chaff. I have with me here a pamphlet from 1990 that is advocating getting a payment for a legendary Crow Rate benefit. Once the Crow Rate was gone, we would have cheaper freight rates, these people said in this pamphlet. There would be more competition and more efficiency. Our freight rates are up 400 per cent. The riddance of the Crow would stabilize Western farmers' incomes and reduce their debts, says this pamphlet. Farm debt has gone up from \$22 billion to \$67 billion in this time. Stronger rural economies. Wrong again. We lost over 30 per cent of our farms and nearly 65 per cent of our under 35-year-old farmers, and their children, I might add. That is very serious. Most of our towns are dead or dying. Oh, and one more thing: The people who wrote the pamphlet proclaimed we would no longer be vulnerable to trade actions after we got rid of the Crow. Wrong again. Who put out such propaganda? The contributors on the back of this pamphlet include Cargill Limited, Canola and Pulse Grower Association, the Western Barley Growers' Association and the Western Canadian Wheat Growers' Association. I do not know if you have heard of these guys, but be careful who you listen to. Their crystal balls are not too clear.

In closing, I would like to strongly recommend that the Senate not facilitate the breaking of laws in Canada. Request the vote for farmers, or leave well enough alone.

Laurence Nicholson, as an individual: It is certainly a pleasure for me to come before this committee today and talk about the Canadian Wheat Board and Bill C-18. I have spent my entire life working for the grain industry. My background is 30 years with Alberta Wheat Pool, ten years as a manager, 20 years as a pool rep out of the Peace River country, as well as Medicine Hat. Also, I have worked in organizations and putting sessions on with the Canadian Wheat Board, the Canada Grain Commission, Winnipeg Commodity Exchange and Transportation. I spent four years as a director with the Alberta Canola Producers' Commission, Canola Growers of Canada, Canola Council of Canada and eight years as a director with the Medicine Hat Co-op, and three of those years as chairman of the cooperative. I am an irrigation farmer just outside the city of Medicine Hat.

I have many concerns over Bill C-18, and I would like to focus on the dual marketing. If you look at the dual marketing aspect, there is no such thing as a workable dual marketing. Minister Strahl and his own personal task force did a study on this, and they concluded that dual marketing will not work. Also, Murray

Nous nous sommes déjà trouvés dans une situation semblable par le passé. Il faut bien connaître ceux qui essaient de nous convaincre. C'est très important. Il faut séparer le bon grain de l'ivraie. J'ai en main un dépliant publié en 1990 qui préconisait le versement d'un paiement en échange de la légendaire subvention du Nid-de-Corbeau. On apprenait dans ce dépliant qu'une fois cette subvention abolie, les tarifs de transport seraient réduits. La concurrence et l'efficacité seraient accrues. Or, les tarifs de transport que nous devons assumer ont augmenté de 400 p. 100. On disait aussi dans ce dépliant que l'abolition de la subvention du Nid-de-Corbeau permettrait de stabiliser le revenu des agriculteurs de l'Ouest et de réduire leur endettement. Or, l'endettement des agriculteurs est passé de 22 milliards de dollars à 67 milliards de dollars. On promettait une économie rurale plus solide. Encore une fois, cela ne s'est pas produit. Plus de 30 p. 100 de nos exploitations agricoles ont disparu. J'ajouterais aussi que près de 65 p. 100 des agriculteurs de moins de 35 ans ont cessé leurs activités. La situation est très grave. La plupart de nos municipalités ont été rayées de la carte ou sont à l'agonie. J'allais oublier : les gens qui ont rédigé ce dépliant affirmaient qu'une fois la subvention du Nid-de-Corbeau abolie, nous ne serions plus vulnérables aux mesures commerciales. Encore une fois, ils se sont trompés. Pourquoi diffuser une telle propagande? Au nombre des contributeurs mentionnés au verso de ce dépliant, on retrouve Cargill Limitée, la Canola and Pulse Grower Association, la Western Barley Growers' Association et la Western Canadian Wheat Growers' Association. Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ces gens, mais permettez-moi de vous mettre en garde contre certaines personnes qui pourraient tenter de vous convaincre. Leurs boules de cristal sont un peu embrouillées.

En terminant, je tiens à recommander fortement au Sénat de ne pas favoriser la violation des lois au Canada. Exigez que les agriculteurs puissent exercer leur droit de vote ou laissez les choses telles qu'elles sont.

Laurence Nicholson, à titre personnel : Je suis très heureux de comparaître devant votre comité aujourd'hui pour parler de la Commission canadienne du blé et du projet de loi C-18. J'ai passé toute ma vie à travailler dans l'industrie céréalière. Je compte 30 ans d'expérience au sein de l'Alberta Wheat Pool : 10 en tant que gestionnaire, et 20 en tant que représentant de la région de Peace River et de Medicine Hat. J'ai aussi travaillé au sein d'organisations comme la Commission canadienne du blé, la Commission canadienne des grains, la Bourse des marchandises de Winnipeg et le ministère des Transports. J'ai passé quatre ans comme directeur de l'Alberta Canola Producers' Commission, de la Canola Growers of Canada et du Conseil canadien du canola, ainsi que huit ans en tant que directeur de la Medicine Hat Co-op, doit trois également au poste de président de la coopérative. Je fais de la culture irriguée tout juste à l'extérieur de Medicine Hat.

Je trouve le projet de loi C-18 préoccupant à bien des égards et j'aimerais me concentrer surtout sur la question de la commercialisation mixte. Le concept de la commercialisation mixte est toujours voué à l'échec. Le ministre Strahl et les membres de son groupe de travail personnel ont réalisé une étude

Fulton did a study and came to the same conclusion. You cannot have dual marketing with a central desk seller as well as other sellers selling into the international market.

I will sidestep my notes and talk about an issue that I have not seen talked about at this table yet, and that is our customers, the 80 countries around the world who buy grain from the Canadian Wheat Board. What are their needs? What are their concerns about a constant, steady supply of grains and oilseeds over a 12-month period? I will give you an example of that. When I was on the Canola Council of Canada, we had pre-consultations, and we have those every year, with the Japanese. Across the table were 18 users of canola, as well as the Deputy Minister of Agriculture from Japan. Through a translator, from 9:00 in the morning until noon, their main concern was having a constant, steady supply of canola over a 12-month period. Their threat was that if we did not provide that, and of course you can talk about unions and all those other things that enter into it, then they would switch to soya, and it would be five years before they would even consider going back to canola. Why? Because of their food labelling in Japan.

We as farmers need to look at what our needs are and what the customers' needs are in the international market. If we do not have a market, we do not need a Canadian Wheat Board. We must as Canadians compete in a global market. The Canadian Wheat Board does a very good job of competing in the wheat market and moving grain. There have only been 2 years out of the 19 years that I have had to carry grain forward, and that was durum. Lo and behold, the last time I carried durum forward, I was selling at \$5.50 a bushel. I carried it forward because of the good marketing. There is a difference between marketing and selling. Marketing intelligence is vital in the international market, and I could go through that with you, but I certainly do not have enough time.

This is a complicated, complex issue. You are rushing through it. I was over listening to the House of Commons, and they were talking about their crime bill and the bullying in schools. I have never seen such bullying in my life as with this bill going through the House of Commons and now the Senate.

I attended that meeting in Winnipeg where the judge has ruled that we have the right to vote on how we market our grain. I cannot see for the life of me why we cannot back this up for a year or two and decide how we want to market our grain. We pay the

à ce sujet. Ils ont conclu que la commercialisation mixte ne marcherait pas. De plus, Murray Fulton a aussi effectué une étude et a formulé des conclusions identiques. Il n'est pas possible de mettre en place un système de commercialisation mixte, qui se compose d'un organe central de vente ainsi que d'autres vendeurs qui s'adressent au marché international.

Je vais m'éloigner de mes notes un instant pour parler d'une question qui n'a pas encore été débattue au sein de ce comité, soit le fait que nos clients sont les 80 pays qui achètent du grain de la Commission canadienne du blé. Quels sont leurs besoins? Quelles sont leurs préoccupations quant à l'approvisionnement constant de grains et d'oléagineux sur une période de 12 mois? Permettez-moi de vous présenter un exemple. Lorsque je faisais partie du Conseil canadien du canola, nous avons tenu des consultations préalables et, chaque année, c'est ce que nous faisons auprès des autorités japonaises. Autour de la table siégeaient 18 utilisateurs de canola, ainsi que le sous-ministre de l'Agriculture du Japon. Par l'entremise d'un interprète, ils nous ont fait savoir tout au long de la réunion, soit de 9 heures à midi, qu'ils souhaitaient d'abord et avant tout que l'approvisionnement en canola soit constant au cours d'une période de 12 mois. À défaut d'avoir une telle garantie — et, évidemment, on pouvait parler des syndicats et de toutes les autres choses connexes —, ils disaient qu'ils étaient prêts à passer au soja et qu'il s'écoulerait au moins cinq ans avant qu'ils envisagent de recommencer à acheter du canola. Pourquoi? À cause des pratiques d'étiquetage alimentaire en vigueur au Japon.

En tant qu'agriculteurs, nous devons examiner nos besoins ainsi que ceux de nos clients sur la scène internationale. S'il n'existe pas de marché, nous n'avons pas besoin de la Commission canadienne du blé. Nous devons soutenir la concurrence à l'échelle mondiale. La Commission canadienne du blé se tire très bien d'affaire dans le marché concurrentiel du blé et du grain. Je n'ai pas réussi à écouler tout mon grain — du blé dur — seulement au cours de deux années sur 19. Surprise, la dernière fois que je n'ai pas écoulé tout mon blé dur, il se vendait à 5,50 \$ le boisseau. J'ai fait cela grâce aux bonnes pratiques de commercialisation. Il existe une différence entre la commercialisation et la vente. Les renseignements en matière de commercialisation sont essentiels sur le marché international. Je pourrais approfondir ce sujet avec vous, mais je n'ai certainement pas le temps de le faire.

Il s'agit d'une question complexe. Vous êtes en train d'adopter le projet de loi à toute vapeur. Je suis allé à la Chambre des communes, où j'ai entendu des députés parler du projet de loi sur la criminalité et de l'intimidation à l'école. Or, de toute ma vie, je n'ai jamais été témoin d'autant d'intimidation que dans le cas de l'adoption de ce projet de loi à la Chambre des communes et, maintenant, au Sénat.

J'ai assisté à la réunion organisée à Winnipeg, où le juge a statué que nous avons le droit de nous prononcer au sujet de la façon dont nous souhaitons commercialiser notre grain. Je n'arrive absolument pas à comprendre pourquoi on ne pourrait

cost, not the government. The only government involvement are the government guarantees and the backing of the Canadian Wheat Board.

My dad, bless his soul, is gone. He worked vitally hard to get the Alberta Co-operative Wheat Producers started. The name was later changed in 1929 to Alberta Wheat Pool. He would roll over in his grave today to see what is happening to this industry. Can we not learn from our fathers of the past?

Good heavens, this took 75 years to build, and since 1998 when we had our elected board of directors, we have changed that organization. We do have marketing choice under the Canadian Wheat Board. Yes, it is not perfect. We do not live in a perfect world and there is not one person around this table who can say they are a perfect person. We do not have perfect organizations, but we need to change with the times and they have done that. I think we need to give them a chance to continue to work for the betterment of the farmers of Western Canada.

Kenneth Larsen, as an individual: Ladies and gentlemen, it is an honour to be here and speak before the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. I was last before this committee in 1996 when you were holding hearings into the amended Canadian Wheat Board Act. I have bombarded you with paper so you are doubly brave for inviting me. I will attempt to be succinct this morning.

There is a certain air of unreality here. I think we are talking about the fruit of the poisoned tree here with this legislation.

I will quote Chief Justice Fraser. I will not quote the whole sentence:

The detrimental consequences of the executive branch of government defining for itself — and by itself — the scope of its lawful power have been revealed . . . in the tumult of history.

This is an illegal piece of legislation. I do not know how you fix it. I am not a constitutional lawyer, but it needs to be fixed because you are denying us our right. This bill will hurt people.

In this set of hearings, there have been cogent questions asked by some senators. For example, are there studies that show that farmers will be better off without the Wheat Board? I thought that was a sensible question. And Mr. Knubley rattled off a series of so-called studies that purported to show that farmers would be better off.

The next logical question in that sequence would have been this: How many of those studies had direct access to the Canadian Wheat Board's sales figures? The answer to that question would

pas prendre nos distances pendant un an ou deux, puis décider du mode de commercialisation de notre grain. C'est nous qui assumons les coûts, pas le gouvernement. Tout ce que le gouvernement peut faire, c'est de nous offrir des garanties et d'appuyer la Commission canadienne du blé.

Mon père nous a malheureusement quittés. Il a travaillé d'arrache-pied pour mettre sur pied l'Alberta Co-operative Wheat Producers. En 1929, cet organisme a été rebaptisé l'Alberta Wheat Pool. Il se retournerait dans sa tombe aujourd'hui en voyant ce qui est en train de se produire dans cette industrie. Pouvons-nous nous inspirer de l'expérience de nos pères?

Dieu du ciel, il a fallu 75 ans pour créer cette organisation et, depuis 1998, année où les membres du conseil d'administration ont commencé à être élus, nous l'avons modifiée. Dans le contexte de la Commission canadienne du blé, nous disposons bel et bien d'un libre choix en matière de commercialisation. Tout n'est pas parfait, loin de là. Nous ne vivons pas dans un monde parfait, et aucun de nous autour de cette table ne peut affirmer qu'il est parfait. Nos organisations ne sont pas parfaites, mais nous devons évoluer au fil du temps, et c'est ce qu'elles ont fait. Je pense que nous devons leur donner la chance de continuer d'améliorer la qualité de vie des agriculteurs de l'Ouest canadien.

Kenneth Larsen, à titre personnel : Mesdames et messieurs, c'est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd'hui devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. La dernière fois que j'ai comparu devant votre comité, c'était en 1996. À cette époque, le comité tenait des audiences sur la modification de la Loi sur la Commission canadienne du blé. Après vous avoir bombardés de documents, je vous trouve très courageux de m'avoir invité quand même. Je vais tenter d'être bref ce matin.

Il règne ici une certaine ambiance irréaliste. En ce qui concerne ce projet de loi, je pense qu'il s'agit du fruit de l'arbre empoisonné.

Permettez-moi de citer le juge en chef Fraser. Je ne vais lire qu'un bout de la phrase :

Quand le pouvoir exécutif définit lui-même toute la portée de son autorité, les conséquences peuvent être funestes, comme nous l'apprennent certains des chapitres [...] de l'histoire.

Ce projet de loi est illégal. Je ne sais pas ce qu'il faut faire pour le corriger. Je ne suis pas constitutionnaliste, mais il faut le corriger parce que vous nous privez de notre droit. Ce projet de loi va causer du tort à des gens.

Au cours de ces audiences, des sénateurs ont posé des questions pertinentes. Par exemple : existe-t-il des études qui révèlent que la situation des agriculteurs va s'améliorer si l'on abolit la Commission canadienne du blé? J'ai trouvé que c'était une question pertinente. Et M. Knubley a brandi une série de soi-disant études qui indiquaient que les agriculteurs se porteraient mieux sans cette commission.

Il aurait ensuite été logique de poser la question suivante : dans combien de ces études les auteurs ont-ils eu accès directement aux chiffres d'affaires de la Commission canadienne du blé? La

have been zero; none of them did. They were not really studies in the sense that academics think of studies. There are some better studies. There have been academics who have had complete access to the Canadian Wheat Board's figures. I am thinking of Kraft, Tyrchniewicz, Furtan. They have all come back and said the Wheat Board does better than private trade for farmers. That is the silver standard of studies. I prefer the gold standard of studies an adversarial approach that you see in regulatory commissions and in courts, where everything is on the table, everything is subpoenaed, and everything is looked at, debated and examined.

There have been 14 of those studies carried out on the Wheat Board, usually by the U.S. Department of Commerce under international trade law. Every one of those involved the complete examination of all the Wheat Board's relevant sales figures, cross-examined by opponents, examined by experts from both sides, debated and sifted through finally, all behind closed doors because of commercial confidentiality. Those 14 studies have all shown that the board either does as well or better than the open market for farmers.

The one I am most familiar with, which was brought down in 1999, showed that the Wheat Board did better for farmers on barley than the open market in that period of investigation. The other noteworthy one I think is the one on durum wheat, which showed that in 59 of 60 months the board did better than the open market for farmers. Those are irrefutable facts, tested and objective. There are 14 of them. I attached them to the paper that I sent to you.

Be careful when you pass this legislation because it will hurt people.

There was an affable gentleman at the hearing the other day who said, "Well, the Crow rate, we all got along afterwards." I do not think so. We lost between 35 and 40 per cent of our farmers. We lost 40 per cent of our grain elevators. I watched who got knocked out. That raised the bar for sustainability on the farm. Who did that knock out? That did not knock out the little old farmers; they are well set. It knocked out the young farmers who are heavily leveraged and it knocked out a second class of farmer. That is the farmer who wants to produce a lot, is aggressive and is a high producer. They are also heavily leveraged and many of those farmers got knocked out at that point. I suspect the same thing may happen here.

We are also given a lot of wishing and hoping. Value-added will save the day; everything will be wonderful.

réponse à cette question aurait été : aucune. Il ne s'agissait pas vraiment d'études, du moins pas selon la définition qu'en donne le milieu universitaire. Il existe des études plus fiables. Des universitaires ont eu accès à tous les chiffres de la Commission canadienne du blé. Je pense à Kraft, Tyrchniewicz et Furtan. Ils ont tous déclaré que la commission faisait du meilleur travail pour les agriculteurs que les courtiers privés. Comparativement aux études de deuxième ordre, je préfère celles qui sont conformes aux normes les plus élevées et qui suivent une procédure contradictoire, comme celle que l'on constate dans les commissions de réglementation et les tribunaux, où tous les témoins sont cités à comparaître et où tous les éléments de preuve sont examinés et font l'objet de débats.

La Commission canadienne du blé a fait l'objet de 14 études de ce genre. La plupart ont été réalisées par le département américain du Commerce, en vertu du droit commercial international. Dans chacun des cas, on a procédé à un examen complet des chiffres d'affaires pertinents de la Commission canadienne du blé. Ces données ont été examinées par des détracteurs de la commission, ainsi que par des experts des deux côtés, et elles ont fait l'objet de débats exhaustifs. Tout cela s'est passé derrière des portes closes en raison du caractère confidentiel des renseignements commerciaux. Les 14 études ont toutes révélé que le rendement de la commission était égal ou supérieur à celui du marché libre.

L'étude que je connais le mieux, réalisée en 1999, a montré que la Commission canadienne du blé avait été plus efficace pour les producteurs d'orge que le marché libre au cours de la période visée par l'enquête. Une autre qui est digne de mention est celle qui portait sur le blé dur. Elle a révélé qu'au cours de 59 mois sur 60, la commission avait procuré aux agriculteurs de meilleurs résultats que le marché libre. Il s'agit de faits irréfutables, éprouvés et objectifs. Il y en a 14 en tout. Je les ai joints au document que je vous ai fait parvenir.

Prenez le temps de bien réfléchir avant d'adopter ce projet de loi, car il va causer du tort à des gens.

L'autre jour, un homme affable a déclaré ceci au cours d'une audience du comité : « Et bien, tout le monde s'est bien tiré d'affaire après l'abolition de la subvention du Nid-de-Corbeau. » Je ne suis pas d'accord. De 35 à 40 p. 100 des agriculteurs ont cessé leurs activités. Nous avons perdu 40 p. 100 de nos silos-élevateurs. J'ai observé qui allait en subir les contrecoups. En raison de cette décision, les exploitations agricoles ont eu de plus en plus de mal à assurer leur durabilité. Qui en a subi les contrecoups? Cette décision n'a pas touché les petits agriculteurs de longue date; ils étaient implantés solidement. Elle a nui aux jeunes agriculteurs qui sont lourdement endettés, ainsi qu'à une deuxième catégorie d'agriculteurs. Il s'agit des agriculteurs qui ont une production intensive et une approche énergique. Ils sont aussi lourdement endettés, et bon nombre d'entre eux ont dû cesser leurs activités. Je crains que la même chose se produise dans le cas qui nous occupe.

On nous présente aussi beaucoup de vœux pieux. La valeur ajoutée va tout arranger et tout sera merveilleux dans le meilleur des mondes.

We have the canola myth. If you look at what that is, we have heard lots of statements about how wheat acreage is declining; canola acreage is coming up. If you actually look at the statistical tables that come with the Wheat Board audited statement prepared by Stats Canada and track the time when the canola acreage started to come up, you will also notice that that is when herbicide-tolerant canolas were introduced. I can remember flying across the Prairies in the late 1980s and a third or better of the land was absolutely black in the summertime, black summer fallow. That is all changed now. It is all beautiful yellow because of the change to continuous cropping made possible by herbicide-tolerant plants.

We are talking about value-adding. There is value-adding taking place in canola right now. There is a \$110 million plant being put in in Washington State to add value to canola from Western Canada. The board has nothing to do with canola marketing.

We have all heard about Alliance Grain Traders, who will build a big pasta plant in Regina. I would like to read you one sentence of their prospectus. I appreciate, Mr. Chair, that I am about out of time.

The Chair: You will conclude with that one sentence, please.

Mr. Larsen: I will conclude, if I may.

The sentence in their prospectus says: "Margin erosion is combated by negotiating lower prices from growers . . ." "Margin erosion" means they will make their profit by negotiating lower prices from growers.

Senator Plett: The three gentlemen from Manitoba indicated the size of their farms. Mr. Nicholson alluded a bit to that but, for the record, could I know how many acres you seed, Mr. Nicholson?

Mr. Nicholson: A section of irrigation produces anywhere from 40,000 to 60,000 bushels a year, because irrigation is high production. I have had in excess of 120 bushels an acre of wheat. I have also had over 60 bushels of canola on irrigation.

Senator Plett: Mr. Larsen, where do you farm and how large is your farm?

Mr. Larsen: I farm west of Sylvan Lake. I would like to decline answering that and I will tell you why. There is a matter of principle involved here, senator. I believe we are all equal before the law and I do not want you to prejudice or to be prejudiced by whether I am a larger farmer than these fellows or a smaller farmer or an older farmer or a younger farmer.

Parlons du mythe du canola. Beaucoup de personnes nous ont parlé de la diminution de la superficie des cultures de blé et nous ont dit que la culture du canola était en hausse. Si vous prenez le temps d'examiner les tableaux statistiques établis par Statistique qui accompagnent l'état financier vérifié de la Commission canadienne du blé, vous vous rendrez compte que la superficie des cultures de canola a commencé à augmenter lorsqu'on s'est mis à utiliser du canola qui tolère les herbicides. Je me souviens d'avoir survolé les Prairies vers la fin des années 1980 et d'avoir constaté qu'au moins le tiers des terres étaient complètement noires pendant l'été. Il s'agit de la jachère d'été. Tout cela a maintenant changé. Les terres ont toutes une belle couleur jaune maintenant parce que la culture continue est possible grâce aux plantes qui tolèrent les herbicides.

On parle de valeur ajoutée. À l'heure actuelle, le canola fait l'objet d'un processus de valeur ajoutée. On est en train d'aménager une usine de 110 millions de dollars dans l'État de Washington pour ajouter de la valeur au canola de l'Ouest canadien. La commission n'a rien à voir avec la commercialisation du canola.

Nous avons tous entendu parler de l'Alliance Grain Traders, qui va construire une grande usine de fabrication de pâtes à Regina. J'aimerais citer une phrase de son dépliant. Monsieur le président, je vois qu'il ne me reste presque plus de temps.

Le président : Je vous prierais de conclure votre intervention avec cette phrase.

M. Larsen : Je vais conclure mon intervention là-dessus.

Voici ce que dit cette phrase : « On peut combattre l'érosion des marges bénéficiaires en négociant des prix plus bas avec les producteurs. » L'« érosion des marges bénéficiaires » signifie qu'ils vont faire des profits en négociant des prix plus bas avec les producteurs.

Le sénateur Plett : Les trois témoins du Manitoba ont précisé la taille de leur exploitation agricole. M. Nicholson y a fait un peu allusion. Aux fins du compte rendu, monsieur Nicholson, pourriez-vous nous dire combien d'acres vous cultivez?

M. Nicholson : Une partie de la culture irriguée, qui est à production intensive, produit de 40 000 à 60 000 boisseaux par année. Sur ma terre, une acre de blé produit plus de 120 boisseaux. J'obtiens aussi plus de 60 boisseaux de canola grâce à la culture irriguée.

Le sénateur Plett : Monsieur Larsen, où se trouve votre exploitation agricole et quelle est sa taille?

M. Larsen : Mon exploitation agricole se trouve à l'ouest de Sylvan Lake. Je préférerais ne pas répondre à cette question et voici pourquoi. Monsieur le sénateur, c'est pour moi une question de principe. Je crois que nous sommes tous égaux devant la loi et je ne souhaite donc pas que vous soyez influencé par le fait que mon exploitation agricole est plus importante ou moins importante que celle d'un autre ou que je suis un agriculteur plus vieux ou plus jeune qu'un autre.

Senator Plett: Mr. Chair, I will accept your ruling.

The Chair: Just a minute, please. I would like, if possible, the witness to answer the question. If you want to decline, you can do so, but we would like to have it on record.

Mr. Larsen: I think I have given my reasons.

The Chair: The chair will respect the witness. Senator Plett, please continue.

Senator Plett: I guess, given the fact that I have no idea what Mr. Larsen farms and how many acres he farms, I will simply voice my concern about that. He is here representing the farmers so I will not ask him any more questions as a result of that.

Mr. Larsen: Point of order, Mr. Chair.

Senator Plett: I will then turn over to other farmers who, indeed, are farmers.

Mr. Larsen: Point of order, Mr. Chair.

The Chair: Senator Plett, the Chair would like to intervene.

Honourable witnesses, you are here to answer questions. You do not have the privilege of a point of order.

Mr. Larsen: My apologies.

The Chair: Can we, together, assure Canadians that we will continue with fairness to hear from all witnesses who came and are here today to answer the questions of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry. Bill C-18 is an important process. On this, I recognize Senator Plett to continue with his line of questioning, to be followed by Senator Peterson.

Senator Plett: Mr. Sigurdson, I think you said about half of your crop is canola and half was wheat. Is that correct?

Mr. Sigurdson: Yes.

Senator Plett: I know you said you make more money on wheat, and I accept that, but how do you market your canola? Are you fairly successful in selling the canola, and where do you sell it?

Mr. Sigurdson: I pretty much take it to the elevator and take the price; that is it.

Senator Plett: Are there posted prices that you go to that say here is the price for canola today, and you can decide if you want that price? How do you determine it?

Mr. Sigurdson: I just pull up and ask the price. There is no negotiation.

Senator Plett: Whom do you phone?

Mr. Sigurdson: It is Richardson Pioneer in Swan River and maybe Cargill.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, je vais me soumettre à votre décision.

Le président : Un instant, je vous prie. Si possible, j'aimerais que le témoin réponde à la question. Vous pouvez refuser d'y répondre, mais, aux fins du compte rendu, vous devez nous faire part de votre décision.

M. Larsen : Je pense vous avoir expliqué pourquoi.

Le président : La présidence respecte la décision du témoin. Vous pouvez poursuivre, sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Je n'ai aucune idée des produits cultivés par M. Larsen ni du nombre d'acres qu'il exploite. Je m'interroge donc à ce sujet. Il dit être ici pour représenter les agriculteurs. Or, je ne vais pas lui poser d'autres questions puisqu'il refuse de donner des précisions sur sa situation.

M. Larsen : J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le sénateur Plett : Je vais m'adresser aux autres témoins qui, eux, sont bel et bien des agriculteurs.

M. Larsen : J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Le président : Sénateur Plett, la présidence souhaiterait intervenir.

Messieurs les témoins, vous êtes ici pour répondre aux questions. Vous n'avez pas le privilège d'invoquer le Règlement.

M. Larsen : Toutes mes excuses.

Le président : Ensemble, nous devons assurer aux Canadiens que nous allons continuer d'écouter de manière équitable tous les témoins qui sont venus ici aujourd'hui pour répondre aux questions des membres du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts. Le projet de loi C-18 est un processus important. Sur ce, je redonne la parole au sénateur Plett pour qu'il continue de poser des questions. Il sera suivi du sénateur Peterson.

Le sénateur Plett : Monsieur Sigurdson, vous avez dit que vos cultures sont réparties à peu près à parts égales entre le canola et le blé. C'est bien cela?

M. Sigurdson : Oui.

Le sénateur Plett : Vous avez dit que vous faisiez plus d'argent avec le blé, et je vous crois. Comment commercialisez-vous le canola? Réussissez-vous à bien vendre le canola et où le vendez-vous?

M. Sigurdson : En gros, je le transporte aux silos et j'accepte le prix qu'on m'en donne. C'est tout.

Le sénateur Plett : Des prix sont-ils publiés? Par exemple, pourriez-vous consulter le prix du canola aujourd'hui et décider s'il vous convient? Comment faites-vous pour déterminer le prix?

M. Sigurdson : Je n'ai qu'à téléphoner et demander le prix. Il n'y a aucune négociation.

Le sénateur Plett : À qui téléphonez-vous?

M. Sigurdson : À Richardson Pioneer, à Swan River, et je peux aussi téléphoner à Cargill.

Senator Plett: There are no posted prices that you can choose. One day the posted price is one, and the next day the posted price is something else.

Mr. Sigurdson: I do not see what is the sense of doing anything like this.

Senator Plett: Well, thank you. I will try with Mr. Dennis, then.

Sir, you were in my office a few weeks ago, and we had a wonderful conversation. Many of you shared your concerns and your reasons for having those concerns. I think you also said that you grow canola.

Mr. Dennis: That is correct, yes.

Senator Plett: One of your concerns was the fact that you may sell your canola, and I think the numbers you used were that you might sell your canola for \$10 a bushel, and the buyer might sell it for \$12 a bushel. That concerned you because someone was making 20 per cent on your canola.

I would like you to explain to me where the concern is and how you would get your price for your canola. We heard from other witnesses that there are posted prices, they can check the posted prices and they can decide whether they want them. Mr. Sigurdson is saying you have to take what you get, yet other witnesses have said there are posted prices. You can choose to sell or not sell for a certain price on a certain day.

Mr. Dennis: I will correct you. I do not think it was me who had that concern about who made the money after it left my gate.

When it comes to canola, it has become interesting lately because they mix the physical canola with things that traders could do in the city.

When it comes to actually marketing the physical canola, you just phone around, and out of three or four buyers that are close to your farm, within a freight amount, you can pick the highest price, and you sell it if your banker needs money at this particular time. You can forward contract and you can do all kinds of stuff. There are some risks involved in that, and I have incurred some of that risk myself. When you forward contract too much and an act of God comes along and you do not get it and you have to buy yourself out of that contract, it is very expensive. I would rather see something like that on a pool price on the Canadian Wheat Board, but that probably cannot happen under the WTO rules.

I do not think I clarified. I do farm 2,500 acres. When we went on these meetings, we were gathering up money for some important challenges. What we found to do with the size of farms is that the youngest farmers who were big and progressive — some of them actually won the young farmer of the year awards at the Red River

Le sénateur Plett : Vous ne pouvez pas choisir parmi différents prix publiés. Le prix varie de jour en jour.

M. Sigurdson : Je ne vois pas l'intérêt de faire une telle chose.

Le sénateur Plett : Bien, merci. Je vais poser la question à M. Dennis, alors.

Monsieur, nous avons eu une excellente discussion dans mon bureau il y a quelques semaines. Beaucoup d'agriculteurs comme vous m'ont fait part de leurs préoccupations et de ce qui les justifie. Je crois que vous m'avez également dit que vous cultivez le canola.

M. Dennis : Oui, c'est exact.

Le sénateur Plett : Vous étiez notamment préoccupé par le fait que vous pouviez vendre votre canola à 10 \$ le boisseau, alors que l'acheteur pouvait le vendre à 12 \$ le boisseau; je crois que ce sont les chiffres que vous m'avez fournis. Cela vous préoccupait, parce que l'acheteur réalisait un profit de 20 p. 100 grâce à votre canola.

J'aimerais que vous m'expliquiez ce qui vous inquiète et comment vous obtenez votre prix pour le canola. D'autres témoins ont affirmé que des prix sont publiés et qu'un agriculteur peut les consulter, puis déterminer s'ils lui conviennent. M. Sigurdson dit que vous devez prendre ce qu'on vous offre. Pourtant, d'autres témoins ont dit que des prix sont publiés. Les agriculteurs peuvent décider de vendre ou de ne pas vendre au prix offert un jour donné.

M. Dennis : Il y a erreur; je ne crois pas être celui qui était préoccupé par le fait que ce sont d'autres personnes qui réalisent des profits une fois que le produit leur est livré.

En ce qui concerne le canola, la situation est devenue intéressante ces derniers temps, parce que le canola disponible peut être intégré à des produits qui peuvent être négociés en ville.

En ce qui concerne la commercialisation du canola disponible, il suffit de faire quelques appels téléphoniques et de choisir, parmi les trois ou quatre acheteurs situés près de l'exploitation, à distance de transport, celui qui offre le prix le plus élevé, ensuite l'agriculteur peut vendre son produit si son institution financière a besoin d'un paiement pendant cette période. On peut conclure un contrat à terme et choisir plein d'autres options, dont certaines sont risquées, et j'ai moi-même déjà pris ce genre de risques. Lorsqu'on a trop de contrats à terme, qu'une catastrophe naturelle se produit et qu'on ne peut pas livrer la marchandise, il faut se retirer du contrat, et ça coûte très cher. Je préférerais que ce genre d'option soit offert par la Commission canadienne dans le cadre du système d'établissement du prix commun, mais c'est probablement impossible aux termes des règles de l'OMC.

Je crois que je n'ai pas clarifié la situation. Je cultive 2 500 acres de terres. Lorsque nous avons assisté à ces réunions, nous recueillions des fonds pour composer avec des difficultés importantes. En ce qui concerne la taille des exploitations, nous avons constaté que nos principaux donateurs étaient de jeunes

Ex in Winnipeg — were our largest donators. They have the most to lose on the most acres for the longest period of time. I want to clear that up. That is something I could not get in within my five minutes.

When it comes to marketing canola, you take what you are offered unless you will hold it for a long period of time, and it can go either way.

Senator Plett: Thank you. I think you told me in my office how many acres you farmed, and I should have for the record here asked anyway, but I certainly appreciate that.

Being from Manitoba, I am quite concerned about what happens in Manitoba, and I am happy that we have three Manitoba farmers here today whom I would deem as successful farmers.

Of course, oats used to be part of the Canadian Wheat Board and are no longer. In Manitoba, I believe we have quite a bit of oats, and, as a matter of fact, a very successful company in Portage la Prairie called Can-Oat employs 125 people. Since oats were dropped by the Canadian Wheat Board — I would like one of the three of you to answer — have oats not become a larger product? Have we not started seeding more oats and been more successful in Manitoba with oats? Certainly, in Manitoba, especially, wheat has gone down drastically. Whether or not it is because of the Wheat Board, I will not comment. However, it has gone down. What is your comment on oats?

Mr. Baker: After it was removed from the Wheat Board, we saw the price of oats drop precipitously, immediately, and it is just recovering now from where it was when adjusted for inflation. We are still seeing high volatility in the oats market. I would say the only reason it has recovered is because the amount of acreage in the States has dropped. If we were to see the same acres planted in the states, I am sure the price would drop again.

As for whether or not oats have taken over in Manitoba, I can only speak to my farm. The only reason we plant oats is it works in our rotation. It is certainly not because we view it as a cash crop. There is some land where it just works better than other crops that we have.

The Chair: I will now recognize Senator Peterson, and you being the opposition senator responsible for agriculture, will have the same time allotment as the sponsor, Senator Plett.

agriculteurs axés sur le progrès qui avaient de grandes exploitations; certains ont même remporté le prix de l'agriculteur de l'année à l'exposition de la rivière Rouge, à Winnipeg. À long terme, ce sont ces agriculteurs qui exploitent la plus vaste superficie de terres agricoles qui ont le plus à perdre. C'est ce que je voulais clarifier, et je n'ai pas pu le faire pendant mon intervention de cinq minutes.

Pour ce qui est de la commercialisation du canola, on prend ce qu'on nous offre, à moins d'être prêt à garder le produit longtemps; c'est l'un ou l'autre.

Le sénateur Plett : Merci. Je crois que vous m'avez indiqué la superficie de vos terres cultivées lorsque vous étiez dans mon bureau. J'aurais dû vous poser la question officiellement, mais je suis certainement content que vous ayez apporté cette précision.

Étant manitobain, je suis très préoccupé par ce qui se passe dans ma province, et je suis heureux d'entendre aujourd'hui trois Manitobains que je considère comme des agriculteurs prospères.

Évidemment, l'avoine faisait autrefois partie des cultures commercialisées par la Commission canadienne du blé; ce n'est plus le cas. Je crois que le Manitoba produit beaucoup d'orge, même qu'une entreprise très prospère de Portage la Prairie, Can-Oat, emploie 125 personnes. L'un de vous trois peut-il me dire si le secteur de l'avoine a pris plus d'ampleur depuis que la Commission canadienne du blé a arrêté de commercialiser cette céréale? Les agriculteurs manitobains n'ont-ils pas commencé à semer plus d'orge et à profiter davantage de cette culture? On a certainement observé une diminution draconienne de la production de blé, en particulier au Manitoba. Je ne saurais dire si la Commission canadienne du blé en est responsable. Cependant, la production a effectivement baissé. Quel est votre avis sur la production d'avoine?

M. Baker : Lorsque la Commission canadienne du blé a décidé de ne plus commercialiser l'avoine, le prix de l'avoine a immédiatement chuté de façon draconienne, et maintenant, en tenant compte de l'inflation, on se rend compte que le prix commence tout juste à remonter. Le marché de l'avoine est encore très instable. Je crois que le prix a remonté seulement parce que la superficie des terres où on cultive l'avoine a diminué aux États-Unis. Si les agriculteurs américains recommençaient à cultiver autant d'avoine qu'auparavant, je suis persuadé que le prix chuterait de nouveau.

Pour ce qui est de savoir s'il y a eu une augmentation de la production d'avoine au Manitoba, je peux seulement me prononcer sur ma propre exploitation agricole. Nous semons de l'orge seulement parce que cette culture s'intègre bien à notre plan de rotation. Ce n'est certainement pas parce que nous considérons l'orge comme une culture commerciale. Il y a certaines terres où ce produit se cultive mieux que d'autres.

Le président : J'accorde maintenant la parole au sénateur Peterson. Comme il est le porte-parole de l'opposition en matière d'agriculture, il disposera du même temps de parole que le parrain, le sénateur Plett.

Senator Peterson: Thank you, gentlemen, for being here this morning and discussing this issue with us. It is disheartening to hear your young farmers, Mr. Sigurdson and Mr. Baker, with the future of agriculture in Canada, expressing their grave concerns over the loss of the Canadian Wheat Board.

The government would have you believe that when the Wheat Board is gone, revenues will soar and the good times will roll. You have indicated that input costs are growing, margins are shrinking, and, with the demise of the Canadian Wheat Board, do you see the margins shrinking even further?

Mr. Baker: I would have to agree with your statement. We are working harder and harder to squeeze more from every acre of land that we have just to break even now. Any help we can get is appreciated. I do not see this bill as helping us at all.

Mr. Sigurdson: If wheat goes like canola, the Wheat Board has been clear that because our customers do not want GM wheat, they have kept that out of the marketplace. All that will do is increase our costs. Once the Wheat Board is gone, they have free rein to do whatever they want. Canola is about \$50 an acre for the seed, and that is only five pounds of seed. That is ridiculous. If wheat goes anything like canola, that will add to our cost and we will get less for our grain.

Senator Peterson: You do not see revenues soaring?

Mr. Sigurdson: No.

The Chair: Mr. Larsen, there has been a lot of discussion about price transparency, posting and farmers being able to check around and get this big price. Do you have any comment on that?

Mr. Larsen: The so-called price transparency comes through the commodity exchanges. It is a question of intelligence. By that, I mean the ability to source information. Whatever sources of information we have available to us as farmers is always time delayed between that and the private market.

The other part about of this is that it is a private marketplace administered by just a few corporations. There is not a lot of price transparency. If you look at what has happened on the Chicago Mercantile Exchange in the last couple of weeks, \$1.2 billion worth of futures contracts disappeared. The money is gone because MF Global has gone into receivership. There is not a lot of price transparency there.

On the other hand, when I go to the Wheat Board, I know exactly what my costs will be to get the grain from my farm to port because the Wheat Board publishes all of that. With canola, I can look at the port price and the inland price, but the two do not necessarily connect. I could bore you to tears with the point about inland to port, but I will not.

Le sénateur Peterson : Merci, messieurs, d'être venus ce matin pour discuter avec nous de ce dossier. Il est décourageant d'entendre de jeunes agriculteurs, MM. Sigurdson et Baker, se dire vivement préoccupés par l'avenir de l'agriculture canadienne, en raison de la perte éventuelle de la Commission canadienne du blé.

Le gouvernement voudrait vous faire croire qu'une fois la Commission canadienne du blé disparue, vos revenus augmenteront, et une ère de prospérité s'ensuivra. Vous avez indiqué que le coût des intrants augmente, alors que vos marges se réduisent. Si la Commission canadienne du blé disparaissait, croyez-vous que vos marges pourraient diminuer encore plus?

M. Baker : Je crois que oui. Aujourd'hui, nous travaillons de plus en plus fort pour tirer tout ce que nous pouvons de chaque acre de terre, juste pour faire nos frais. Nous sommes reconnaissants de toute aide que nous pouvons recevoir. Je ne crois pas du tout que ce projet de loi pourrait nous aider.

M. Sigurdson : La Commission canadienne du blé a indiqué clairement qu'elle ne vend pas de blé génétiquement modifié sur le marché parce que nos clients n'en veulent pas. Si le secteur du blé devient comme celui du canola, cela ne fera qu'augmenter nos coûts. Lorsque la Commission canadienne du blé disparaîtra, les producteurs pourront faire tout ce qu'ils veulent. Les semences de canola coûtent environ 50 \$ l'acre; ça correspond à seulement cinq livres de semences. C'est ridicule. Si le secteur du blé devient comme celui du canola, cela augmentera nos coûts, et nous obtiendrons moins d'argent pour nos céréales.

Le sénateur Peterson : Vous ne vous attendez pas à une hausse de revenus?

M. Sigurdson : Non.

Le président : Monsieur Larsen, on a beaucoup parlé de la transparence des prix, de l'affichage et du fait que les agriculteurs pourront faire des comparaisons qui leur permettront d'obtenir un prix nettement avantageux. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Larsen : La prétendue transparence des prix vient des bourses de marchandises. En fait, c'est une question d'information. Cela se résume à la capacité d'obtenir de l'information. Quelles que soient les sources dont ils disposent, les agriculteurs n'ont jamais accès en temps réel à l'information du marché privé.

En outre, le marché est administré par une poignée de sociétés. Il n'y a guère de transparence de prix. Ces dernières semaines au Chicago Mercantile Exchange, 1,2 milliard de dollars en contrats à terme ont disparu. Cet argent s'est volatilisé quand la société MF Global a été mise sous séquestre. On ne peut pas dire qu'il y a là une grande transparence de prix.

La Commission du blé, quant à elle, publie tous ses prix. Je sais donc exactement ce qu'il m'en coûtera pour transporter mon grain de la ferme au port. Dans le cas du canola, je peux regarder le prix au port et le prix aux terminaux intérieurs, mais il n'y a pas nécessairement concordance entre les deux. Je pourrais vous endormir avec tous ces détails, mais je ne le ferai pas.

Senator Peterson: A price can be posted, but what you will get is when you go to the elevator and they tell you what you will get. Is that not the bottom line?

Mr. Larsen: That is the real crux of the issue. Sure, you can have a posted price, but in the U.S., they are lost leader prices to get you to the elevator. That is the case with canola, too. You have a posted price, you go to the elevator and there is always some reason it is not quite where it should be.

Senator Peterson: Since the government has chosen the option to ignore the ruling of the Federal Court, what options do you think you have available to you going forward? I do not care who answers.

Mr. Nicholson: I will try to take a crack at that one. We do not have any other option other than this Senate committee. Whatever you guys decide will be our future, and I am not very happy with that.

Really, in my opinion, you need an accredited study and analysis on the Canadian Wheat Board operation, and I will even go as far as to say the open market, so that farmers can have a fair comparison between the two organizations. That has not been done. I do not know whether you realize what an accredited study is; I have been there, done that, sat across the table from a new post to have a study done and these people come in and bid on it. I notice there is always a question that is posed by the guy who will be doing the study: What is the final outcome you want to see come out of this study? When you tell them that, they zero in on it.

When an accredited study is done by an economist and then given to a totally independent economist and another one after that, then you have an accredited study that is factual. Some of these studies are not totally factual. I would like to see an accredited study done on both the open market system and the Canadian Wheat Board system and then have a plebiscite of producers to vote fairly.

If I may, back in 2006, when this whole issue started to surface, I took it upon myself to hold 30 meetings in Southern Alberta with producers who were interested in knowing the information. I had a Canadian Wheat Board representative talk about all the marketing options they offered. I then took over and asked a question. We have three customers who buy canola from Canada, which are China, Japan and Mexico. Those countries buy the largest volume of raw canola from Canada. How do those countries buy canola from Canada? In all 30 meetings, I could not get an answer because farmers did not know. One guy got up and said, "I think they buy it on the Winnipeg Commodity Exchange." They do not buy one tonne on the Winnipeg Commodity Exchange. That exchange is only a price discovery mechanism that also takes some of the risk out of the marketplace for the grain company.

If you want to get into that, I can put a session on for you, but it will take me more than five minutes.

Le sénateur Peterson : Un prix peut être affiché, mais vous saurez vraiment ce que vous obtiendrez une fois au silo. N'est-ce pas ce qui se passe?

M. Larsen : C'est effectivement le cœur du problème. Le prix affiché peut être un prix d'appel pour vous attirer au silo, on voit cela aux États-Unis. C'est la même chose pour le canola. Un prix est affiché, mais une fois au silo, pour une raison ou une autre, on n'obtient pas exactement ce prix.

Le sénateur Peterson : Comme le gouvernement a choisi de ne pas tenir compte du jugement de la Cour fédérale, quelles autres options s'offrent maintenant à vous? Ma question ne s'adresse à personne en particulier.

M. Nicholson : Je vais tenter de répondre. Nous n'avons aucune autre option que ce comité sénatorial. Notre avenir est entre vos mains, et je ne m'en réjouis pas.

À mon avis, il faudrait une analyse et une étude agréée sur la Commission canadienne du blé, et j'ajouterais même sur le marché ouvert, pour que les agriculteurs puissent bénéficier d'une comparaison équitable. Cela n'a pas été fait. Je ne sais trop si vous savez ce qu'est une étude agréée. J'ai déjà assisté à des entrevues où des gens offraient leurs services pour faire une étude. La personne retenue demandera inmanquablement : que recherchez-vous comme résultat final? Et c'est sur ce résultat qu'elle se concentrera.

Quand un économiste effectue une étude agréée et qu'on soumet cette étude à un autre économiste qui est entièrement indépendant, puis à un autre par la suite, on a alors une étude agréée qui est fondée sur des faits. Certaines des études qui ont été réalisées ne sont pas entièrement factuelles. J'aimerais qu'il y ait une étude agréée sur le système de marché ouvert et sur le système de la Commission canadienne du blé, et ensuite un plébiscite dans le cadre duquel les producteurs pourront se prononcer de façon équitable.

Si je puis me permettre, en 2006, quand cette question a surgi, j'ai pris l'initiative d'organiser 30 réunions dans le Sud de l'Alberta avec des producteurs qui voulaient savoir à quoi s'en tenir. Un représentant de la Commission canadienne du blé que j'avais invité exposait les différentes options de commercialisation qu'offrait la commission, et je prenais ensuite la parole pour poser une question. Nous avons trois clients qui achètent du canola du Canada, à savoir la Chine, le Japon et le Mexique. Ce sont ces pays qui achètent le plus de canola brut du Canada. Comment procèdent-ils? Dans ces 30 réunions, aucun agriculteur n'a été en mesure de me répondre. Un type s'est levé et a dit : « Je pense qu'ils achètent le canola à la Bourse de marchandises de Winnipeg. » Ils n'achètent pas une tonne de canola à la Bourse de marchandises de Winnipeg. Cette bourse ne sert qu'à déterminer les prix et à alléger quelque peu les risques des sociétés céréalières sur le marché.

Si la chose vous intéresse, je peux vous faire une présentation, mais il me faudra plus que cinq minutes.

The Chair: Any other comments on the question of Senator Peterson?

Mr. Dennis: Can you repeat the premise of it?

Senator Peterson: The government has chosen the option of ignoring the court ruling. Having said that, what options do you think you have in moving forward and dealing with this?

Mr. Dennis: I think we are really hopeful. This Senate committee is supposed to be looking at this in a non-partisan way. I am hoping this does not split straight down party lines, because it should not do that.

Will farmers get by? I would say the majority will get by. They will look a lot further afield for input and maybe even groceries. Everything they can do to pull that belt in by two or three holes they will do. That will cause extreme pressure on the local communities in the West. That is what happened with the Crow Rate; it caused extreme pressures and we saw towns die and pavement pounded. We saw all kinds of things.

If you people, if the whole works of you guys could have public meetings in the West, and if you could see what we saw at our meetings — we saw farmers and their sons and daughters, grandma and grandpa, mom and baby all show up. These people do not normally show up at farm meetings; 15 or 20 people usually show up, and it is for the free hat. This, however, was powerful. There is not a person in this room, if they saw what I saw this summer, who would allow this bill to be pass. That I know for sure. I will end there.

Senator Tkachuk: I would like to point out that outstanding young farmers from both Saskatchewan and Alberta support our bill, Bill C-18, the two provinces just to the west of Manitoba.

I often hear the phrase “cash crop.” Actually, I think it was you, Mr. Sigurdson, who used that term. Farmers use that phrase all the time. What do you mean by “cash crop?”

Mr. Baker: I will take that question. “Cash crop” is a term that is used on canola a lot because many farmers feel they can sell it right off the field, they have the cash in hand and it is worth quite a bit of money right now. It often trades at a discount to soybeans in terms of oil, but that is never brought up, and the markets used for canola are less than transparent. That is generally what is meant by the phrase.

Senator Tkachuk: It has been used for a long time for other crops, right?

Mr. Baker: Yes.

Senator Tkachuk: Basically, they are non-Wheat Board crops, are they not? Am I pretty close to being right?

Mr. Sigurdson: Well, we make more with wheat on our farm, and that is cash.

Le président : Y a-t-il d'autres observations concernant la question du sénateur Peterson?

M. Dennis : Pourriez-vous répéter la prémisse de la question?

Le sénateur Peterson : Le gouvernement a choisi de ne pas tenir compte du jugement de la cour. Cela dit, quelles options s'offrent maintenant à vous?

M. Dennis : Nous avons bon espoir, je crois. Ce comité sénatorial doit examiner le dossier de façon impartiale. J'espère qu'on ne s'en tiendra pas aux lignes de parti, parce que cela ne devrait pas être ainsi.

Les agriculteurs pourront-ils joindre les deux bouts? Je dirais que la majorité d'entre eux réussiront. Ils n'hésiteront pas à s'approvisionner plus loin pour ce qui est de leurs intrants et même de leur épicerie. Ils feront tout en leur pouvoir pour se serrer un peu plus la ceinture. Cela occasionnera des difficultés dans les collectivités de l'Ouest. C'est ce qui s'est produit avec le tarif du Nid-de-Corbeau; ce tarif a causé beaucoup de difficultés, des villes ont été abandonnées. Nous avons vu toutes sortes de choses.

Si vous pouviez organiser des réunions publiques dans l'Ouest, vous verriez ce que nous avons vu. Nous avons vu des agriculteurs avec leurs fils, leurs filles, leurs grands-pères et leurs grands-mères, ainsi que de jeunes mères avec leur bébé. Ces gens n'assistent pas habituellement à des réunions agricoles. Non, généralement 15 ou 20 personnes se présentent, et c'est pour avoir un chapeau gratuit. Ces réunions étaient bouleversantes. Si vous aviez vu ce que j'ai vu l'été passé, aucun d'entre vous ne permettrait l'adoption de ce projet de loi. J'en suis certain. Je m'arrêterai ici.

Le sénateur Tkachuk : Je tiens à signaler que de jeunes agriculteurs remarquables de la Saskatchewan et de l'Alberta, deux provinces immédiatement à l'ouest du Manitoba, appuient le projet de loi C-18.

J'entends souvent l'expression « culture commerciale ». En fait, je pense que c'est vous, monsieur Sigurdson, qui avez utilisé cette expression. Les agriculteurs utilisent constamment cette expression. Qu'entend-on par « culture commerciale »?

M. Baker : Je vais répondre. On parle souvent de « culture commerciale » quand il est question du canola, car les agriculteurs estiment qu'ils peuvent le vendre dès que la récolte est terminée. Ils touchent immédiatement de l'argent et ils obtiennent un bon montant actuellement. Le canola est souvent vendu à rabais par rapport au soya pour ce qui est de l'huile, mais on n'en parle jamais, et les marchés utilisés pour le canola n'ont rien de transparent. C'est généralement ce qu'on entend par cette expression.

Le sénateur Tkachuk : On l'utilise depuis longtemps pour d'autres cultures, n'est-ce pas?

M. Baker : Oui.

Le sénateur Tkachuk : Il s'agit essentiellement de cultures qui ne relèvent pas de la Commission du blé, n'est-ce pas? Ai-je plutôt raison?

M. Sigurdson : Eh bien, le blé rapporte plus d'argent sur ma ferme, et c'est commercial.

Senator Tkachuk: You never refer to Wheat Board crops as cash crops, though. Cash crops are the crops needed to get cash flow into your farm operation, right?

Mr. Baker: I think we are talking semantics now.

Senator Tkachuk: No, we are not. The phrase is used all the time. I am just saying that you need the non-Wheat Board crops to fund your farm so you can have cash flow to grow your wheat. There are not many straight wheat farmers out there.

Mr. Baker: That is not just because of the Wheat Board. Obviously, we need a rotation.

Senator Tkachuk: I did not say it was. I am just pointing this out.

Mr. Baker: I would like to point out that there is a cash advance through the Wheat Board; you can take up to \$100,000 interest-free. You have options for cash flow through the Wheat Board. It is not as if you are stuck without your money for 18 months, as some people make it out to seem.

I would also like to point out that with the program being transferred to the canola growers, it will no longer be the case that it is interest-free; they will withhold \$3,000 from you.

Mr. Dennis: I would like to make a point on that.

Senator Tkachuk: Go ahead, Mr. Dennis.

Mr. Dennis: Because some people treat some of these crops as cash crops — we have our wheat and cash advances on those as well, but because they treat them as cash crops, they dump a lot of it. Some of these big, progressive farmers who think they are progressive harm our price by dumping all of their cash crops in the fall. We probably lose \$1 or \$2 per bushel in canola because we are pounding it into the market so fast.

That is my take on cash crops. It is not a positive thing, but it satisfies the banker. It gets you through, and that is why they use that term. I do not think it is a good term.

Senator Tkachuk: You can sell it into the market and get paid for it.

Mr. Dennis: Yes, whatever price is there today, yes.

Senator Tkachuk: Mr. Larsen, you talked a bit about the trade challenges and the examination of our Canadian Wheat Board and extolled the value of the Canadian Wheat Board because of those studies, but really what those studies showed is that there was no trade advantage to anyone else, and that is why we won those cases.

Le sénateur Tkachuk : Vous ne dites cependant jamais que les cultures qui relèvent de la Commission du blé sont des cultures commerciales. Les cultures commerciales sont les cultures nécessaires pour obtenir de l'argent comptant pour vos activités, c'est bien cela?

M. Baker : Je pense qu'il s'agit là de sémantique.

Le sénateur Tkachuk : Non, ce n'est pas le cas. On entend constamment cette expression. Je dis simplement que vous avez besoin des cultures qui ne relèvent pas de la Commission du blé pour financer votre ferme et avoir les fonds nécessaires pour cultiver votre blé. Il n'y a pas beaucoup d'agriculteurs qui ne cultivent que du blé.

M. Baker : Ce n'est pas uniquement en raison de la Commission du blé. Nous devons faire une rotation.

Le sénateur Tkachuk : Je n'ai pas dit que c'était le seul facteur. Je signale simplement un fait.

M. Baker : Je tiens à préciser qu'il est possible d'obtenir une avance de fonds auprès de la Commission du blé; on peut obtenir jusqu'à 100 000 \$ sans intérêt. La Commission du blé offre différentes options à cet égard. Contrairement à ce que certains laissent entendre, nous ne passons pas 18 mois sans le sou.

Je voudrais aussi signaler que ce programme sera transféré aux producteurs de canola et qu'en conséquence, nous n'aurons plus d'avance sans intérêt; un montant de 3 000 \$ sera retenu.

M. Dennis : J'aimerais intervenir à ce sujet.

Le sénateur Tkachuk : Allez-y, monsieur Dennis.

M. Dennis : Parce que certains agriculteurs traitent certaines cultures comme des cultures commerciales — nous avons des avances pour notre blé et pour ces cultures aussi, mais parce qu'ils les traitent comme des cultures commerciales —, ils font du dumping. Certains gros agriculteurs qui se croient progressifs font baisser les prix en vendant toutes leurs cultures commerciales à l'automne. Nous perdons probablement 1 \$ ou 2 \$ par boisseau de canola parce qu'il en arrive trop sur le marché à l'automne.

Voilà ce que je pense des cultures commerciales. Je ne vois pas là quelque chose de positif, mais cela satisfait le banquier. Nous obtenons des fonds, et c'est pourquoi on les appelle ainsi. Je ne crois pas que ce soit une bonne expression.

Le sénateur Tkachuk : Vous pouvez vendre votre récolte sur le marché et toucher de l'argent.

M. Dennis : Oui, nous pouvons obtenir le prix du jour quel qu'il soit, oui.

Le sénateur Tkachuk : Monsieur Larsen, vous avez parlé des contestations commerciales et des examens dont la Commission canadienne du blé a fait l'objet. Vous avez aussi vanté les vertus de la Commission canadienne du blé en vous basant sur ces études. Cependant, en réalité, ces études ont montré qu'il n'existe aucun avantage commercial, et c'est pourquoi nous avons eu gain de cause.

Mr. Larsen: That is not an entirely fair characterization, if I may. It depends on which one —

Senator Tkachuk: You go ahead and answer the question.

Mr. Larsen: It depends on which study you are looking at. Some of them were just equivocal. With the durum and barley, it showed the board was actually an advantage.

Senator Tkachuk: You cannot have it both ways, though, right? You cannot determine there is an advantage and then have a discussion about it, a case resolved and won, which only proves we do not have any advantage.

Mr. Larsen: Not all those examinations looked at the same grade of grain and that sort of thing. They were looking at different aspects of our export grain market.

Mr. Nicholson: I attended a meeting in Medicine Hat where we had Catelli up from the United States, a large pasta company that uses a lot of durum. The CEO and the controller were there, as well as the grain manager. In their presentation they indicated to the durum producers in Medicine Hat that 100 per cent of the durum in their pasta plant comes from Canada and the Canadian Wheat Board. He put on a very good presentation.

During the question period I knew the question was going to come, because I knew who was in the audience and most of the producers in there because I had travelled that area for 20 years. The first question was: You use 100 per cent of your durum requirements from the Canadian Wheat Board. Do you pay a premium price for that durum?

The answer that he gave was that the Canadian Wheat Board is a tough negotiator when it comes to price. By our decision, because of quality control and getting 100 per cent of our requirements from the Canadian Wheat Board, we think we are giving you a premium.

I knew the next question as well, I could have asked it myself: If we do not have a Canadian Wheat Board, will you still buy 100 per cent of your requirements from Canada?

The grains manager got up and said: By buying the wheat from Canada, the Canadian Wheat Board can go to any designated area, where we can get the quality that we want. When we order, for example, 14.2 per cent durum, that is what we get. We do not get 14.3 or 14.4, we get 14.2. We cannot do that by sourcing it direct to farmers.

M. Larsen : Cette interprétation n'est pas tout à fait juste, si je puis dire. Tout dépend de quelle...

Le sénateur Tkachuk : Allez-y, vous pouvez répondre à la question.

M. Larsen : Cela dépend de quelle étude vous parlez. Certaines études étaient équivoques. Dans le cas du blé dur et de l'orge, on a montré que la commission était un avantage.

Le sénateur Tkachuk : On ne peut toutefois pas jouer sur les deux tableaux, n'est-ce pas? On ne peut déterminer qu'il existe un avantage puis tenir une discussion à ce sujet. L'affaire est réglée et nous avons gagné, ce qui prouve que nous n'avons pas d'avantage.

M. Larsen : Dans les études, il n'était pas toujours question des mêmes grades de grain et ce genre de chose. On a examiné différents aspects de nos exportations de grain.

M. Nicholson : J'ai assisté, à Medicine Hat, à une réunion où des représentants de Catelli étaient venus des États-Unis. Catelli est un important fabricant de pâtes alimentaires qui utilise beaucoup de blé dur. Le PDG et le contrôleur étaient présents, ainsi que le directeur responsable de l'approvisionnement en grain. Dans leur exposé, ils ont expliqué aux producteurs de blé dur de Medicine Hat qu'ils n'utilisent à leur usine que du blé dur canadien de la Commission canadienne du blé. C'était une excellente présentation.

Je savais qui était dans la salle. Je connaissais d'ailleurs la plupart des producteurs parce que je parcours la région depuis 20 ans. Je savais donc qu'une question était sur toutes les lèvres. Durant la période des questions, la première question a été : vous vous approvisionnez uniquement auprès de la Commission canadienne du blé pour votre blé dur. Payez-vous un prix supérieur?

Le représentant a répondu que la Commission canadienne du blé était un négociateur redoutable pour ce qui est des prix. Compte tenu des exigences en matière de qualité et du fait que Catelli s'approvisionne exclusivement auprès de la Commission canadienne du blé, cette société estime qu'elle nous avantage.

La deuxième question ne m'a pas surpris non plus, j'aurais pu la poser moi-même. Si la Commission canadienne du blé disparaissait, continueriez-vous de vous approvisionner exclusivement au Canada?

Le directeur responsable de l'approvisionnement en grain s'est levé et a déclaré que la Commission canadienne du blé pouvait se rendre dans n'importe quelle région désignée pour trouver la qualité de blé recherchée. Lorsque Catelli commande du blé dur contenant 14,2 p. 100 de protéines, c'est ce qu'elle obtient. Elle ne reçoit pas du blé dur dont la teneur protéinique est de 14,3 ou 14,4, mais bien de 14,2. Cela est impossible quand on achète directement des agriculteurs.

I live in a city that used to have three flour mills, Medicine Hat. We only have one now. Of the wheat going in there, hard red spring wheat, 97 per cent comes from the elevators. Why? Quality control. Again, when they order 14.2 or 14 or 13.5, that is what they get. The elevator companies supply it.

They do pay a premium price to me as a producer if I deliver there, and when I put that grain in the bin, I sample it every year when it goes in. However, when it comes out of the bin, one load will be 13.7, the next 13.5, and that is not what the mills want. When they order 13.5, that is what they want and that is what they get.

The quality control system we have between the Canada Grain Commission and the Canadian Wheat Board, without question, markets grain for Canada. The Certificate Final of the Canada Grain Commission on exports, in particular, guarantee the amount of grain, the quality of grain, and the buyers love it.

Senator Tkachuk: I have one more question. There has been lots of discussion about the plebiscite held by the Canadian Wheat Board. There has been quite a bit of debate in front of the committee about the validity of the list and the vote itself. One thing I know for sure, there has been a lot of talk about democracy.

Another thing I know for sure is that 60 per cent or thereabouts — the wheat farmers, not the barley farmers — of that vote, about half the people voted of the 68,000. That would be about 34,000 people, not necessarily farmers. The 60 per cent voted to keep the single desk, and 40 per cent voted not to keep it. There was no question on the dual-marketing system.

From my way of thinking, what the 60 per cent needs is the 40 per cent. In other words, the 20,400 farmers said we want the single desk and we want to force the 13,600 other farmers who do not want the single desk to be part of the system. No matter what their democratic right is to have a farm and to sell where they want, we want to force all those farmers so that we can have the Canadian Wheat Board. How does that fit within the democratic description of what you are trying to tell us today?

The Chair: Thank you for the last question, Senator Tkachuk. Mr. Nicholson and Mr. Dennis, and then we will move to Senator Mercer.

Mr. Nicholson, your answer, please.

Mr. Nicholson: You raise a very interesting question. When I was chairman of the Medicine Hat co-op I took that organization through a strategic renewal. On that issue, the only way to really

À Medicine Hat, où j'habite, il y avait anciennement trois minoteries. Il n'y en a plus qu'une seule. Quarante-vingt-dix-sept pour cent du blé de force roux de printemps livré à cette minoterie provient des silos. Pourquoi? En raison du contrôle de la qualité. Quand la minoterie commande du blé d'une teneur protéinique de 14,2, de 14 ou de 13,5, c'est ce qu'elle obtient. Les exploitants de silos sont en mesure de livrer ce qui est demandé.

On me donne un prix supérieur, en ma qualité de producteur, si je livre mon grain. Chaque année je prélève des échantillons au moment de l'entreposage. Cependant, quand on sort le grain, un chargement a une teneur de 13,7, le suivant, une teneur de 13,5, et ce n'est pas ce que les minoteries veulent. Lorsqu'elles commandent une teneur de 13,5, c'est ce qu'elles veulent et c'est ce qu'elles obtiennent.

Il est clair que le système d'assurance de la qualité de la Commission canadienne des grains et la Commission canadienne du blé met en valeur le blé canadien. La Commission canadienne des grains délivre des certificats attestant de la quantité et de la qualité des cargaisons de grain destinées à l'exportation, et les acheteurs adorent cela.

Le sénateur Tkachuk : J'ai une autre question. On a beaucoup parlé du plébiscite qu'a tenu la Commission canadienne du blé. La validité de la liste et le vote en soi ont suscité bien des débats au comité. Chose certaine, il a souvent été question de démocratie.

Une autre chose qui est certaine, c'est qu'environ 60 p. 100 des gens — on s'adressait aux producteurs de blé, non d'orge —, soit environ la moitié des 68 000 personnes inscrites, ont voté. C'est donc dire qu'environ 34 000 personnes qui ne sont pas nécessairement des agriculteurs ont voté. Ainsi, 60 p. 100 ont voté en faveur du maintien du guichet unique, et 40 p. 100 contre. Il n'y avait aucune question sur l'établissement d'un système de commercialisation mixte.

Selon moi, ce qui manque à ceux qui ont voté en faveur du maintien dans une proportion de 60 p. 100, c'est l'appui de la tranche de 40 p. 100. Autrement dit, 20 400 agriculteurs ont dit qu'ils voulaient un guichet unique et qu'ils étaient prêts à forcer les 13 600 autres qui n'en voulaient pas à faire partie du système. Bien qu'ils aient le droit démocratique d'avoir une ferme et de vendre leurs produits où ils le souhaitent, on veut les forcer à passer par la Commission canadienne du blé pour conserver cette dernière. Comment cela s'inscrit-il dans le discours démocratique que vous tenez aujourd'hui?

Le président : Merci pour votre dernière question, sénateur Tkachuk. M. Nicholson sera suivi par M. Dennis, et nous passerons ensuite au sénateur Mercer.

Monsieur Nicholson, veuillez répondre s'il vous plaît.

M. Nicholson : Vous soulevez une question très intéressante. J'ai piloté un renouvellement stratégique quand j'étais président de la coop de Medicine Hat. La seule façon de régler cette

solve it is to set up a committee within the industry, three from each side, and there has to be compromise on who gets the vote.

When I would go into the coffee shop there was always coffee-shop talk about farmers. When we have a cash renter, should he be allowed to vote in the Canadian Wheat Board? The discussion around the table was no, because he has no interest in the grain. When renting on a crop-share basis, should the landlord have a vote? The answer was, you are damned right, because I still have a vested interest in marketing grain, even though my renter is moving it. He is getting a cash flow, either for his pension or whatever from that grain, so he should have a right to vote on how it is marketed. Then you get into the whole debate.

A Hutterite colony lives close to me. They are huge. They farm two townships of land. Mike told me before I came here last week that they have 1.2 million bushels of hard red spring to market, let alone their durum and other crops. They have 10 brand new John Deere combines, and they support the Canadian Wheat Board. I said to Mike, by you having that much grain should you get 1.2 million votes on the Canadian Wheat Board? No, he said, I am satisfied with one, but I want to make sure that the ones are heard and we design a system that is in the best interests of the majority of farmers.

Will you get 100 per cent? Never. You do not get 100 per cent of anything. We have a government in power right now with only 40 per cent of the vote.

Democracy is one person, one person, no matter which way you look at it. That is the only fair system. If you do not have that, do have you democracy?

The Chair: Mr. Dennis, a short response, please.

Mr. Dennis: We are talking about choice here. I want to make it clear that choice is not democracy. What we have here are people who want open market, they want the private market, and the majority of the people want single desk. We know that nothing in between will work. Chuck Strahl said it would not work.

Eight times in Bill C-18 it talks about wrapping up this thing that we know will not work. We know that the government of the day knows it will not work. We have to go to committee of the whole to do these kinds of decisions. That is the way it is. We cannot set speed limits based on how much money the guy has and whether he has a car that goes fast. We cannot do that. We have to go to the committee of the whole. Everyone cannot be the captain of the hockey team. In those kinds of issues, that is what democracy is for.

I want to just touch quickly on Canadian Wheat Board trade challenges. Because the Canadian Wheat Board was grandfathered in and we know that it creates a premium, the trade challenges were based on having a premium; is it being done

question, c'est d'établir dans le secteur un comité composé de trois représentants de chaque côté. De plus, il doit y avoir des compromis en ce qui concerne le droit de vote.

J'ai beaucoup entendu parler d'agriculture dans les cafés. Est-ce qu'une personne qui loue au comptant une terre devrait pouvoir voter à la Commission canadienne du blé? Les gens s'entendaient pour dire que non, car le grain ne présente pas d'intérêt pour cette personne. Toutefois, qu'en est-il du propriétaire qui conclut un contrat de métayage? Tous convenaient qu'il devait avoir droit de vote, parce que la commercialisation du grain le touche directement, même si c'est le locataire qui fait les démarches. Il obtiendra de l'argent de la vente du grain, que ce soit pour sa pension ou pour autre chose. Il doit donc avoir le droit de voter sur la façon dont le grain est commercialisé. On entre alors dans le vif du débat.

J'habite près d'une colonie hutterite. C'est une grosse colonie qui cultive deux townships. Mike m'a dit avant mon départ la semaine dernière qu'ils ont 1,2 million de boisseaux de blé de force roux de printemps à vendre, sans compter leur blé dur et leurs autres récoltes. Ils ont 10 nouvelles moissonneuses-batteuses John Deere, et ils appuient la Commission canadienne du blé. J'ai demandé à Mike s'il devrait avoir 1,2 million de votes à la Commission canadienne du blé étant donné tout ce grain. Il m'a répondu qu'un seul vote lui suffisait, mais qu'il voulait s'assurer que toutes les voix étaient entendues et qu'on conçoive un système qui sert les intérêts de la majorité des agriculteurs.

Aurons-nous 100 p. 100 des voix? Jamais. On n'obtient jamais 100 p. 100 de quoi que ce soit. Le gouvernement au pouvoir actuellement n'a obtenu que 40 p. 100 des votes.

La démocratie se résume à une personne, un vote, peu importe comment on regarde les choses. C'est le seul système qui est juste. Sans cela, peut-on vraiment parler de démocratie?

Le président : Monsieur Dennis, je vous demanderais de bien vouloir être bref.

M. Dennis : Il est question de choix ici. Je tiens à préciser que le choix et la démocratie sont deux concepts. Certains veulent un marché ouvert, ils veulent faire affaire avec le secteur privé, mais la majorité des gens veulent un guichet unique. Nous savons qu'il n'y a pas de demi-mesures. Chuck Strahl a dit que cela ne fonctionnerait pas.

Le projet de loi C-18 revient huit fois sur cette mesure qui ne fonctionnera pas, nous le savons. Nous savons que le gouvernement est conscient que cela ne fonctionnera pas. Il faut un comité plénier pour prendre ce genre de décisions. Voilà ce qu'il en est. Nous n'établissons pas les limites de vitesse en fonction de la richesse des gens ou de la puissance de leur voiture. Nous ne pouvons faire cela. Nous avons besoin d'un comité plénier. Les joueurs de hockey ne peuvent pas tous être capitaine de leur équipe. C'est dans ces situations qu'on applique la démocratie.

J'aborderai rapidement les défis de la Commission canadienne du blé. La Commission canadienne du blé bénéficie d'une clause d'antériorité et nous donne un avantage, nous le savons. Les contestations commerciales visaient cet avantage; était-il équitable?

fairly? That is what we won on. We proved that it was being done fairly. If we give up that premium, we cannot, because it was grandfathered in. If we give it up, we cannot get it back. If what we were doing today was creating a premium, the same trade rules would not let us do it. That is the proof that this bill is not going to do anything positive for farmers.

Senator Mercer: Mr. Larsen, talked about things being factual. Facts do not play a big role in things around here these days. It is more ideologically driven.

This committee did a study a number of years ago on rural poverty. As we travelled across the country we concluded that in rural areas of Canada suicides are up, family violence is up, family split-ups are up, bankruptcies are up, and all because of the inability of rural communities to survive in the modern world today.

With that background, when Bill C-18 comes into play, if it does pass and receive Royal Assent, do you see those three or four things that I have mentioned getting worse in rural Canada, in Western Canada, because of this bill?

Mr. Larsen: Everything flows from economics. I cannot tell you what will happen in the future, but I know what happened when the cost base of agriculture went up through the Crow rate. Here we are talking about lowering the net income of farmers. Of course, that will have a big impact on farms. I watched it happen in my own community. We had 53 farmers delivering in my own postal code. When the Crow rate was gone, and all was settled and done, there were 2 of us left — 2 out of 53.

I watched those young people, kids I went to school with, go broke because of the change in the economics imposed upon Western Canada by that change. This is another major change that will bring down the whole grain structure in Western Canada and that will make a big difference. We do not have anywhere else to go now. Cattle were up for a time. They are pretty good again but not where it was before. There are only two packing plants that buy our cattle now. Of course, there will be social disruption from this.

Senator Mercer: Mr. Dennis, in response to the question about democracy, you responded very well. A number of times you outlined the various words that appear in the act, which was very helpful.

When the act was amended in 1998, the then chairman of this committee was Senator Gustafson from Saskatchewan, a man for whom I have a great deal of respect. He had been the former parliamentary secretary to the former prime minister, as well as a long-standing member of Parliament and a long-standing member of the Senate. He stepped out of the chair on the day the committee was considering the amendments to the Canadian Wheat Board Act, which were to change section 47.1 to put it in the condition it is in today. Senator Gustafson put that into the act to protect farmers, so that farmers could have a say in future changes to the Canadian Wheat Board.

C'est ce que nous avons obtenu. Nous avons prouvé que c'était équitable. Si nous y renonçons, nous ne pourrions le récupérer, car il faisait l'objet d'une clause d'antériorité. Si nous tentions aujourd'hui de créer un avantage, les mêmes règles commerciales nous empêcheraient de le faire. Voilà la preuve que ce projet de loi ne fera rien de bien pour les agriculteurs.

Le sénateur Mercer : M. Larsen a dit qu'il fallait s'en tenir aux faits. Or, ces derniers temps, les faits sont devenus plutôt secondaires ici. C'est l'idéologie qui prime.

Le comité s'est penché sur la pauvreté en milieu rural il y a quelques années. Nous avons pu constater dans nos déplacements que le taux de suicide, les cas de violence familiale, le nombre de familles éclatées et le nombre de faillites sont à la hausse, en raison de l'incapacité des collectivités rurales de s'adapter au monde d'aujourd'hui.

Dans ce contexte, si le projet de loi C-18 est adopté et qu'il reçoit la sanction royale, pensez-vous que les trois ou quatre problèmes que j'ai mentionnés s'aggraveront dans les régions rurales, notamment dans l'Ouest du Canada?

M. Larsen : L'économie est au cœur de tout. Je ne peux pas vous dire ce qui se produira à l'avenir, mais je sais ce qui s'est produit quand les coûts des agriculteurs ont augmenté à cause du tarif du Nid-de-Corbeau. Il est évident que la réduction du revenu net des agriculteurs aura une incidence considérable sur les exploitations agricoles. J'ai pu le constater chez moi. Nous étions 53 agriculteurs sous le même code postal. Quand le tarif du Nid-de-Corbeau a été aboli et que tout a été réglé, nous n'étions plus que deux, deux sur 53.

J'ai vu des jeunes, des jeunes avec qui j'étais allé à l'école, faire faillite en raison des changements économiques imposés à l'Ouest canadien. Cette mesure constitue un autre changement important qui entraînera l'effondrement du secteur du grain dans l'Ouest canadien et qui aura d'importantes conséquences. Nous ne savons plus vers quoi nous tourner. Les prix du bétail ont augmenté à certain temps. Ces prix sont redevenus intéressants, mais pas comme ils l'étaient auparavant. Il n'y a que deux usines de transformation qui achètent notre bétail maintenant. Il est évident que ces changements entraîneront des perturbations sociales.

Le sénateur Mercer : Monsieur Dennis, vous avez très bien répondu à la question concernant la démocratie. Vous avez insisté à différentes reprises sur les mots qui se trouvent dans la loi, et c'était très utile.

Quand la loi a été modifiée en 1998, le sénateur Gustafson, de la Saskatchewan, pour qui j'ai beaucoup de respect, présidait ce comité. Il avait été secrétaire parlementaire d'un ex-premier ministre et il comptait une longue expérience à titre de député et de sénateur. Il a quitté la présidence le jour où le comité a étudié les modifications à la Loi sur la Commission canadienne du blé qui ont donné lieu au libellé actuel de l'article 47.1. Le sénateur Gustafson a ajouté ces dispositions pour protéger les agriculteurs de manière à ce qu'ils puissent faire entendre leur voix relativement aux éventuels changements apportés à la Commission canadienne du blé.

I am so frustrated by this. We are talking about the toothpaste being all over the tube. After Royal Assent we will not be able to put it back in and we will be back here in five years' time because the industry will be in crisis due to this legislation.

Is there a possible way to solve the situation as to who the actual voters should be? I ask that because both sides disagree so much on who the voters should be who are consulted under section 47.1.

Mr. Dennis: I am heartened that the Senate did change this to protect our farmer control on our farmer board. I remember the late Reg Alcock when he was responsible for the Canadian Wheat Board. I knew him very well. Reg had proposed in the 2006 election that we move to 15 farmer-elected directors. We would not have the appointed directors. That would give farmers more control. In 1998 the Senate helped us get some control and that was very good. We had some positive changes in tweaking something so it is as good as it can be. Is it perfect? No. Is it the best we have right now? Yes, it is, by far.

That control and those types of things are what we should be doing. We should not be throwing the baby out with the bathwater here. This is too much change too quickly, with no consultation process and no evidence that it is good. The way the trade rules even allowing it proves that it is bad. Some of those types of things are the things we need to do to ensure we will not make the mistakes that were made in the Crow rate debate. That was extremely hard on Western Canada and this will be hard on Western Canada. The Senate needs to look at this in a non-partisan way. If this goes down party lines, I would be very alarmed because that would prove that is the way it is being considered. I am urging and hoping that non-partisan is the way it will be considered.

Mr. Larsen: I believe the question related to the qualification to vote. That is already set out. It indicates an "actual producer." The objection has come from the other side that landlords should not be involved. Karl Marx would have agreed that landlords should not be involved but, as has been outlined, landlords also have a financial interest. Therefore it is defined already.

Senator Mercer: It is exciting when we have witnesses who are young and vibrant, as two of our witnesses are today. I hope that is an indication of the strong future of agriculture.

Senator Tkachuk: To us they are all young.

Mr. Nicholson: Just because we have snow on the roof does not mean the fire is out.

Senator Eaton: Mr. Dennis, you said you went to all seven meetings that were held this summer.

Mr. Dennis: That is correct.

Cette mesure me choque. En fait, c'est une véritable boîte de Pandore qu'on ne pourra plus refermer après la sanction royale. Nous devons tout recommencer dans cinq ans parce que le secteur sera en crise à cause de cette mesure législative.

Y a-t-il une façon de déterminer qui devrait voter? Je pose la question parce que les deux côtés ne s'entendent absolument pas sur qui devrait pouvoir voter aux termes de l'article 47.1.

M. Dennis : Je me réjouis que le Sénat ait apporté cette modification pour que les agriculteurs puissent conserver un certain contrôle sur le conseil d'administration composé d'agriculteurs. Je me souviens du regretté Reg Alcock qui était responsable de la Commission canadienne du blé. Je le connaissais très bien. Reg avait proposé durant la campagne électorale de 2006 qu'il y ait 15 administrateurs élus par les agriculteurs. Le gouvernement n'aurait pas nommé d'administrateurs. Les agriculteurs auraient eu davantage de contrôle. En 1998, le Sénat nous a aidés à obtenir un peu de contrôle et c'était très bien. Nous avons eu des résultats positifs grâce aux nombreuses améliorations apportées. Le système est-il parfait? Non. Est-ce ce qu'il y a de mieux actuellement? Oui, et de loin.

Nous devons conserver ce contrôle et adopter d'autres mesures du genre. Nous ne devons pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Tout change trop rapidement, sans consultation et sans aucune preuve qu'il s'agit d'une bonne chose. Étant donné les pratiques commerciales, il est clair que cette mesure est mauvaise. Nous avons besoin de certains de ces contrôles de manière à ne pas répéter les erreurs commises dans le débat sur le tarif du Nid-de-Corbeau. Ce tarif a porté un coup dur à l'Ouest canadien et cette mesure fera de même. Le Sénat doit demeurer impartial dans son examen. Si la ligne de parti s'applique, je serai alors très inquiet, car cela signifiera que cet examen repose sur des considérations partisans. J'espère que cette mesure fera l'objet d'un examen impartial et je vous implore d'agir en ce sens.

M. Larsen : La question concernait les critères pour voter, je crois. Ces critères existent déjà, il faut être un « producteur-exploitant ». Certains ont fait valoir que les propriétaires qui louent des terres ne devraient pas participer. Karl Marx aurait convenu que les propriétaires devraient être écartés, mais comme on l'a dit, les propriétaires ont aussi un intérêt financier. Les critères sont donc déjà établis.

Le sénateur Mercer : Il est toujours intéressant de recevoir de jeunes témoins dynamiques, comme deux de nos témoins aujourd'hui. J'espère qu'il s'agit là d'un signe précurseur d'un avenir prospère pour l'agriculture.

Le sénateur Tkachuk : Ils sont tous jeunes à nos yeux.

M. Nicholson : La passion ne s'éteint pas avec l'âge.

Le sénateur Eaton : Monsieur Dennis, vous avez dit que vous avez assisté aux sept réunions qui se sont tenues cet été.

M. Dennis : C'est exact.

Senator Eaton: How many other people went to all seven meetings, do you think?

Mr. Dennis: I do not think very many. Most of the meetings were pretty well all different people. I went because I wanted to see what was going on. It was me and two or three others who did that.

Senator Eaton: Mr. Sigurdson, did you say most of your customers do not want GM crops?

Mr. Sigurdson: Yes.

Senator Eaton: Who are your customers?

Mr. Sigurdson: Through the Wheat Board we market to Japan and 70 countries around the world. They have consulted with them and they say they do not want GM wheat and if we introduce it that will put all our markets in jeopardy.

Senator Eaton: Do places like China and India want GM-free wheat?

Mr. Sigurdson: I would assume so, yes.

Senator Eaton: You would assume?

Mr. Sigurdson: The Wheat Board consulted with them.

Senator Eaton: Do you know that for a fact?

Mr. Sigurdson: Yes.

Senator Eaton: We know that the EU does not want GM wheat.

Mr. Sigurdson: If we start losing markets because of GM wheat, it will cost us money.

Senator Eaton: I will not argue the point.

Mr. Nicholson, I believe you said in your presentation that you have a right to vote on how you want to market your grain. We have been fortunate this week to have many people appear before us. We had two people who farm in Southern Alberta who went to jail because they are so furious they were fined by the Wheat Board. They want the capacity to sell their own wheat. I appreciate your passion and your conviction. I am not questioning that. However, I saw two witnesses here yesterday who feel exactly differently from the way you feel and they are both hands-on farmers.

Mr. Nicholson: I am glad to answer that question. I have been around the block a time or two.

Senator Eaton: So have they.

Mr. Nicholson: They tried to move their grain into the United States without an export permit.

Senator Eaton: No, it was a much smaller offence than that.

Le sénateur Eaton : Combien de personnes sont allées aux sept réunions selon vous?

M. Dennis : Il n'y a en pas beaucoup à mon avis. Les participants variaient beaucoup d'une réunion à l'autre. J'ai assisté à toutes les réunions parce que je voulais voir ce qui se passait. Il n'y a que deux ou trois autres personnes qui ont fait de même.

Le sénateur Eaton : Monsieur Sigurdson, avez-vous dit que la plupart de vos clients ne veulent pas de blé génétiquement modifié?

M. Sigurdson : Oui.

Le sénateur Eaton : Qui sont vos clients?

M. Sigurdson : Nous vendons nos produits au Japon et à 70 autres pays par l'entremise de la Commission du blé. La Commission du blé a consulté ces clients et a affirmé qu'ils ne voulaient pas de blé génétiquement modifié et que nous compromettrons nos marchés si nous introduisons ce type de blé.

Le sénateur Eaton : Les pays comme la Chine et l'Inde veulent du blé non génétiquement modifié?

M. Sigurdson : Je suppose que oui.

Le sénateur Eaton : Vous supposez?

M. Sigurdson : La Commission canadienne du blé les a consultés.

Le sénateur Eaton : Vous en êtes certain?

M. Sigurdson : Oui.

Le sénateur Eaton : Nous savons que l'Union européenne ne veut pas de blé génétiquement modifié.

M. Sigurdson : Si nous commençons à perdre des marchés à cause du blé génétiquement modifié, cela nous coûtera de l'argent.

Le sénateur Eaton : Je ne contesterai pas cet argument.

Monsieur Nicholson, si je ne m'abuse, vous avez dit dans votre présentation que vous avez le droit de voter sur la façon dont vous voulez commercialiser votre grain. Nous avons eu la chance cette semaine d'entendre de nombreux témoins. Nous avons reçu deux agriculteurs du Sud de l'Alberta qui sont allés en prison. Ils sont furieux d'avoir été mis à l'amende par la Commission du blé. Ils veulent pouvoir vendre leur propre blé. Vous vous exprimez avec passion et conviction, je n'en doute point. Cependant, j'ai vu deux témoins ici hier qui ont un tout autre point de vue et ce sont deux agriculteurs qui cultivent eux-mêmes leur terre.

M. Nicholson : Je suis content de répondre à cette question. J'ai déjà vu neiger.

Le sénateur Eaton : Eux aussi.

M. Nicholson : Ils avaient essayé de transporter leur grain aux États-Unis sans permis d'exportation.

Le sénateur Eaton : Non, c'était une infraction moins grave que cela.

Mr. Nicholson: Their trucks were then seized and impounded in the impound lot and they tried to steal them back. That is the reason they went to jail.

Senator Eaton: According to them, and according to our records, they chose to go to jail rather than pay a fine because they did not approve of the monopoly.

Mr. Nicholson: They could have moved that down if they had gone into the producer buyback program and they could sell it to whoever they want.

Senator Eaton: We have heard lots of testimony on how the producer buyback does not work that well because farmers are always competing against the Wheat Board in the producer buyback. The Wheat Board goes ahead of farmers and cuts them out of the deal.

Mr. Nicholson: I am not saying it is perfect and I am not saying it cannot be modified to work better either.

Senator Peterson: I want to clarify. It was not the Canadian Wheat Board that fined the farmers. They were fined under the Customs Act.

[Translation]

The Chair: The deputy chair, the Honourable Senator Robichaud.

Senator Robichaud: Thank you, Mr. Chair. I have more of a comment.

[English]

I find it deplorable that witnesses have to justify being allowed to answer questions based on the number of acres they farm. That disqualified Mr. Larsen. I do not agree with that measure. Only two of the five directors appointed to this new board are farmers. The witnesses could ask senators here how many acres we farm. I do not farm any, but I am quite willing to listen to what witnesses want to tell us about their involvement in farming, direct or indirect, and how this bill will affect them.

Further, Mr. Chair, when I see all the papers that are circulating from the gallery to some senators, I might wonder whether the questions they are asking originate from them. However, I will not go there.

Senator Duffy: That is a point of order.

Senator Robichaud: It is not a point of order. It is exactly what is happening.

The Chair: Senator Robichaud, have you completed your comments?

Senator Robichaud: I will finish by thanking the witnesses for appearing before us. They have made their points clearly, which is why I have no further questions for them.

M. Nicholson : Leurs camions ont été saisis et mis en fourrière, et ils ont essayé de les voler pour les récupérer. C'est la raison pour laquelle ils ont fait de la prison.

Le sénateur Eaton : Selon eux, et selon nos dossiers, ils ont choisi d'aller en prison au lieu de payer une amende, parce qu'ils étaient contre le monopole.

M. Nicholson : Ils auraient pu livrer leur grain en participant au programme de rachat. Ils auraient pu ainsi vendre leur grain à n'importe qui.

Le sénateur Eaton : Beaucoup de témoins nous ont dit que le programme de rachat ne fonctionnait pas parce que les agriculteurs devaient concurrencer la Commission canadienne du blé. Cette dernière devance les agriculteurs et leur coupe l'herbe sous le pied.

M. Nicholson : Je ne dis pas que ce programme est parfait ou qu'on ne peut le modifier pour en améliorer le fonctionnement.

Le sénateur Peterson : Je tiens à préciser une chose. Ce n'est pas la Commission canadienne du blé qui a mis ces agriculteurs à l'amende. Ces amendes ont été imposées en vertu de la Loi sur les douanes.

[Français]

Le président : Le vice-président du comité, l'honorable sénateur Robichaud.

Le sénateur Robichaud : Merci, monsieur le président. J'aurais plutôt un commentaire.

[Traduction]

Je trouve déplorable que les témoins aient à justifier qu'ils ont le droit de répondre à des questions en fonction du nombre d'acres qu'ils cultivent. M. Larsen n'a donc pu répondre. Je ne souscris pas à cette pratique. Dans la nouvelle commission, seulement deux des cinq administrateurs qui ont été nommés sont des agriculteurs. Les témoins pourraient demander aux sénateurs ici présents combien d'acres ils cultivent. Je n'en cultive aucune, mais je veux bien entendre ce que les témoins ont à nous dire au sujet de leur expérience, directe ou indirecte, de l'agriculture et des conséquences de ce projet de loi pour eux.

En outre, monsieur le président, quand je vois tous les documents que reçoivent certains sénateurs, je me demande si les questions qu'ils posent viennent bien d'eux. Toutefois, je n'en dirai pas plus.

Le sénateur Duffy : C'est un recours au Règlement.

Le sénateur Robichaud : Ce n'est pas un recours au Règlement. C'est exactement ce qui se produit.

Le président : Sénateur Robichaud, avez-vous terminé?

Le sénateur Robichaud : Je terminerai en remerciant les témoins d'être venus nous rencontrer. Ils ont clairement exposé leurs points de vue et je n'ai pas d'autres questions à leur poser.

The Chair: I wish to indicate that we have exceeded our allotted time with these witnesses by 23 minutes, which I think is very fair.

I also wish to indicate that it is totally appropriate for staff of senators on both sides to bring information to senators.

Senator Plett: Mr. Chair, I think Senator Robichaud was making a comment in regard to what I said, so I think I should have the right to clarify what I said.

The Chair: On the matter of what you raised at the beginning, the clerk has just informed me —

Senator Plett: No, it is with regard to his insinuation that someone had said that someone did not have the right to be here or was not qualified or something along those lines.

The Chair: Do you wish to raise a point of order?

Senator Plett: Yes, please.

The Chair: I will listen to your point of order and then we will conclude with this panel.

Senator Plett: At the point that Mr. Larsen would not answer my question, I said I would no longer ask him questions. That is also my right.

The Chair: Thank you for that clarification.

Senator Robichaud: I did not name anyone. I just had the feeling that in order to validate their answers they had to say how many acres they farm, and I do not think that is right.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, I thank the witnesses for accepting our invitation to appear here today.

I would like to take this opportunity to introduce our next panel, which includes Mr. Wade Sobkowich, from the Western Grain Elevator Association, and Mr. Phil de Kemp, President of the Malting Industry Association of Canada. Thank you for accepting our invitation.

I would now invite the witnesses to make their presentations.

Wade Sobkowich, Executive Director, Western Grain Elevator Association: Thank you for inviting the Western Grain Elevator Association to appear today about Bill C-18. The Western Grain Elevator Association is an association of seven publicly-traded, private and farmer-owned grain businesses operating in Canada. I think everyone has received a copy of what I will read. At the bottom of the first page, you can see a listing of my members.

Introducing marketing freedom for wheat and barley by August 1, 2012, will significantly impact the operations of grain handlers and exporters. The industry shares the government's goal of ensuring a smooth transition to an open market.

Le président : Je tiens à signaler que nous avons dépassé de 23 minutes le temps prévu pour ces témoins, ce qui est tout à fait raisonnable à mon avis.

Je préciserai également qu'il est parfaitement convenable que les sénateurs des deux côtés reçoivent de l'information de leur personnel.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, je crois que le sénateur Robichaud a parlé de ce que j'ai dit plus tôt et je devrais avoir le droit, il me semble, de clarifier mes propos.

Le président : En ce qui concerne ce que vous avez soulevé au début, le greffier vient de m'informer...

Le sénateur Plett : Non, cela concerne l'insinuation selon laquelle on aurait dit que quelqu'un n'avait pas le droit d'être ici ou n'était pas qualifié ou quelque chose du genre.

Le président : Voulez-vous invoquer le Règlement?

Le sénateur Plett : Oui, s'il vous plaît.

Le président : J'entendrai votre recours au Règlement et nous allons clore nos discussions avec ce groupe de témoins.

Le sénateur Plett : Quand M. Larsen a refusé de répondre à ma question, j'ai indiqué que je ne lui poserais plus de questions. J'ai moi aussi ce droit.

Le président : Je vous remercie de cette précision.

Le sénateur Robichaud : Je n'ai nommé personne. J'avais l'impression qu'afin de valider leurs réponses, ils étaient obligés de préciser la superficie de leurs terres agricoles; selon moi, ils ne devraient pas avoir à le faire.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, je remercie les témoins d'avoir accepté notre invitation à comparaître.

J'aimerais profiter de l'occasion pour présenter notre prochain groupe de témoins, qui comprend M. Wade Sobkowich, de l'Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien, et M. Phil de Kemp, président de la Malting Industry Association of Canada. Merci d'avoir accepté notre invitation.

J'invite maintenant les témoins à présenter leur exposé.

Wade Sobkowich, directeur exécutif, Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien : Merci d'avoir invité l'Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien, la WGEA, à comparaître devant vous dans le cadre de l'étude du projet de loi C-18. L'Association regroupe sept sociétés céréalières privées cotées en bourse qui appartiennent à des agriculteurs et sont exploitées au Canada. Je pense que tout le monde a reçu une copie de ma présentation. Vous trouverez au bas de la première page la liste des membres.

L'adoption d'un projet de loi libéralisant la commercialisation du blé et de l'orge d'ici le 1^{er} août 2012 aura une incidence considérable sur les opérations des manutentionnaires et des exportateurs de grains. À l'instar du gouvernement, l'industrie souhaite assurer la transition harmonieuse vers un marché ouvert.

WGEA members currently market wheat, barley, canola, pulses, special crops and other grains and oilseeds into almost 100 countries around the world. Generally, we are prepared for the passage of Bill C-18; however, we need certainty for final planning of the details. Whether acting as a direct agent of the Canadian Wheat Board or others, or in direct partnership with farmers in meeting end-use customer needs, grain companies will be prepared to handle as much wheat and barley as farmers produce within a competitive marketplace. To ensure an orderly transition to an open market, certainty is the most important principle. Any process requiring stakeholders to guess at or interpret their rights and obligations prior to and after August 1, 2012, will lead to significant market confusion and will therefore be detrimental to the transition.

Paragraph 11 of Bill C-18 adds a new section 45(2) to provide this certainty. It clearly states that grain companies, exporters and producers can enter into forward buying and selling agreements, which is of utmost importance. Without such assurance, parties to these agreements will be needlessly exposed to commercial risk of loss. Any doubt that the contract is enforceable or that a party will be able to execute a contract will be reflected in the contract price, which will not be beneficial to any market participants. With the passage of the bill as written, industry participants will have that required certainty and be able to commit resources toward creating the final framework required for an open market. Producers will also be able to determine their seeding and contracting intentions for 2012.

On issues around the Wheat Board's transition to a voluntary marketing agency, the WGEA believes that, if it chooses, the Wheat Board has every opportunity to turn itself into a viable business in an open marketplace. The Wheat Board has a loyal producer customer base and has developed deep relationships and branding with international buyers. The WGEA does not believe that the Wheat Board needs to own and operate grain-handling assets to be successful beyond August 1, 2012. The existing grain-handling network is capable of handling significantly more volume of grain than it currently handles. As a result, and given the high fixed operating costs, there is significant motivation for every grain company to compete for additional tonnes to run through its elevator system. A number of very successful trading companies have operated in Canada for decades without owning grain handling assets, companies such as Tafmer Mitsui, Kramer, Gavilon and JKI. They export millions of tonnes of grain and oilseeds from Canada every year, and they do so through commercial handling agreements negotiated with the various grain companies. There is no reason why the new Canadian Wheat Board could not negotiate similar handling agreements, as they have done in the past with grain companies. Given the fact

Les membres de la WGEA vendent actuellement du blé, de l'orge, du canola, des légumineuses, des cultures spéciales et d'autres grains et oléagineux à près de 100 pays dans le monde. La plupart d'entre nous sont prêts à l'adoption du projet de loi C-18; il nous faut cependant une plus grande certitude afin de préciser nos préparations. Qu'elles travaillent directement pour le compte de la Commission canadienne du blé ou d'autres, ou encore en partenariat direct avec les agriculteurs pour répondre aux besoins des clients, les compagnies céréalières seront prêtes à gérer toute la production des cultivateurs de blé et d'orge au sein d'un marché concurrentiel. Pour assurer la transition harmonieuse vers un marché ouvert, la certitude importe plus que toute autre chose. Tout processus qui exige des intervenants qu'ils devinent ou interprètent leurs droits et obligations avant et après le 1^{er} août 2012 sèmera la confusion dans le marché et nuira aux efforts de transition.

L'article 11 du projet de loi C-18 propose l'ajout d'un nouveau paragraphe 45(2) de manière à leur offrir cette certitude. Il précise très clairement que les compagnies céréalières et les exportateurs et producteurs de céréales peuvent conclure des accords de vente et d'achat anticipés, ce qui est de toute importance. En l'absence de telles assurances, les parties aux accords s'exposeraient inutilement à des risques de perte. Tout doute quant à la force exécutoire d'un contrat ou à la capacité d'une des parties à l'appliquer se reflètera dans le prix du marché, ce qui n'avantagerait aucun des intervenants. Si la mesure est adoptée sous sa forme actuelle, les membres de l'industrie bénéficieront de la certitude nécessaire et pourront consacrer des ressources à la création du cadre final essentiel dans un marché ouvert. Les producteurs pourront également déterminer leurs intentions en matière d'ensemencement et de contrats pour 2012.

À propos de la transformation de la Commission du blé en organisme de commercialisation à participation volontaire, la WGEA est d'avis qu'elle a de bonnes chances de devenir une entreprise viable au sein d'un marché ouvert, si c'est ce qu'elle souhaite. Certains producteurs sont très fidèles à la commission, qui a en outre établi d'étroites relations avec des acheteurs internationaux, auprès de qui elle a su mettre sa marque en valeur. Selon la WGEA, il n'est pas nécessaire que la commission possède et exploite du matériel de manutention des grains pour demeurer viable après le 1^{er} août 2012. Le réseau actuel de manutention des grains est capable de traiter un volume beaucoup plus grand de grain qu'il traite à l'heure actuelle. Par conséquent, étant donné le niveau élevé des frais d'exploitation fixes, toutes les compagnies céréalières auront tout intérêt à faire concurrence afin de faire passer quelques tonnes de plus de produits dans le réseau de silos. De nombreuses sociétés commerciales très prospères, comme Tafmer Mitsui, Kramer, Gravilon et JKI, font des affaires au Canada depuis des décennies sans posséder aucun établissement de manutention. Ils exportent des millions de tonnes de grains et d'oléagineux canadiens tous les ans, aux termes d'accords de manutention commerciaux négociés avec diverses compagnies de

that there is currently excess capacity in the handling network, grain companies will compete aggressively to win the Wheat Board's business.

Regarding rail service, in March 2011, the federal government announced its plan to introduce legislative amendments to the Canada Transportation Act that will provide shippers with the right to service level agreements with a railway company and binding arbitration on finalizing the terms in situations where negotiations fail. The process stemming from the rail freight service review should proceed under a similar time frame as the removal of the Wheat Board monopoly and should conclude prior to the August 1 2012, date.

On producer cars, the right of producers to access producer cars is provided under the Canada Grain Act and is not dependent on the Wheat Board's monopoly. Grain companies continue to support the producers' right to have access to producer cars, and it is expected that some grain companies will be involved in bidding for producer cars going forward and will set up infrastructure to manage and handle producer cars on commercial terms.

Dependent structures: Bill C-18 provides the perfect opportunity to review the existing structure and funding of a number of research, marketing and policy organizations that have seemingly evolved over time into "wheat board" and "non-wheat board" types of entities. As primary funders of a number of the "non-wheat board" agencies, such as the Canada Grains Council, the Canola Council of Canada and the Flax Council of Canada, there is significant overlap in the mandate of these various organizations that would warrant greater collaboration between them. We see tremendous potential in turning the Canada Grains Council specifically into a council of councils to try to address cross-commodity types of issues. We believe that the most efficient model would be to consolidate other councils to have a cereals council, an oilseeds council and a pulses and special crops type council. Already, Pulse Canada exists and could fill that particular role to deal with commodity specific issues on research and market development.

In the case of the port of Churchill, government assistance will be generous. They will be providing \$5 million per year in shipping incentives for each of the next five years. Assuming approximately 500,000 metric tonnes will be moved through Churchill in any given year, this equates to approximately \$10 per tonne. If Churchill is a viable option, it will be used and, with a \$10 per tonne head start, we expect it to be an attractive port for many shippers.

grains. Il n'y a aucune raison pourquoi la nouvelle Commission canadienne du blé ne pourrait négocier des accords semblables, comme elle l'a fait par le passé avec des compagnies de grains. Puisque le réseau de manutention n'est toujours pas saturé à capacité, les compagnies livreront une concurrence acharnée pour faire affaire avec la commission.

En ce qui concerne le service ferroviaire, en mars 2011, le gouvernement fédéral a annoncé son intention de proposer des modifications à la Loi sur les transports du Canada qui donneraient aux expéditeurs le droit de conclure des accords sur les niveaux de service avec une compagnie de chemin de fer et proposeraient un système d'arbitrage exécutoire pour conclure les dispositions de l'accord en cas d'échec des négociations. La mise en place du processus découlant de l'examen des services de transport ferroviaire des marchandises devrait concorder avec l'abolition du monopole de la Commission du blé et avoir lieu avant le 1^{er} août 2012.

À propos des wagons de producteurs, le droit d'accès des producteurs à ces wagons est assuré en vertu de la Loi sur les grains du Canada et ne dépend absolument pas du monopole de la Commission du blé. Les compagnies de grain continuent d'appuyer le droit des producteurs d'avoir accès aux wagons, et on s'attend à ce que certaines compagnies cherchent à acquérir des wagons à l'avenir et à établir l'infrastructure nécessaire à la gestion et à l'exploitation des wagons de producteurs selon des modalités commerciales.

Sur la question des structures dépendantes, le projet de loi C-18 est l'occasion parfaite d'examiner la structure et le financement d'un certain nombre d'organisations responsables de la recherche, de la commercialisation et de politiques qui, au fil du temps, se sont rangées dans deux catégories distinctes : celles qui sont liées à la Commission canadienne du blé et celles qui ne le sont pas. La WGEA assure une bonne partie du financement des organismes qui ne sont pas associés à la commission, comme le Conseil des grains du Canada, le Conseil canadien du canola et le Conseil canadien du lin; les mandats de ces organisations se chevauchent considérablement, c'est pourquoi il faudrait qu'elles collaborent davantage. Selon la WGEA, le Conseil des grains du Canada affiche un énorme potentiel en tant qu'éventuel conseil principal chargé de régler les questions relatives à l'ensemble des produits de base. Le modèle le plus efficace consisterait à consolider les autres conseils afin d'avoir un conseil des céréales, un conseil des oléagineux, un conseil des légumineuses et un conseil des cultures spéciales. Pulse Canada est déjà responsable des légumineuses et pourrait être chargé des questions en matière de recherche et de développement de marchés propres à certains produits.

En ce qui concerne le port de Churchill, l'aide gouvernementale est généreuse. Le gouvernement offrira 5 millions de dollars par année, pendant les cinq prochaines années, en guise d'incitatifs à l'expédition. Si l'on suppose que 500 000 tonnes de produits passeront par Churchill chaque année, cela revient à environ 10 \$ par tonne. Si Churchill demeure une option viable, il sera utilisé, et compte tenu de l'incitatif de 10 \$ par tonne, on s'attend à ce qu'il soit une option intéressante pour de nombreux expéditeurs.

The Canadian Grain Commission, CGG, will remain in place to ensure Canadian shipments adhere to the Canadian standards of grain quality. However, there is further opportunity to save costs to the system with future revisions to the Canada Grain Act. Several of the CGC's current services and related costs exist only because of the Wheat Board's current operational model, which, in an open market, should no longer be mandatory. Cost savings from reducing the list of mandatory services and offering competitive alternatives for delivery of those services will be significant and will be passed to producers who currently bear the cost of excessive CGC service fees.

In conclusion, this brief summary represents some of our efforts at identifying various issues that may arise and possible or likely scenarios in an open market environment. The economic interests of farmers and the WGEA are consistent. The overall objective of both parties is to help make the entire industry more profitable. A healthy and vibrant value chain must include a profitable producer base. That has always been our approach to problem solving in the grain business as the Western Grain Elevator Association.

Phil de Kemp, President, Malting Industry Association of Canada: Good morning, Mr. Chair and ladies and gentlemen of the committee.

For those of you who are unfamiliar with the significant economic contribution our industry provides to both farmers and the Canadian economy, let me first describe to you who we are and what we do, and provide a brief historical perspective of the evolution of our industry and why, in our view, passage of Bill C-18 is critically important to our industry, our brewing customers and the majority of the farmers we contract with, who support passage of this bill.

Canada's malting industry is comprised of four companies. They include Canada Malting Co., which has plants in Calgary, Thunder Bay and Montreal; Prairie Malt Limited, which is located in rural Saskatchewan in a small town called Biggar, approximately one hour west of Saskatoon; Rahr Malting is situated in a small rural Alberta community located northeast of Red Deer in a town called Alix; and Malteurop, which has a plant located in Winnipeg.

The industry until recently was the second largest exporter of malt in the world, second only to the European Union. Almost two thirds of our value-added production goes into the highly competitive export market destined to brewers in over 20 countries. We are the largest customer for Canadian malting barley and historically purchase approximately 1.1 million metric tonnes annually from farmers via the Canadian Wheat Board. Historically, our industry accounts for almost 60 per cent of all malting barley sold by the Canadian Wheat Board every year.

La Commission canadienne des grains, la CCG, continuera ses activités pour veiller à ce que les expéditions canadiennes adhèrent aux normes canadiennes en matière de qualité. Cependant, d'autres modifications à la Loi sur les grains du Canada nous permettraient d'effectuer des économies supplémentaires. De nombreux services offerts par la CCG et leurs coûts connexes sont entièrement attribuables au modèle d'exploitation actuel de la Commission canadienne du blé, qui ne sera plus obligatoire dans un marché ouvert. Les économies découlant de la réduction du nombre de services obligatoires et de la présentation de services de rechange concurrentiels seront considérables et bénéficieront aux producteurs, qui assument actuellement les coûts excessifs des services de la CCG.

En conclusion, ma présentation résume brièvement certains des efforts que nous avons consentis pour cerner les éventuels problèmes qui découleront de la transition et certains des scénarios possibles dans un marché ouvert. Les intérêts économiques des agriculteurs et de la WGEA sont les mêmes. Ces deux parties ont pour objectif d'améliorer la rentabilité de l'industrie dans son ensemble. La rentabilité des producteurs est essentielle à la santé et au dynamisme de la chaîne de valeur. Cela a toujours été l'approche préconisée par l'Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien pour régler les problèmes dans le secteur des grains.

Phil de Kemp, président, Malting Industry Association of Canada : Bonjour monsieur le président, messieurs et mesdames du comité.

Au cas où vous ne saisissez pas l'importante contribution économique de notre industrie pour les agriculteurs et l'économie canadienne, j'aimerais tout d'abord décrire notre association et ses activités, brosser un portrait rapide de l'évolution de notre industrie et expliquer pourquoi, à notre avis, l'adoption du projet de loi C-18 est si essentielle pour l'industrie, nos clients les brasseries et la majorité des agriculteurs avec qui nous faisons affaire, qui appuient tous l'adoption du projet de loi.

L'industrie brassicole canadienne compte quatre compagnies. Elles sont Canada Malting Co., qui exploite des usines à Calgary, à Thunder Bay et à Montréal; Prairie Malt Limited, située dans une petite localité rurale de la Saskatchewan nommée Biggar, environ une heure à l'ouest de Saskatoon; Rahr Malting, située dans une petite localité rurale de l'Alberta nommée Alix, au nord-est de Red Deer; et Malteurop, qui exploite une usine à Winnipeg.

Jusqu'à récemment, l'industrie se classait au deuxième rang mondial au chapitre de l'exportation de malt, l'Union européenne étant au premier rang. Près des deux tiers de notre production à valeur ajoutée est destinée à l'exportation, vendue à des brasseurs dans plus de 20 pays. Nous sommes le plus important acheteur d'orge de brasserie au Canada; nous achetons traditionnellement environ 1,1 million de tonnes métriques de produits des agriculteurs par l'entremise de la Commission canadienne du blé. Jusqu'à récemment, notre industrie représentait près de 60 p. 100 de l'orge de brasserie vendue par la Commission canadienne du blé tous les ans.

Today, approximately 70 to 75 per cent of all barley grown in Western Canada is comprised of malting barley varieties with selections and quality parameters greatly influenced by seasonal weather conditions.

We have always maintained that malting barley is a specialty crop and have been concerned for some time about the continued declining acres seeded to barley. Barley acres have declined almost 30 per cent in the past several years.

Between 1985 and 1995, our industry invested over \$300 million in building two new plants and greatly increasing capacity at several others. We went from exporting just 40,000 tonnes annually to almost 600,000 tonnes a year in that 10-year time frame.

Since then, we have seen continued positive growth in beer consumption and corresponding malt plant construction in various parts of the world to meet this demand. Some of our members have participated in the construction of these plants. However, what is most unfortunate is, since the mid 1990s, Canadian malt companies have not invested one dollar in new plant expansions or construction of newer facilities here in Canada to capture some of those opportunities and have elected to build elsewhere.

There have been a whole host of reasons why that has happened and I welcome the opportunity to highlight those for you in greater detail after this presentation, and why passage of Bill C-18 will create the environment to at least consider reversing this trend over the next decade and beyond.

In our business, or any business, for that matter, you need certainty, clarity and predictability in knowing how your commercial environment operates. You need the ability to react quickly to address changes in markets and market situations. You would prefer to have continued assurance and reliability in trusting that the rules are clear and do not change and that any future planning decisions, both operational or in terms of capital expenditure, are not continually having to be altered or eliminated because of the political winds of change. The many attempts over the past 20 years to address the fundamental issue of the producers' right to market his or her own barley outside the auspices of the Canadian Wheat Board has had a causal impact on our value-added industry.

In terms of the lack of certainty and clarity in trying to operate our business, consider for a moment what our industry has had to try to manage over the past 20 years. In the late 1980s there was the short-lived continental barley market that was passed by regulation and subsequently challenged in the courts and eliminated by court order. In the late 1990s, the passage of Bill C-4, the amendment to the Canadian Wheat Board Act, was passed and it provided absolutely no ombudsman or arbitration mechanism to address commercial concerns that were deemed to be unfair, uncompetitive or not entirely market-responsive. There was no ability anymore for our industry to have recourse to

Aujourd'hui, de 70 à 75 p. 100 de l'orge cultivé dans l'Ouest du Canada sont des types d'orge de brasserie dont les sélections et les paramètres de qualité varient considérablement en fonction des conditions météorologiques saisonnières.

Nous avons toujours affirmé que l'orge de brasserie est une culture spéciale et nous sommes préoccupés depuis un certain temps par la superficie décroissante de terres consacrées à la culture de l'orge. Cette superficie a diminué de près de 30 p. 100 au cours des quelques dernières années.

De 1985 à 1995, notre industrie a investi plus de 300 millions de dollars dans la construction de deux nouvelles usines et a considérablement augmenté la capacité de plusieurs autres usines. En 10 ans, notre chiffre à l'exportation est passé de seulement 40 000 tonnes à près de 600 000 tonnes par année.

Depuis, la consommation de bière n'a cessé d'augmenter, entraînant la construction de nouvelles malteries dans diverses parties du monde pour répondre à cette augmentation de la demande. Certains de nos membres ont participé à la construction de ces malteries. Malheureusement, depuis le milieu des années 1990, les producteurs de malt n'ont absolument rien investi dans l'expansion des malteries existantes ou dans la construction de nouvelles installations au Canada pour profiter de certains débouchés, préférant investir à l'étranger.

Ce phénomène est attribuable à toutes sortes de raisons, qu'il me fera plaisir d'expliquer en plus grand détail après mon exposé; le projet de loi C-18 nous permettra à tout le moins d'envisager des façons d'inverser cette tendance au cours des 10 prochaines années et plus.

Notre secteur, comme tous les autres, bénéficie d'un milieu commercial dont le fonctionnement est clair est prévisible. Il doit pouvoir réagir rapidement pour s'adapter aux changements dans les marchés et les circonstances du marché. Idéalement, on aimerait avoir l'assurance selon laquelle les règles sont claires et ne changeront pas, afin que les décisions futures en matière de planification, autant au chapitre des opérations que des immobilisations, n'aient pas à toujours être modifiées ou remplacées pour s'adapter aux changements politiques. Les nombreuses initiatives entreprises au cours des 20 dernières années sur la question du droit fondamental des producteurs de vendre leur orge sans avoir à passer par la Commission canadienne du blé ont eu toute une incidence sur notre industrie à valeur ajoutée.

À propos du manque de clarté et de certitude, essayez d'imaginer ce avec quoi notre industrie a dû tenter de composer au cours des 20 dernières années. La fin des années 1980 a vu l'émergence d'un marché continental de l'orge éphémère; ce marché, créé par règlement, a fait l'objet d'une contestation judiciaire et été démantelé par ordonnance. À la fin des années 1990, le projet de loi C-4, venant modifier la Loi sur la Commission canadienne du blé, a été adopté, mais il n'a proposé aucun poste d'ombudsman ou mécanisme d'arbitrage permettant de répondre aux préoccupations commerciales liées aux pratiques jugées injustes, anticoncurrentielles ou encore pas tellement

government and/or policy-makers to address issues that impacted the health and viability of our value-added industry. As some have described it, it was “either the board’s way for the highway.”

In 2000 and 2001, the European Union eliminated the use of export subsidies for malting barley and malt. This singular event, in our view, created the inability for the existing barley pooling system to meet the needs of the vast majority of both farmers and customers such as ourselves and brewers around the world. I would be more than happy to explain in greater detail how this relates back to Bill C-18 in terms of price transparency and market responsiveness, which is, in our view, at the heart and the most critical positive outcome for farmers and the Canadian malting industry when it becomes law.

A few years later, the Liberal government created various agriculture commodity-specific round tables in an effort for all stakeholders to consider what changes were necessary to increase exports and create additional value-added production opportunities. The only dissenting vote on the barley committee on the recommendations put forth by the secretariat and its members was the Wheat Board. Hence, the barley committee was dissolved. However, today a number of other commodity round tables are still in existence and are addressing and meeting the needs of all stakeholders and their respective industry groups. Finally, only a few years ago came the regulation eliminating the Wheat Board monopoly for barley, and again the subsequent challenge in the courts and the court decision subsequently reversing that regulatory order.

In every single instance, each one of these events and subsequent outcomes has had the resulting negative effect of creating considerable market uncertainty both for ourselves and our customers and, most important, the inability to confidently try to manage our business in terms of future operational planning and new infrastructure investment. To coin a sports phrase, “the goalposts were always being moved and the rules were changed frequently.”

As a result of the multitude of circumstances just mentioned, it has been extremely difficult, particularly over the past 10 years, to manage our business in a commercial manner that provides predictability and confidence. We need predictability and clarity. We need an environment that provides our customers the confidence in our ability to meet their needs as reliable, price-competitive and market-responsive suppliers of quality malt. In our view, the current marketing system for malting barley does not and cannot fully address or meet all of those present needs.

In our view, Bill C-18 will address those impediments. Passage of this bill will allow for complete market and price transparency on a daily basis. We will finally have predictability, clarity and certainty in the market. We will be able to manage our assets and plan for the future with no risk of the rules changing or the

adaptées aux besoins du marché. Notre industrie n’avait aucun recours pour faire valoir au gouvernement ou aux décideurs les problèmes qui nuisaient à la santé et à la viabilité de notre industrie à valeur ajoutée. Comme certains l’ont dit, on n’avait pas le choix que se plier aux exigences de la commission.

En 2000 et 2001, l’Union européenne a éliminé les subventions à l’exportation pour le malt et l’orge de brasserie. Selon nous, cet événement à lui seul a fait en sorte que le système de mise en commun de l’orge ne pouvait plus répondre aux besoins de la grande majorité autant des agriculteurs que des clients, comme nous et de nombreux brasseurs dans le monde. Il me ferait le plus grand plaisir d’expliquer en plus grand détail en quoi cela touche au projet de loi C-18, notamment aux questions de la transparence des prix et de la sensibilité au marché, questions qui, à notre avis, constituent les plus grands avantages de la mesure pour les agriculteurs et l’industrie canadienne du malt.

Quelques années plus tard, le gouvernement libéral a mis sur pied une table ronde pour chaque produit agricole dans le but de déterminer les changements qui, selon tous les intervenants, s’imposaient afin d’accroître les exportations et de créer de nouveaux débouchés en matière de production à valeur ajoutée. La seule voix dissidente au comité de l’orge était celle de la Commission canadienne du blé, qui s’est opposée aux recommandations formulées par le secrétariat et ses membres. Cependant, aujourd’hui, un certain nombre de tables rondes responsables d’autres produits existent toujours et répondent aux besoins de tous les intervenants et des groupes les représentant. Enfin, il y a quelques années, on a pris un règlement afin d’éliminer le monopole de la Commission du blé sur l’orge, et encore une fois, l’affaire a fait l’objet d’une contestation judiciaire et les tribunaux ont décidé d’invalider la décision réglementaire.

Chacun de ces événements a considérablement perturbé le marché et créé un certain niveau d’incertitude pour nous et nos clients; pire encore, il nous a empêchés de pouvoir gérer nos affaires, planifier nos opérations futures et prévoir de nouveaux investissements en infrastructure. Pour emprunter une comparaison au monde du sport, « les poteaux de but changeaient toujours de place et les règles étaient modifiées sans arrêt. »

À cause des nombreuses circonstances dont je viens de parler, il a été très difficile pour nous, surtout au cours des 10 dernières années, de gérer nos activités commerciales de manière à assurer la prévisibilité et la confiance. Il faut que les circonstances soient claires et prévisibles. Il nous faut un milieu dans lequel nos clients auront confiance en notre capacité de répondre à leurs besoins en tant que fournisseurs de malt fiables, adaptés au marché et capables d’offrir des prix compétitifs. Selon nous, le système de commercialisation actuel de l’orge de brasserie ne peut répondre entièrement à ces besoins.

À notre avis, le projet de loi C-18 nous permettra de surmonter ces obstacles. Son adoption assurera la transparence totale des marchés et des prix au quotidien. Elle assurera enfin la prévisibilité, la clarté et la certitude dans le marché. Nous serons en mesure de gérer nos actifs et de prévoir pour l’avenir

goalposts being moved on almost an annual basis. We will be able to compete for our farmers' business in a clear and price-transparent basis with true and meaningful market signals that reflect the market on a daily basis.

For those farmers who will wish to participate, it will mean that they will be able to decide for themselves on a daily basis if they want to price and sell their malting barley to us. They will be compensated fully on the day of shipment — no \$30 per tonne cash fee holdback as is presently the case with cash-plus; no minimum initial payments only; no planting decisions based on possible 12 or 18 months out projected market returns; no additional CWB overhead and administration costs to deduct; and no sharing of revenues for the additional time, effort and management costs they have to put into growing and looking after their specialty crops.

In closing, we will compete for those acres. We will be price competitive. We will be fully price-transparent and we will earn back our reputation in the global market as reliable suppliers of malt that is price-competitive and market-responsive on a daily basis.

We urge this committee and the Senate to endorse Bill C-18 and pass it into law by the end of the year.

Senator Plett: Mr. Sobkowich, I was particularly interested in the companies that support you — Cargill, Richardson, Viterra, et cetera — large companies. With Bill C-18, would it be your opinion — and I would like you to explain it briefly — that a number of large companies will be competing for grain? Fear-mongering would have us believe that these companies will take over. Richardson will be competing with Cargill and with Viterra. That would in fact bring prices up rather than bring prices down with the elimination of the single desk — not the elimination of the Wheat Board; but the elimination of the single desk should improve market with these large companies competing for the same grain.

Before you answer, I will immediately go to Mr. de Kemp, and you can answer in order.

In the malting industry, you have spoken about the middleman. To me, when there is a middleman, he needs to make a percentage of whatever he is selling. I would like you to explain briefly why eliminating this middleman and allowing farmers to sell their malt barley directly to you is an improvement to their bottom line.

Mr. Sobkowich: That is a good question. You are getting at what the level of competition will be after Bill C-18 passes. That is an important thing to understand.

The way we view it, is we are going from one buyer of wheat and barley to multiple buyers of wheat and barley. Now you have Cargill competing with Weyburn Inland Terminal competing with Richardsons competing with West Central Road and Rail

sans craindre que les règles ne soient modifiées ou que les poteaux de but ne soient changés de place presque tous les ans. Nous serons en mesure de faire concurrence pour faire affaire avec les agriculteurs, de leur proposer des prix clairs et transparents établis en fonction de signaux clairs du marché qui correspondent véritablement aux réalités du marché au quotidien.

Cela signifie que les agriculteurs qui le voudront pourront décider eux-mêmes chaque jour s'ils veulent nous vendre leur orge. Ils seront pleinement indemnisés le jour de l'expédition — pas de retenue de 30 \$ la tonne comme c'est actuellement le cas aux termes du programme CashPlus; pas de paiement initial minimum seulement; pas de décisions de plantage fondées sur les rendements projetés du marché dans 12 ou 18 mois; pas de coûts indirects et de frais d'administration supplémentaires de la CCB à déduire; pas de partage du revenu pour le temps, l'effort et les frais de gestion supplémentaires engagés pour faire pousser les cultures spéciales.

Bref, nous allons être en concurrence pour ces terres. Nos prix seront concurrentiels et pleinement transparents. Nous rétablirons notre réputation sur le marché mondial à titre de fournisseurs de malt concurrentiels et sensibles aux marchés.

Nous exhortons le comité et le Sénat à appuyer le projet de loi C-18 et à l'adopter d'ici la fin de l'année.

Le sénateur Plett : Monsieur Sobkowich, je m'intéresse tout spécialement aux entreprises qui vous soutiennent — les Cargill, Richardson, Viterra et autres. Ce sont de grandes sociétés. Si le projet de loi C-18 était adopté, êtes-vous d'avis qu'un certain nombre de grandes entreprises seront en concurrence pour obtenir les céréales? J'aimerais que vous me donniez quelques explications à cet égard. Ceux qui mènent des campagnes de peur voudraient nous faire croire que ces entreprises vont tout avaler. Richardson sera en compétition contre Cargill et Viterra. Cette concurrence fera grimper et non baisser les prix avec l'élimination du guichet unique, pas de la Commission canadienne du blé, mais bien du guichet unique. Le fait que ces grandes sociétés céréalieres soient en compétition les unes contre les autres pour les mêmes céréales devrait améliorer le marché.

Avant que vous ne répondiez, je vais tout de suite poser une question à M. de Kemp et vous pourrez répondre à tour de rôle.

Vous avez parlé d'intermédiaire dans le secteur du maltage. Il me semble que l'intermédiaire se doit de garder un pourcentage de ce qu'il vend. J'aimerais que vous m'expliquiez brièvement pourquoi éliminer l'intermédiaire et permettre aux agriculteurs de vous vendre leur orge de brasserie directement améliorerait leur résultat net.

M. Sobkowich : C'est une bonne question. Vous demandez à quoi ressemblera le degré de concurrence une fois le projet de loi C-18 adopté. C'est un aspect qu'il importe de bien comprendre.

Notre façon de voir les choses, c'est que nous allons passer d'un acheteur unique de blé et d'orge à des acheteurs multiples. Il y aura compétition entre Cargill, Weyburn Inland Terminal, Richardsons, West Central Road and Rail, les agriculteurs qui

competing with the farmers who want to deliver directly to maltsters, farmers who want to deliver directly into the U.S. There will be multiple competing streams for that grain. Any time you have multiple streams like that competing to try to secure and attract farmers' grain, each of them will be sharpening their pencils and trying to offer the farmer the best price they can. If the farmer shops his grain around, and it will be transparent, he will see all the prices offered via company websites, via the IntercontinentalExchange.

Senator Plett: The prices will be posted for people to see.

Mr. Sabkowich: The prices will be completely transparent for people to see, and he will be able to choose if he wants to deliver to a miller directly or if he wants to go through a Canadian handling company or if wants to contract directly with an exporter that does not have a facility, if he wants to do business with the Canadian Wheat Board, if he wants a shipper/producer car, if he wants to deliver directly to the United States. There will be a vast menu of options for the farmer to choose what is the best for him in a competitive marketplace. I can get into this later, but we really have a competitive marketplace for grains and oilseeds. Within that competition, given the high number of options available to any farmer at any given time, we think that will result in more return to the farmer at the end of the day.

Mr. de Kemp: With respect to middlemen, what is different and unique about malting barley versus wheat, and the discussion over the last 20 to 25 years on that, is that the board does nothing for us except provide the price. It is different than wheat. We have to do the contracting directly with the farmers, of which the vast majority support this legislation. We have to find it. We market ourselves in terms of value-added. There is no market development that they do on our behalf. We are selling malt.

In terms of the overhead costs, you just have to take a look at the Wheat Board annual reports. Administratively, there is \$5 to \$10 a tonne taken right off the bottom line on 2 million tonnes. We are buying over 50 per cent of that, and all they do is just give us the price. That is it, nothing more, nothing less.

In terms of price transparency and market responsiveness, I alluded earlier to what happened with the export restitutions and to the subsidies being removed in 2000 and 2001. Our industry basically made that happen. We spent three or four years going to the European Commission, saying that you do not need a subsidy for malting barley and malt. I do not want to get into the technical aspects of it, but eventually they agreed. That saved automatically \$20 to \$40 a tonne on 2 million tonnes a year to the farmer. We did not benefit but what happened as a result of that is, prior to that, the entire world, the beer industry priced their barley all in a matter of six weeks, as soon as the crop was off. No one had to buy barley ahead of time, and the brewers all around the world came in at the same time.

veulent livrer directement leur orge aux malteries et ceux qui veulent livrer directement aux États-Unis. Il y aura de multiples vecteurs pour les grains. Lorsqu'il y a de multiples vecteurs en compétition les uns contre les autres pour essayer d'obtenir les céréales des agriculteurs, chaque acheteur se doit d'offrir le meilleur prix possible. Les agriculteurs pourront vendre au plus offrant dans le cadre d'un processus transparent, puisque tous les prix offerts seront affichés sur les sites web des entreprises et d'IntercontinentalExchange.

Le sénateur Plett : Les prix seront affichés pour que tout le monde puisse les voir.

M. Sabkowich : L'affichage des prix sera totalement transparent et chaque agriculteur pourra décider s'il livre directement à la minoterie, s'il fait affaire avec une entreprise canadienne de manutention, s'il signe directement un contrat avec un exportateur qui n'a pas d'installation, s'il fait affaire avec la Commission canadienne du blé, s'il veut un wagon de producteur ou d'expéditeur ou encore s'il livre directement aux États-Unis. Il y aura de multiples possibilités et les agriculteurs pourront choisir ce qui leur convient dans un marché concurrentiel. Je pourrai y revenir plus tard, mais notre marché des céréales et oléagineux est vraiment concurrentiel. Compte tenu de cette concurrence et du nombre de possibilités ouvertes aux agriculteurs en tout temps, nous croyons que le résultat net des producteurs sera meilleur.

M. de Kemp : En ce qui concerne l'intermédiaire, ce qui distingue l'orge du blé et les discussions sur le sujet depuis 20 ou 25 ans, c'est que la Commission canadienne du blé ne fait rien pour nous sauf nous donner un prix. C'est différent pour le blé. Nous devons faire affaire directement avec les agriculteurs, dont la vaste majorité appuie le projet de loi. Nous devons trouver notre matière première. Notre mise en marché repose sur la valeur ajoutée. La CCB ne fait aucun développement de marché pour nous. Nous vendons du malt.

Pour ce qui est des coûts indirects, il n'y a qu'à jeter un coup d'œil aux rapports annuels de la Commission du blé. Les coûts administratifs comptent pour 5 à 10 \$ la tonne sur deux millions de tonnes. Nous achetons plus de la moitié de ce volume, et la CCB ne fait que nous donner un prix. C'est tout; rien de moins, rien de plus.

Quant à la transparence des prix et à la sensibilité aux marchés, j'ai parlé plus tôt de ce qui s'est passé en 2000 et 2001 avec le retrait des restitutions à l'exportation et des subventions. C'est notre industrie qui, en gros, a accompli cela. Nous avons passé trois ou quatre ans à aller à la Commission européenne et à leur dire qu'ils n'avaient pas besoin de subventionner l'orge de brasserie et le malt. Je n'entrerai pas dans les détails techniques, mais ils ont fini par plier. Cela a fait économiser aux agriculteurs de 20 à 40 \$ la tonne sur deux millions de tonnes par année. Nous n'en avons pas profité, mais avant cela, dans le monde entier, l'industrie brassicole établissait le prix de l'orge en six semaines, dès le moment de la récolte. Personne n'avait besoin d'acheter de l'orge d'avance et les brasseurs du monde entier l'achetaient en même temps.

That changed. Brewers wanted their prices, and they priced out 12 to 18 months in advance. The pooling system did not allow that. It does not allow that because of the inherent risk. CashPlus came out in the last few years. As I said, currently, when we contract with a farmer, the board is deducting about \$30 a tonne. There is half a million tons of cash plused on this here, it could effectively be \$15 million. Whether that will go back to the farmer or into the contingency fund remains to be seen. The point is that there will be some significant cost savings, absolutely. Again, the board does not do anything pertaining to malting barley. It really is a specialty crop, and we do our own marketing.

Senator Peterson: Mr. Sobkowich, it is my understanding that about three of the private grain companies do 80 per cent of the world grain business.

Mr. Sobkowich: The world grain business?

Senator Peterson: The grain business, they handle it. There are three top companies. I would like some idea of scope.

Mr. Sobkowich: Let me look at some stats here. Let me put it this way: Of my members, one company does about 30 to 35 per cent; another company does about 20 per cent; another company does about 10 per cent, and then other ones do 5 per cent, 6 per cent, that sort of thing. Yes, that would be the percentage handled in a given year. That would be relative to how much grain they are able to attract from the farmer.

Senator Peterson: With respect to transitioning to an open market, you talked about an orderly transition. Beginning January 1 next year, will you start doing forward contracts?

Mr. Sobkowich: We will be starting to forward.

Senator Peterson: You will be doing that. There is no confusion there. That is pretty clear.

Mr. Sobkowich: It is up to the companies to assume a level of risk because we do not know what is going to happen legally here.

You look confused.

Senator Peterson: I do not understand the “legally” bit. You do forward contracts — what is “legally”?

Mr. Sobkowich: We do forward contracts. That is why certainty is the most important thing, like I said earlier. We need to know we can do forward contracts for execution after August 1, 2012.

Senator Peterson: They said that already.

Les choses ont changé. Les brasseurs ont voulu avoir leur prix et les ont établis de 12 à 18 mois d'avance. Le système de mise en commun ne permettait pas cela à cause du risque inhérent. Le programme CashPlus est arrivé au cours des dernières années. Je le répète, actuellement, quand nous faisons affaire avec un agriculteur, la CCB déduit environ 30 \$ la tonne. Comme il y a plus d'un demi-million de tonnes vendues, ça pourrait donner une quinzaine de millions de dollars. Est-ce que cet argent retourne aux agriculteurs ou est versé dans le fonds de prévoyance? Ça reste à voir. Le principal, c'est qu'il y a des économies à faire, c'est certain. Comme je l'ai dit, la CCB ne fait rien du tout concernant l'orge de brasserie. C'est vraiment une culture spéciale et nous nous occupons nous-mêmes de la mise en marché.

Le sénateur Peterson : Monsieur Sobkowich, je crois comprendre que les trois grandes céréalières privées comptent pour 80 p. 100 de commerce mondial de céréales.

M. Sobkowich : Le commerce mondial de céréales?

Le sénateur Peterson : Le commerce des céréales. Ce sont ces entreprises qui s'en chargent. Ce sont les trois plus grandes sociétés céréalières. J'aimerais avoir une idée de leur portée.

M. Sobkowich : Je vais consulter mes données. Voici : parmi mes membres, une entreprise compte pour environ 30 à 35 p. 100; une autre, environ 20 p. 100; une autre, environ 10 p. 100; et les autres, quelque chose comme 5 à 6 p. 100. Oui, cela représente les pourcentages pour une année donnée. Cela donne une idée du volume de grain que ces entreprises achètent des producteurs.

Le sénateur Peterson : En ce qui concerne la transition vers un marché ouvert, vous avez parlé d'une transition ordonnée. À compter du 1^{er} janvier, allez-vous commencer à négocier des contrats à terme?

M. Sobkowich : Oui, nous allons commencer à négocier des contrats de ce genre.

Le sénateur Peterson : C'est ce que vous allez faire. Pas de confusion possible, c'est assez clair.

M. Sobkowich : Les entreprises doivent assumer une part de risque parce que nous ne savons pas ce qui va se passer au juste sur le plan juridique.

Vous semblez perplexe.

Le sénateur Peterson : Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par « sur le plan juridique ». Vous avez des contrats à terme; pourquoi parlez-vous de « juridique »?

M. Sobkowich : Nous négocions des contrats à terme. C'est pourquoi la certitude est primordiale, comme je l'ai dit plus tôt. Nous devons avoir la certitude que nos contrats à terme pourront être exécutés après le 1^{er} août 2012.

Le sénateur Peterson : On l'a déjà dit, ça.

Mr. Sobkowich: Companies are going to enter into contracts. They are designing contracts now. They are going to be forward selling, and they are going to be entering into contracts with farmers for execution after August 1, 2012.

Senator Peterson: Then when August 1, 2012 comes, it is a wide open market. No problems. There is no uncertainty there.

Mr. Sobkowich: Yes.

Senator Peterson: On rail service costs, you seem to have a concern there. It is my understanding that you do not pay the rail service cost. Does the farmer not pay that?

Mr. Sobkowich: There are two components to the rail side that need to be understood. First, there are two ways for the railways to make money. One is that they can increase their fees; and the other one is they can decrease their costs.

We have a revenue cap in the grain business that puts limitations on how much revenue the railways can earn on grain movements. What we do not have is any requirements on the railways pertaining to how much they need to invest in providing good service.

Our focus has been primarily on trying to get very good service from the railways because you can see how there may not be the investments; maybe the equipment is poor and that sort of thing. This ties into the rail freight service review that happened and now the service level agreement facilitation process that is going on under Transport Canada. They appointed Jim Dinning to be the facilitator, and he set up a committee to look at service.

The rates themselves are paid for by farmers. That is why we have the revenue cap. When we do not get good service and we miss a vessel and you end up with vessel demurrage, or you have contract extension penalties or you default on a contract, those are costs that are borne by the entire industry. When you talk about costs of the rail system, there is more to it than just to say the farmers pay all the costs. It is shared among the industry, depending on the circumstances.

Senator Peterson: You just want service. The costs are secondary because you do not incur them. You want to ensure the railways give you service, right?

Mr. Sobkowich: Right. We want to make sure the railways give us service because we view that as being the real potential for generating and retaining wealth in the grain industry.

Senator Peterson: One final question on the Canadian Grain Commission. Does your business plan focus mostly on quantity or quality with your members?

Mr. Sobkowich: Both. Every company wants to turn as much grain in their system as they can. That is the name of the game. It is about turnover when it comes to Wheat Board grains under the

M. Sobkowich : Les entreprises vont passer des contrats. Elles sont en train d'en rédiger maintenant. Elles vont faire des ventes à terme et passer des contrats avec les agriculteurs qui seront exécutés après le 1^{er} août 2012.

Le sénateur Peterson : Puis arrive le 1^{er} août 2012 et le marché est tout grand ouvert. Pas de problème. Aucune incertitude.

M. Sobkowich : Voilà.

Le sénateur Peterson : Le coût des services ferroviaires semble vous préoccuper. Je crois comprendre que vous ne payez pas le coût du transport ferroviaire. Ce sont les agriculteurs qui le paient, n'est-ce pas?

M. Sobkowich : Il y a deux éléments du transport ferroviaire qu'il faut bien comprendre. Premièrement, les chemins de fer ont deux façons de faire de l'argent : augmenter leurs frais ou diminuer leurs coûts.

Il existe un plafond qui limite le revenu que les chemins de fer peuvent tirer du transport des céréales. Ce qui manque, c'est une exigence quelconque concernant les montants que les chemins de fer sont tenus d'investir pour offrir un bon service.

Notre priorité est d'essayer d'obtenir d'excellents services de la part des chemins de fer, parce qu'on peut voir que les investissements ne sont pas au rendez-vous — l'équipement laisse à désirer, ce genre de choses. Cela touche à l'examen des services de transport ferroviaire qui a été fait et au processus de facilitation sur les accords de niveau de service actuellement mené par Transports Canada. Jim Dinning a été nommé facilitateur et a mis sur pied un comité chargé de se pencher sur ces services.

Les frais sont payés par les agriculteurs. C'est la raison du plafond du revenu. Si on n'obtient pas de bons services et qu'on manque un bateau et qu'on se retrouve à payer des frais de surestaries, ou si on doit verser une indemnité de prolongation de contrat ou encore si on ne respecte pas un contrat, c'est toute l'industrie qui assume les coûts. Quand on parle des coûts du transport ferroviaire, il ne suffit pas de dire que les agriculteurs paient tous les frais. Ils sont répartis dans toute l'industrie, selon les circonstances.

Le sénateur Peterson : Vous voulez un bon service. Les coûts sont secondaires parce que ce n'est pas vous qui les payez. Tout ce que vous voulez, c'est que les chemins de fer vous offrent un bon service, c'est exact?

M. Sobkowich : Oui. Nous voulons assurer l'excellence des services fournis par les compagnies de chemin de fer, car, à notre avis, c'est là que se situent les véritables possibilités de création et de rétention de richesse dans le secteur céréalier.

Le sénateur Peterson : Ma dernière question porte sur la Commission canadienne des grains. Votre plan d'affaires avec vos membres est-il plutôt axé sur la quantité ou la qualité?

M. Sobkowich : Les deux. Toutes les entreprises veulent avoir le maximum de grains dans leur système. C'est comme ça que ça fonctionne. Selon le régime actuel, il faut écouler rapidement les

current system because you get a handling fee for handling that grain. Therefore, we are interested in moving as much grain through our system as we can.

We also want to make sure that we are supplying the customer with the product he ordered. That is paramount. We do that on board grains and non-board grains. The Grain Commission plays a very strong role in ensuring that we adhere to the Canadian standards of grain quality, on both the board and non-board side. The last thing you want to do is provide a customer with product that he did not order, otherwise you will have big problems. At the end of the day, what we do in Canada is ensure that the customer receives the quality that he ordered.

Senator Peterson: You are supportive of the Canadian Grain Commission in terms of quality, but you would like to see them scale down on other things. Is that right?

Mr. Sobkowich: To get into it a little bit, right now we have an added cost in the system whereby we have mandatory inward weighing and inspection. What that means is when a railcar arrives at a terminal elevator in Vancouver, Prince Rupert, Churchill or Thunder Bay, the Grain Commission is there, and they inspect and weigh that grain when it goes into the terminal elevator. We have official scales that are certified by weights and measures, Measurement Canada, so we would argue that the weighing function is somewhat redundant because we are complying with Measurement Canada's requirements on our scales.

Be that as it may, we have that added cost in the system for the Canadian Grain Commission. The reason we have mandatory inward inspection on the inspection side is that the Wheat Board needs that information in order to settle with the company that shipped the grain to the terminal, as the Wheat Board directs that traffic.

With the Wheat Board ceasing to be a monopoly and operating like another one of these grain companies, an exporter or grain dealer, there would no longer be a need for mandatory inward inspection, which is another cost that we think can be removed from the system.

If anyone wants it, however, it can be there on an optional basis. We see the CGC certifying external agencies and ensuring they are qualified to go in and do inspection whenever you have a transaction between a country shipper and a non-aligned terminal. However, we think that is one area, for example, where we can remove costs from the system.

We know the Canadian Grain Commission has just gone through a review of its service fees, and they have been instructed to become self-sustaining from a financial perspective. That means that they will be tripling and quadrupling their fees on services that we do not really need. We have been advocating that you need to review the Canada Grain Act first, ensure it has been adjusted properly, and then apply user fees to the services that are really required.

grains de la Commission du blé parce qu'il y a des frais de manutention. Nous avons donc tout intérêt à faire passer le maximum de grains dans notre système.

Nous devons également veiller à ce que le client reçoive bien le produit qu'il a commandé. C'est primordial, tant pour les grains de la commission que pour les autres. La Commission des grains déploie beaucoup d'efforts pour que nous nous conformions aux normes canadiennes de qualité, à la fois pour les grains de la commission que pour les autres types. La pire chose à faire est de livrer à un client un produit qu'il n'a pas commandé. C'est très mauvais pour nous. Au bout du compte, notre rôle au Canada est de faire en sorte que le client reçoive un produit d'une qualité conforme à ce qu'il a commandé.

Le sénateur Peterson : Vous appuyez la Commission canadienne des grains pour ce qui est de l'assurance de la qualité, mais vous aimeriez qu'elle soit moins présente dans d'autres domaines, est-ce exact?

M. Sobkowich : Je vais entrer un peu plus dans les détails. À l'heure actuelle, nous avons un coût supplémentaire dans le système à cause de la pesée et de l'inspection obligatoires à l'arrivage. Par exemple, lorsqu'un wagon arrive au silo terminal de Vancouver, de Prince Rupert, de Churchill ou de Thunder Bay, la Commission des grains est là pour inspecter et peser les céréales qui entrent dans le silo. Nos propres balances sont certifiées par Mesures Canada, alors nous trouvons que la fonction de pesée est redondante puisque nos balances sont conformes aux exigences de Mesures Canada.

Néanmoins, nous devons payer pour cette fonction de la Commission canadienne des grains. La raison pour laquelle il y a une inspection à l'arrivage est que la Commission du blé a besoin de ces données pour s'arranger avec l'entreprise qui a acheminé les grains vers le terminal, puisque c'est la commission qui gère le transport.

Comme la Commission canadienne du blé perdra son monopole et agira comme n'importe quel autre exportateur ou négociant en grains, l'inspection obligatoire à l'arrivage ne serait plus requise. C'est un autre coût qui, à notre avis, pourrait être enlevé du système.

Si quelqu'un tient à cette inspection, la fonction existera encore sur une base volontaire. La Commission canadienne des grains homologue des agences externes et vérifie qu'elles sont qualifiées pour faire les inspections chaque fois qu'il y a une transaction entre un pays expéditeur et un terminal indépendant. Nous croyons tout de même qu'il y a moyen d'alléger les coûts du système à cet égard.

Nous savons que la Commission canadienne des grains vient de faire examiner ses frais de service et qu'elle a reçu la directive de devenir autosuffisante sur le plan financier. Cela signifie qu'elle devra tripler ou quadrupler les frais qu'elle impose pour des services dont nous n'avons pas vraiment besoin. Nous croyons qu'il conviendrait de revoir la Loi sur les grains du Canada avant tout, puis d'appliquer les frais d'utilisation aux services qui sont vraiment nécessaires.

That was a long answer, but the long and the short of it is it is one area where we see potential cost savings for farmers within the structure of the Canadian Grain Commission as a result of the removal of the Canadian Wheat Board monopoly.

Senator Eaton: Mr. de Kemp, I think Canadians are known around the world as much for our excellent hockey as our wonderful beer. You do not agree? I like Canadian beer. How have Canadian brewers, up to now, accessed the barley they need?

Mr. de Kemp: Canadian brewers currently access their barley, which is malt, mostly from us. There is some barley coming in right now via the U.S. That happens occasionally, from time to time. However, 90 to virtually, in most years, 100 per cent of all the malt that goes to the Canadian breweries comes from the Canadian malt industry.

Senator Eaton: Which comes through the Canadian Wheat Board to you?

Mr. de Kemp: Yes, when we purchase it via the board.

Senator Eaton: I as a barley farmer will now go directly to you, you will malt it and then sell it? What is the chain of events?

Mr. de Kemp: Presently, that is what happens. The only thing the board does is give the price. It is not like they are selling wheat to China or whatever where they have to work with a lot of companies to —

Senator Eaton: I am sorry. We are just so pressed for time. What will happen if this gets —

Mr. de Kemp: Nothing. Nothing changes.

Senator Eaton: Would I as a barley farmer go directly to you? Can Molson's come directly to me?

Mr. de Kemp: Molson's does not malt barley, we do. The brewers have to come to the maltsters for the malt.

Presently, we deal with the farmers directly. The only thing that will change is we will be able to give them a clear signal every day as to what that price will be. We do that right now with respect to the relationship because we have to do the contracting. We do all of the arrangements with the —

Senator Eaton: What does the Wheat Board do?

Mr. de Kemp: All they do is provide us the price.

Senator Eaton: Do they not take any money for that?

Mr. de Kemp: We have to deduct certain charges to forward to the board when the grain hits the runway, so to speak.

Senator Eaton: What percentage of the price would they take?

C'était une longue réponse, mais pour résumer, nous pensons que les agriculteurs assujettis à la Commission canadienne des grains pourraient faire des économies une fois le monopole de la Commission canadienne du blé éliminé.

Le sénateur Eaton : Monsieur de Kemp, je dirais que les Canadiens sont reconnus dans le monde pour la qualité de leurs hockeyeurs et celle de leur bière. Êtes-vous de cet avis? J'aime la bière canadienne. Comment, jusqu'à présent, les brasseurs canadiens se sont-ils procuré l'orge dont ils ont besoin?

M. de Kemp : Les brasseurs canadiens s'approvisionnent en orge, c'est-à-dire en malt, surtout auprès de nous. Il y a de l'orge qui arrive directement des États-Unis. Cela arrive à l'occasion. Toutefois, la plupart des années, entre 90 et 100 p. 100 du malt qu'utilisent les brasseries canadiennes provient du secteur canadien du malt.

Le sénateur Eaton : Et il vous est acheminé par le truchement de la Commission canadienne du blé?

M. de Kemp : Oui, lorsque nous l'achetons par l'entremise de la commission.

Le sénateur Eaton : Les producteurs d'orge vont dorénavant s'adresser à vous directement et vous allez transformer l'orge en malt puis le vendre? Comment se déroule le processus?

M. de Kemp : Actuellement, cela fonctionne ainsi. Tout ce que fait la commission, c'est donner le prix. Ce n'est pas comme lorsqu'elle vend du blé en Chine et ailleurs et qu'elle doit faire affaire avec beaucoup d'entreprises pour...

Le sénateur Eaton : Excusez-moi, mais le temps file. Que se passera-t-il si cela devient...

M. de Kemp : Rien. Rien ne change.

Le sénateur Eaton : Est-ce que les producteurs d'orge vont faire affaire directement avec vous? Est-ce que Molson peut faire affaire directement avec eux?

M. de Kemp : Molson ne transforme pas d'orge en malt; nous, oui. Les brasseries doivent s'adresser aux malteries pour obtenir leur malt.

À l'heure actuelle, nous traitons directement avec les agriculteurs. La seule chose qui changera, c'est que nous pourrions leur donner des indications précises chaque jour sur le prix. Nous le faisons déjà parce que c'est nous qui passons les contrats. Nous prenons tous les arrangements avec...

Le sénateur Eaton : Que fait la Commission du blé?

M. de Kemp : Elle ne fait que nous indiquer le prix.

Le sénateur Eaton : Ne demande-t-elle pas d'argent en retour?

M. de Kemp : Nous devons déduire certains frais que nous remettons à la commission lorsque les grains se mettent en branle, si je puis m'exprimer ainsi.

Le sénateur Eaton : Quel pourcentage du prix exige la commission?

Mr. de Kemp: For CashPlus right now, like I said, it is \$30 a tonne at 5 per cent. They will take maybe up to 10 per cent up front and then give some of that back. On pool, it is completely different. On the pooling, we have had years where we as an industry have had to guarantee the price for the —

Senator Eaton: You will be able to give the farmer a little more money because you are cutting out the Wheat Board, right?

Mr. de Kemp: We will give it to them all, and there will be additional money in their pocket.

Senator Robichaud: Mr. Sobkovich, in your presentation there was some concern about rail service, which you addressed with Senator Peterson. However, with producer cars, you are saying it is expected that some grain companies will be involved in bidding for producer cars and will set up infrastructure to manage and handle producer cars and commercial. Would you elaborate on that, please?

Mr. Sobkovich: Sure. I will refer to some notes because I anticipated the question.

First, it is important to say that the right of producer cars is provided under the Canada Grain Act, and that is an important thing and something that we support because we are strong advocates of competition. Any time you can have more competition to ensure that everyone is in line, like anything else that happens in any other commercial situation, that is good.

However, producer cars will change at least in terms of how the grain companies deal with them. The Wheat Board has dealt with producer cars in the following fashion: It has been a supply push type of system. They are the biggest administrator of producer cars. Farmers will signal they would like producer cars and the Wheat Board would administer them. They would get filled through a loading facility like West Central Road & Rail, for example. It would then get pushed to a terminal and sit there waiting for a sale. The Wheat Board can continue to do that, if they choose, going forward. In fact, I believe producer cars will be a large part of what the Wheat Board does going forward.

For what will become non-board grains or for companies that are handling wheat and barley going forward, they will want to handle producer cars on a demand pull type of a system.

The first question a terminal operator will ask is, "I will accept your producer car but for what? Where is it going? Where is the sale? What is happening?" It will either be an exporter that is lining up a set of producer cars to meet a sale of wheat, he has made an arrangement with a terminal elevator to accept that and it will be delivered in time, loaded on a vessel and make part of the sale; or it

M. de Kemp : Actuellement, comme je l'ai dit, en vertu du programme CashPlus, c'est 30 \$ la tonne à 5 p. 100. La commission prend jusqu'à 10 p. 100 au départ et en remet une partie par la suite. En ce qui concerne la mise en commun, c'est complètement différent. Pendant des années, l'industrie a dû garantir le prix du...

Le sénateur Eaton : Vous pourrez donc remettre un peu plus d'argent aux agriculteurs parce que vous ne passerez plus par la Commission canadienne du blé, c'est bien cela?

M. de Kemp : Nous le leur remettrons en entier. Cela fera plus d'argent dans leurs poches.

Le sénateur Robichaud : Monsieur Sobkovich, pendant votre exposé, vous avez fait mention de vos préoccupations quant aux services de transport ferroviaire. Le sénateur Peterson vous a posé des questions à ce sujet. Pour ce qui est des wagons de producteurs, vous dites que certaines céréaliers vont participer au processus de soumissions et vont créer l'infrastructure pour gérer les wagons de producteurs et les wagons commerciaux. Pouvez-vous nous en dire plus à ce sujet?

M. Sobkovich : Bien sûr. Je vais consulter mes notes puisque je m'attendais à cette question.

Il faut tout d'abord comprendre que la Loi sur les grains du Canada établit le droit d'accès aux wagons de producteurs. C'est très important et nous sommes en faveur de cela, car nous sommes d'ardents défenseurs du principe de concurrence. Augmenter la concurrence pour faire en sorte que tout le monde respecte les règles, comme dans toutes les activités commerciales, est une bonne chose.

Toutefois, ce qui changera, c'est la façon dont les céréaliers vont gérer les wagons de producteurs. Voici comment la Commission canadienne du blé gérait les wagons de producteurs : c'était un système fondé sur l'offre. La CCB est la principale responsable de l'affectation de wagons de producteurs. L'agriculteur indique qu'il a besoin d'un wagon et la CCB se charge de lui en trouver un. Le wagon est rempli dans un centre de chargement comme celui de West Central Road & Rail, par exemple, puis est acheminé vers un terminal et reste là en attendant d'être vendu. La commission peut continuer de fonctionner ainsi, si elle le désire. En fait, je crois qu'une bonne partie de ses activités à l'avenir consistera à gérer l'affectation de wagons de producteurs.

Pour les grains qui ne seront plus régis par la commission et pour les entreprises qui manutentionneront du blé et de l'orge à l'avenir, le système d'affectation des wagons de producteurs sera axé sur la demande.

La première question que posera un exploitant de silo terminal sera : « Je vais accepter votre wagon de producteur, mais que contient-il? Où va-t-il? Où la vente aura-t-elle lieu? Que se passe-t-il? » Soit il s'agira d'un exportateur qui a une série de wagons de producteurs remplis de blé et qui a pris des arrangements avec un silo terminal pour recevoir le blé en

will be the terminal itself calling for that forward. There are different companies that have different places in the marketplace. That is a good thing, because it adds to this element of competition.

However, there are companies that are integrated, in the sense they have country elevators and terminal elevators. They will want to ship their own grain to their terminal elevator first, or add to them. However, if there is a strong demand for producer cars, we have overcapacity in the system.

The name of the game is turnovers, like I said. People will not be turning down incremental tonnes if it is available, so there will be significant motivation for people to deal with the demand for producer cars as it arises and ensure that they are not turning away business. If there is a demand for producer cars, it will be dealt with in a competitive marketplace.

Let me quickly refer to some notes. The other point is that there are a number of port terminals, like Mission Terminal in Thunder Bay, and even Churchill, where this is a topic for discussion. They rely heavily on producer cars. We can expect those terminals to have an aggressive program to try to maintain the producer car business. The Wheat Board has historically been the largest administrator of producer cars, and they can still play that role going forward.

Who knows, but I always come back to it will be a competitive marketplace. If there is strong demand for producers and shipping producer cars, an open marketplace will figure out how to make that work and incorporate it into their sales programs. If there is not a strong desire for producer cars, it means farmers are happy with the alternatives that they have before them, such as selling directly to a company.

We talked about competition. We do not have that same level. The Wheat Board sets the price and the grain company handles it on Wheat Board grains. The farmer can save the elevation by shipping a producer car. In the non-board market the companies are competing aggressively to try to get that grain to move through their facility. They would rather have that grain move through their elevator and make that a more attractive option than having the producers wanting to do a producer car.

If a producer decides this company is giving me a good deal, it is not worth my while to ship a producer car, they will make that choice. My point is that we do not know if it will see more or less producer cars going forward. However, if we do see less, it will not be because producer cars are being shut out in some way. It will be because producers are happy with the alternatives before them, like shipping directly to a maltster or a mill, using a handling company to handle their product. Does that answer your question?

temps voulu, le charger sur un bateau et l'acheminer à l'acheteur; ou bien il s'agira de l'exploitant du silo terminal lui-même qui prendra les devants. Différentes entreprises occupent différentes places sur le marché. C'est une bonne chose, car ça renforce l'élément de concurrence.

Il y a aussi des entreprises intégrées qui possèdent des silos de collecte et des silos terminaux et qui vont donc préférer expédier leur grain vers leurs silos terminaux d'abord. Or, si la demande de wagons de producteurs est forte, le système possède une capacité excédentaire.

Comme je l'ai dit, le plus important, c'est le roulement. Personne ne va refuser d'ajouter des tonnes de grains disponibles; les entreprises ont donc tout intérêt à traiter les demandes de wagons de producteurs au fur et à mesure pour ne pas être obligées de refuser des clients. Si la demande de wagons de producteurs est au rendez-vous, le système concurrentiel va s'en charger.

Laissez-moi consulter rapidement mes notes. Il faut aussi mentionner qu'il y a un certain nombre de terminaux portuaires, comme Mission Terminal à Thunder Bay et même Churchill, où le sujet est d'actualité. Les activités de ces terminaux reposent énormément sur les wagons de producteurs. Nous pouvons nous attendre à ce que ces terminaux soient très proactifs pour essayer de continuer d'attirer les wagons de producteurs. La Commission canadienne du blé a toujours été la principale gestionnaire de wagons de producteurs et elle peut continuer de jouer ce rôle.

Qui sait ce qui va se passer, mais je reviens toujours au principe de marché concurrentiel. Si la demande de wagons de producteurs et d'exportateurs est forte, un marché ouvert trouvera le moyen de faire fonctionner le système et de l'incorporer aux programmes commerciaux. Si la demande est faible, les agriculteurs seront heureux d'avoir différentes options, comme vendre directement à une entreprise.

Nous avons parlé de concurrence. Pour nous, la concurrence n'est pas du même type. La Commission du blé fixe les prix des grains qui lui sont assujettis et les sociétés céréalières s'occupent de la manutention. L'agriculteur peut éviter de payer pour la mise en silo en expédiant un wagon de producteur. Dans un marché libre du monopole de la commission, la compétition est féroce entre les entreprises pour essayer d'attirer les grains vers leurs installations. Elles préfèrent que les producteurs entreposent leurs grains dans leurs silos et elles vont s'arranger pour que cette option soit attrayante pour les agriculteurs, au lieu qu'ils expédient leurs grains par wagons de producteurs.

Si un producteur juge qu'une entreprise lui fait une bonne offre et qu'il ne vaut pas la peine d'expédier son grain par wagon de producteur, il optera pour cette solution. Ce que je veux dire, c'est que nous ne savons pas s'il y aura plus ou moins de wagons de producteurs, mais s'il y en a moins, ce ne sera pas parce que les wagons de producteurs seront éliminés d'une façon quelconque. Ce sera parce que les producteurs seront satisfaits des autres solutions qui leur sont proposées, comme l'expédition directe à une malterie ou à une minoterie par l'intermédiaire d'une entreprise de manutention. Est-ce que cela répond à votre question?

[Translation]

Senator Robichaud: Yes. I have just one more question.

[English]

Mr. de Kemp, you assured us that brewing companies will continue to receive whatever product they buy from you in the new environment, and that we do not have to worry that Moosehead or Alexander Keith's will run out of ingredients to produce the fine beer they do.

Mr. de Kemp: There is a question?

Senator Robichaud: Nothing will change with the new regime? You will still do business about the same way, if I understand correctly.

Mr. de Kemp: Remember, in our industry there are two separate markets here. We have the domestic, North American market and we have the offshore market. As I mentioned in the presentation, over 60 per cent of what we produce is export. A lot of things will change, and they need to.

One is as far as price transparency and market predictability, because once those export restitutions were eliminated in Europe or whatever, brewers wanted to price 12, 18 months out, sometimes two years. You cannot do that in the board or with pools. You can do a little bit with cash-plus. The problem with cash-plus is sometimes it is there, sometimes they pull it back, sometimes it is only one third that we are allowed to buy cash-plus, two thirds. It is all about managing the price and what the projected return outlook is. They have to balance between Pool and CashPlus.

If we had our way it will be virtually all CashPlus, there would be nothing in the Pool, and the signals to farmers, they would not want to deal with the Pool either when they know the kind of prices we are buying through CashPlus.

We cross-subsidize the exports on bulk malt and barley going to China, Colombia and South Africa. Right now the North American prices for malting barley are the highest in the world, absolutely. However, we are competitive with the kind of prices that our own companies that are also south of the border and have to contract with U.S. farmers for Anheuser-Busch or what have you.

Will it still be made here in Canada? The majority of it will be. One of our members lost the business to a certain Canadian brewer because they were not able, with the Wheat Board, to go out as long as that brewer wanted on prices. The board could not guarantee anything because there is no hedge mechanism and you could not do it.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Oui. J'ai seulement une autre question.

[Traduction]

Monsieur de Kemp, vous nous avez donné l'assurance que les brasseries continueront de recevoir les produits qu'elles achètent de vous dans le nouvel environnement et que nous n'avons pas à nous inquiéter que Moosehead ou Alexander Keith's ne puissent plus produire leurs excellentes bières en raison d'une pénurie d'ingrédients.

M. de Kemp : Avez-vous une question?

Le sénateur Robichaud : Rien ne changera lorsque le nouveau régime sera en place? Si je comprends bien, vos activités se poursuivront à peu près de la même façon.

M. de Kemp : N'oubliez pas qu'il y a deux marchés dans notre secteur. Il y a le marché nord-américain et le marché étranger. Comme je l'ai dit pendant ma présentation, plus de 60 p. 100 de ce que nous produisons est destiné à l'exportation. Bien des choses vont changer, et ces changements s'imposent.

Je pense notamment à la transparence des prix et à la prévisibilité du marché, puisque quand les restitutions à l'exportation ont été éliminées en Europe, les brasseries ont voulu établir leurs prix 12 ou 18 mois, voire deux ans d'avance. Impossible de le faire avec la commission ou avec la mise en commun. Le programme CashPlus permet de le faire un petit peu, mais le problème avec ce programme, c'est que parfois on y a accès, parfois on l'enlève, parfois il s'applique au tiers de nos produits, parfois aux deux tiers. Ce qui importe, c'est gérer les prix et les revenus prévus. Il faut trouver l'équilibre entre les mises en commun et le programme CashPlus.

Si nous pouvions faire ce que nous voulons avec le programme Cashplus, il n'y aurait plus rien dans les mises en commun, ce qui signifie que les fermiers ne voudraient eux non plus rien savoir des mises en commun puisqu'ils connaîtraient les prix que nous sommes en mesure d'obtenir grâce au programme Cashplus.

Nous subventionnons indirectement les exportations de malt et d'orge en vrac vers la Chine, la Colombie et l'Afrique du Sud. Actuellement, les prix de l'orge de brasserie en Amérique du Nord sont les plus élevés du monde, aucun doute là-dessus. Toutefois, nous sommes concurrentiels par rapport aux prix de nos propres entreprises qui font aussi affaire au sud de la frontière et qui passent des contrats avec des agriculteurs américains au nom d'Anheuser-Busch, par exemple.

L'orge de brasserie continuera-t-elle d'être produite au Canada? La majorité le sera. Un de nos membres a récemment perdu un client, une brasserie canadienne, parce qu'il ne pouvait pas offrir le prix que ce brasseur demandait à cause de la CCB. La commission ne pouvait rien garantir parce qu'il n'y a pas de mécanisme de couverture.

Another member in the industry was able to do something about that. Again, they have plants elsewhere, south of the border, and have different accounts contracts. They will be able to manage a little bit in Canada and a little in the U.S. With one particular plant that was primarily out of the Canadian operation, they could not do it because they could not go out.

We would love to take that risk on and go to the farmer and say we have a possibility here, whether it is a Japanese or South Korean brewer, because they want security of supply.

Frankly, in the overall scheme of things, as far as price, even in a bottle of beer, there is \$0.02.5 to \$0.03 in a bottle. There is over \$.50 a bottle on taxes to provinces and the federal government. It is \$2 billion a year on about \$100 million worth of barley bought. It is not going to break the bank, so to speak, as far as that.

Reliability of the supply is the key, critical one. Price to a certain extent, but we are talking beer. It is a luxury product. It is something we all enjoy, whether it is \$28 a case or \$30 a case.

Senator Robichaud: You can go and buy it on other side of the river. You get a good deal.

Mr. de Kemp: I have done that many times.

Senator Mercer: Putting up the price of beer is a sure-fire way to lose an election.

You talked in your presentation about shipping incentives. I have two questions about the Port of Churchill. As I understand, the money that they have put aside in their plan for the Port of Churchill is for maintenance of the infrastructure of the track because of it going over the tundra, as well as perhaps storage facilities in Churchill itself. You make reference to shipping incentives, and I do not know that I have seen that before. Maybe I missed it. Will that not give rise to a challenge to the WTO if we subsidize anything going through any port, whether it be Churchill or Vancouver?

Mr. Sobkowich: It is a very good question, and frankly one that we are not quite pleased with. The decision was to provide \$5 million per year for five years in shipping incentives to the Port of Churchill.

I believe the intention was to ensure that Churchill has time to get a business plan in place and ensure that the sustainability of the Port of Churchill is not completely on the shoulders of the grain industry. That is what was promised, was \$5 million per year over five years. That is in addition to the infrastructure money you are talking about. There is \$4 million on top of that in infrastructure money. The \$5 million per year will be in shipping incentives.

If you take a look at historical volumes of grain through Churchill, you can say 500,000 tonnes go through Churchill. It has a shorter shipping season and there are limitations. Some of it has been non-board grain.

Un autre membre a réussi à faire quelque chose à cet égard. Il possède aussi des installations aux États-Unis et ses contrats sont différents. Il pourra faire affaire aux États-Unis et au Canada. Avec une seule usine au Canada, il ne pouvait rien faire parce qu'il ne pouvait pas aller ailleurs.

Nous aimerions assumer ce risque et dire aux agriculteurs que nous avons des débouchés, un brasseur japonais ou sud-coréen qui veut assurer son approvisionnement, par exemple.

D'un point de vue global, le prix correspond à 0,025 \$ ou 0,03 \$ par bouteille de bière. Les taxes fédérale et provinciale correspondent à plus de 0,50 \$ sur le prix de chaque bouteille de bière. Cela fait 2 milliards de dollars par année pour environ 100 millions de dollars d'orge. Donc, ça ne va pas faire sauter la banque.

La fiabilité de l'approvisionnement est absolument essentielle. Le prix joue dans une certaine mesure, mais c'est de bière qu'il s'agit. C'est un produit de luxe. Nous allons tous en boire, peu importe si la caisse se vend 28 \$ ou 30 \$.

Le sénateur Robichaud : Vous pouvez aller en acheter de l'autre côté de la rivière. Vous aurez un bon prix.

M. de Kemp : Je l'ai fait souvent.

Le sénateur Mercer : Augmenter le prix de la bière est une excellente façon de perdre une élection.

Pendant votre présentation, vous avez parlé d'incitatifs pour favoriser l'expédition par le port. J'ai deux questions sur le port de Churchill. Je crois comprendre que l'argent mis de côté pour le port de Churchill doit servir à l'entretien de l'infrastructure ferroviaire, qui traverse la toundra, et peut-être d'entrepôts à Churchill. Vous avez parlé de ces incitatifs, mais je ne crois pas en avoir jamais entendu parler. Peut-être que je n'étais pas attentif. Ne risquons-nous pas de nous attirer une contestation devant l'OMC en subventionnant tout ce qui passe par nos ports, qu'on parle de celui de Churchill ou de Vancouver?

M. Sobkowich : C'est une très bonne question, et nous n'approuvons pas vraiment la décision d'accorder des incitatifs au port de Churchill d'une valeur de 5 millions de dollars par année pendant cinq ans.

Je crois que le but est de permettre au port de Churchill de mettre en place un plan d'affaires et de faire en sorte que sa viabilité ne repose pas entièrement sur le secteur du grain. Ce qui a été promis, c'est 5 millions de dollars par année pendant cinq ans. Ce montant s'ajoute au financement de l'infrastructure dont vous avez parlé, qui totalise 4 millions de dollars. Les 5 millions de dollars constituent des incitatifs à l'expédition par ce port.

Historiquement, quelque 500 000 tonnes de grains passent par le port de Churchill. La saison d'expédition y est plus courte qu'ailleurs et il y a certaines limites. Une partie de ce volume est constitué de grains non assujettis à la commission.

Now you have the shipping incentive. I am not sure exactly how it will be organized, but presumably what will happen is anyone who is a shipper will be entitled to about \$10 per tonne as a head start against shipping to Vancouver, Prince Rupert, the United States and through the St. Lawrence to ship through the Port of Churchill for five years. That is a very generous gift from the federal government to the Port of Churchill.

There are many companies that do not own or have part ownership in terminal elevators in Vancouver or Thunder Bay. I refer to these as non-aligned companies. It is an attractive point of time deal for them to figure out how to get their grain shipped through the Port of Churchill.

Shipping incentives include multiple car block shipping incentives that the railways offer to grain companies for shipping in 50 and 100 car blocks. If you ship 100 cars of grain from an elevator, you get a shipping incentive for doing it that way. There is a grain monitor company called the Quorum Corporation that measures how shipping incentives are passed through to farmers because farmers are the ones who pay the shipping rates.

Quorum has determined that the shipping incentives, and the trucking premiums paid by grain companies to farmers, for shipping their grain to them are equal or very close to equal all the time. Quorum has concluded that shipping incentives generally get passed through to farmers by the grain handling system. We believe in this case the shipping incentives will be offered to the shippers. They will use that \$10 per tonne premium to try and attract farmers' grain to go through the Port of Churchill.

Senator Mercer: Does it make it challengeable under the WTO or the NAFTA agreement?

Mr. Sobkowich: We would rather have not seen that gift, but we are not raising a big deal about it because it creates an unlevel playing field. We have accepted that the Port of Churchill is very important to Canada and to Manitoba, and so we need to accept that that is the way it will be.

I have one concluding point. I believe the incentive artificially ensures the sustainability of Churchill for five years and it gives Churchill five years to sort things out going forward.

The Chair: Witnesses, thank you for sharing your comments with us on Bill C-18.

The committee will now hear from our third panel of witnesses. Mr. Stille is chairman of the Thunder Bay Port Authority. Mr. Stille will be followed by Mr. Brad Chase, president of OmniTRAX.

Honourable senators, the chair has received a document from Mr. Stille. Mr. Stille brought to my attention that because of the lateness he could not have the document translated. Therefore, I need a consensus that the document be distributed and accepted, and we will follow with the translation by the Senate services.

Entre en jeu cet incitatif. Je ne sais pas exactement comment cela va fonctionner, mais on peut présumer que les expéditeurs vont avoir droit, pendant cinq ans, à une dizaine de dollars la tonne pour envoyer leur grain à Churchill plutôt qu'à Vancouver, à Prince Rupert, aux États-Unis ou par la voie maritime du Saint-Laurent. C'est un cadeau très généreux du gouvernement fédéral au port de Churchill.

Nombre d'entreprises ne sont pas propriétaires ou copropriétaires de silos terminaux à Vancouver ou Thunder Bay. C'est ce que j'appelle les entreprises indépendantes. C'est le moment idéal pour elles de trouver une façon d'acheminer leur grain vers le port de Churchill.

Les incitatifs incluent ceux qu'offrent les lignes de chemin de fer aux sociétés céréalières pour l'expédition de blocs de 50 ou 100 wagons. Si vous expédiez 100 wagons à partir d'un silo, vous recevez un incitatif. Une entreprise de surveillance du grain appelée Quorum Corporation mesure comment les incitatifs sont remis aux agriculteurs, car ce sont eux qui paient les frais d'expédition.

Quorum a déterminé que les incitatifs à l'expédition par bateau et par camion versés par les céréalières aux agriculteurs qui leur expédient leur grain ne varient pour ainsi dire jamais. Quorum a conclu que les incitatifs sont habituellement versés aux agriculteurs par le truchement du système de manutention des grains. Dans le cas qui nous occupe, nous croyons que les incitatifs vont plutôt être versés aux expéditeurs. Le port de Churchill se servira de cette subvention de 10 \$ la tonne pour essayer d'attirer le grain.

Le sénateur Mercer : Cela nous expose-t-il à des contestations en vertu de l'OMC ou de l'ALENA?

M. Sobkowich : Nous aurions préféré que ce genre de cadeau ne soit pas offert, mais nous avons décidé de ne pas en faire toute une histoire même si cela crée des règles du jeu inégales. Nous reconnaissons l'importance du port de Churchill pour le Canada et le Manitoba, et nous devons accepter que c'est ainsi que les choses se passeront.

Pour conclure, je suis d'avis que l'incitatif va assurer artificiellement la viabilité du port de Churchill pendant cinq ans, ce qui donnera du temps à ce dernier pour définir son orientation future.

Le président : Messieurs, je vous remercie de nous avoir exposé votre point de vue sur le projet de loi C-18.

Le comité entendra maintenant le troisième groupe de témoins. M. Stille est président de l'Administration portuaire de Thunder Bay. Après lui, nous entendrons M. Brad Chase, président d'OmniTRAX.

Honorables sénateurs, M. Stille a transmis un document à la présidence. Il me dit qu'il a manqué de temps pour le faire traduire. Par conséquent, il me faut le consensus pour que le document soit distribué et accepté. Nous l'enverrons aux services du Sénat pour qu'ils le traduisent.

Hon. Senators: Agreed.

Fred Stille, Chair, Thunder Bay Port Authority: On behalf of the Port of Thunder Bay, I appreciate the opportunity to be here. I have one minor correction. My name is pronounced "still." The E is silent. Throughout my life I have had to live with this deceptive appearance of my name.

The Chair: That is the French side of the chair.

Mr. Stille: Basically, the material you have in front of you is designed to indicate the importance of the movement of grain through the Port of Thunder Bay, as well as the importance of the Port of Thunder Bay to the economy of Thunder Bay itself.

The St. Lawrence Seaway, which is our access point to the open sea, was completed in 1959 for \$638 million. In today's terms that is about \$5 billion.

Thunder Bay is a bulk port. Very little comes into the port; it basically all comes out of Western Canada. In the past we had iron ore coming out of Steep Rock and Atikokan, but the ships come in empty. We can load ships in 18 hours. They can leave the day after they arrive, which is a very positive point.

This year we will move close to 8 million tonnes of various products. There is a breakdown of it in my brief. In the 1980s we were moving 20 million tonnes through the port annually. That was in the good old days when we were selling a lot to Russia, which we are no longer doing. The markets have shifted and our tonnage has decreased, as has our capacity. We had 20 working elevators 30 years ago and we are now down to 8. However, we still have the largest grain capacity in the country and we are in a position to service Europe, Latin America and the Middle East.

Ocean-going vessels are now coming in. The majority of the ships that come in are going down to the mouth of the St. Lawrence where they offload to other elevators for transshipment.

We do have major players. We have roughly 1.25 million tonnes of capacity and for the last year about 25 per cent of that has been idled. In the current year we are operating with about 1 million tonnes of capacity. This year, exclusive of potash and coal, we will move 6.4 million tonnes as opposed to 5.2 million. We have the capacity to move additional tonnage quite easily.

Wheat Board grain going through Thunder Bay averages about 75 per cent of our tonnage. It is very important to us that we get a steady tonnage. We have a chart showing the ups and downs as well as the non-grain. This year we handled close to 1.4 million tonnes of canola or non-grains. We have the ability to put grain through without the Wheat Board.

Des voix : D'accord.

Fred Stille, président, Administration portuaire de Thunder Bay : Je suis heureux d'être ici au nom du port de Thunder Bay. Je voudrais juste rectifier quelque chose. On ne prononce pas le E à la fin de mon nom; il est muet. J'ai dû apprendre à composer avec le fait que les gens se trompent en prononçant mon nom.

Le président : Il faut donc le prononcer comme un francophone le ferait.

M. Stille : Le document que vous avez entre les mains montre essentiellement l'importance du transport du grain par le port de Thunder Bay, de même que l'importance du port pour l'économie de Thunder Bay.

La Voie maritime du Saint-Laurent, qui constitue notre point d'accès à la mer, a été ouverte en 1959 et sa construction a coûté 638 millions de dollars, ce qui équivaldrait à environ 5 milliards de dollars aujourd'hui.

Thunder Bay est un port de marchandises en vrac. Très peu arrive en provenance de l'étranger; le gros du volume qui passe par le port vient de l'Ouest du Canada. Par le passé, nous recevions du minerai de fer de la mine de Steep Rock et d'Atikokan, mais désormais les navires arrivent vides. Nous pouvons charger les navires en 18 heures. Ils peuvent repartir le lendemain de leur arrivée, ce qui est très bien.

Cette année, nous aurons traité près 8 millions de tonnes de produits divers. Mon mémoire comprend une ventilation de ce montant par catégorie. Dans les années 1980, quelque 20 millions de tonnes de marchandises passaient par le port annuellement. C'était dans le bon vieux temps, quand nous vendions beaucoup à la Russie, ce qui n'est plus le cas. Les marchés se sont transformés et le tonnage manutentionné au port a diminué, tout comme notre capacité. Il y a 30 ans, nous avions 20 silos-élevateurs en fonction et il n'y en a plus que 8 aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que nous disposons de la plus grande capacité volumétrique en céréales au pays et que nous sommes à même de desservir l'Europe, l'Amérique latine et le Moyen-Orient.

Nous recevons maintenant des navires de haute mer. La majorité des navires qui viennent au port descendent vers l'embouchure du Saint-Laurent, où ils déchargent leurs marchandises dans d'autres élevateurs pour le transbordement.

Nous faisons affaire avec d'importants acteurs. Nous avons une capacité d'environ 1,25 million de tonnes et, au cours de la dernière année, à peu près 25 p. 100 de cette capacité n'a pas été utilisée. Cette année, nous affichons une capacité d'environ 1 million de tonnes. Sans compter la potasse et le charbon, nous manutentionnerons 6,4 millions de tonnes, par opposition à 5,2 millions. Nous pouvons facilement traiter plus de tonnes.

Les céréales commercialisées par la Commission du blé qui passent par Thunder Bay représentent en moyenne 75 p. 100 de notre tonnage. Il est très important que notre tonnage demeure stable. Nous avons un graphique qui montre les hauts et les bas en ce qui concerne les céréales et les produits non céréaliés. Cette

We are really Saskatchewan's port when you look at where grain is coming from. Manitoba is also a major player in our market, while Alberta is quite small.

If you do not believe in global warming, the extension of the shipping season in Thunder Bay should convince you it is happening. We are now shipping for up to 297 days, and that will continue to extend. We are optimistic about that. We have periodically looked at ways of bringing loaded ships in rather than coming up through the seaway empty, picking up grain and going out. We have had small success with general cargo; windmill parts and components for the oil sands. With a longer season we can look at liner service. There is always the possibility of containers going to Western Canada. It would be far better to bring them up the Seaway and put them on a train in Thunder Bay than to offload them in Halifax or at earlier points.

The Seaway has come a long way. Over the last year, for example, the government has made a major addition to our arsenal with the elimination of the 25-per-cent tariff on imported vessels. As a result of that, we have 12 new vessels coming on stream. These will be the first new vessels in the Seaway since 1985, so it is a big play. We think it makes all the sense in the world. The Seaway is viable and we have the capacity to expand it.

We cannot see any downside for Thunder Bay with the elimination of the Wheat Board. We think we are competitive. We can handle additional grain. Discussions with our users have indicated that to us. We are optimistic about the future.

Brad Chase, President, OmniTRAX: Good morning. It is an honour to be here. I grew up in Carmen, Manitoba, a rural area. I have worked on a farm, but my knowledge is fairly limited about what the impact of Bill C-18 will be on producers.

I represent approximately 300 Canadian employees of OmniTRAX. OmniTRAX owns the Kettle Falls International Railway in British Columbia that goes into the state of Washington, as well as the Carlton Trail Railway in Saskatchewan, the Port of Churchill railway and the Hudson Bay Railway. The latter two are intertwined; one is not sustainable without the other. The issues I will address will almost all relate to the Hudson Bay Railway, which does not have the same notoriety as Churchill.

We are unique in that we are a private organization with a public interest, that interest being that we serve some communities in the North. Some First Nations communities and the town of Churchill would not have ground transportation without the

année, nous avons manutentionné près de 1,4 million de tonnes de canola ou de cultures non céréalières. Nous avons la capacité de traiter le grain sans la Commission du blé.

Si on examine d'où vient le grain, on peut dire que nous sommes le port de la Saskatchewan. Le Manitoba nous fournit aussi un gros volume, tandis que l'Alberta en envoie relativement peu.

Si vous doutez du phénomène du réchauffement climatique, la prolongation de la saison des expéditions à Thunder Bay devrait réussir à vous convaincre de son existence. Nous expédions des marchandises jusqu'à 297 jours par année, et la saison n'a pas fini de s'allonger. Nous sommes optimistes. Nous examinons périodiquement des façons d'attirer à notre port des navires chargés au lieu de navires vides qui remontent la voie maritime, prennent des céréales et repartent. Nous avons connu de modestes succès avec les marchandises diverses, les pièces d'éoliennes et les composantes pour les sables bitumineux. Une saison allongée nous permettrait d'envisager le service de ligne. Il y a toujours la possibilité de conteneurs à destination de l'Ouest canadien. Il serait bien plus avantageux de les faire remonter la voie maritime jusqu'à Thunder Bay, puis de les expédier dans l'Ouest par train que de les décharger à Halifax ou à d'autres endroits à l'est de Thunder Bay.

La voie maritime a beaucoup évolué. Au cours de la dernière année, par exemple, le gouvernement nous a considérablement aidés en éliminant le droit de douane de 25 p. 100 sur les navires importés. C'est ainsi que nous avons 12 nouveaux navires qui entreront en service. Ce sont les premiers nouveaux navires qu'accueillera la voie maritime depuis 1985; c'est tout un événement. C'est parfaitement sensé. La voie maritime est viable et nous pouvons favoriser son essor.

À notre avis, l'élimination de la Commission du blé ne posera aucun inconvénient pour le port de Thunder Bay. Nous estimons être concurrentiels et pouvoir traiter plus de céréales. C'est ce qui est ressorti des discussions que nous avons eues avec nos utilisateurs. Nous sommes optimistes face à l'avenir.

Brad Chase, président, OmniTRAX : Bonjour. C'est un honneur pour moi d'être ici. J'ai grandi à Carmen, au Manitoba, en milieu rural. J'ai déjà travaillé dans une exploitation agricole, mais je ne suis pas vraiment en mesure d'évaluer les répercussions qu'aura le projet C-18 sur les producteurs.

Je représente les quelque 300 employés canadiens d'OmniTRAX, qui est propriétaire du chemin fer international Kettle Falls, dont une partie est en Colombie-Britannique et l'autre dans l'État de Washington, du chemin de fer Carlton Trail en Saskatchewan, du port de Churchill et du chemin de fer de la baie d'Hudson. Les deux derniers sont inextricablement liés : l'un n'est pas viable sans l'autre. Je vais axer mon intervention sur le chemin de fer de la baie d'Hudson, qui est moins connu que celui de Churchill.

Notre organisation est unique en ce sens qu'il s'agit d'une société privée qui agit dans l'intérêt public. En effet, nous desservons certaines localités du Nord. Si ce n'était du chemin de fer de la baie d'Hudson, certaines collectivités des Premières

Hudson Bay Railway. For those who do not know, the VIA Rail system goes to The Pas, Manitoba and we operate it from there for VIA Rail.

We have concerns about Bill C-18's implications for us. We talked about them a bit in the press and to those in the political world who have been so kind as to listen. The first concern is grain flow. People are wondering what will happen, fearing that no one will ship grain through the Port of Churchill. The large grain companies own a base of inland and export ports. If the cost is the same to a large grain company to use their own asset or ours, it will be difficult for us. However, there will be a transition period and a whole different market out there, and the federal government has offered some support on that. I can speak more later to what we will do to minimize the impact.

There is another issue about what will happen with the rail industry. There has been much discussion about producer cars and Class I railroads. We connect with CN both in Saskatchewan on the Carlton Trail Railway, where we do a lot of grain business, and on the Hudson Bay Railway. There is no secret that CN is a well run organization that is looking for operating ratio for their shareholders, and operating ratio comes from increase in price, increase in length of haul and better utilization of assets. We see some risk in that relative to us. I will speak more later on what we are doing to minimize that. Ultimately, the producer cars and what the railroad industry will do to service the producers are governed by the Grain Act, which obviously you all know.

Going forward, our focus is clear: It is about diversification and looking north of us at the opportunity with freight and with fuel in Nunavut. There is a fast-growing economy there that we are in a good position to grow with. We also look at industry in Saskatchewan, and specifically the potash industry, where there is about 10 million metric tonne a year of export that we do not participate in at all, and the growth there will be significant. We expect over 100 per cent growth, from what we have seen and heard and understand, in the next five or so years. That export means rail supply and port capacity, and that is good news for us. We are excited about that opportunity.

Turning to the grain business and how it relates to us, historically, it goes back to 1997 when our organization became the owners of the Port of Churchill and the Hudson Bay railroad. They swam in our lane, so to speak. We operate a railroad and a port. Behind us, to the producer, we have not been that engaged in the business because we really have not had to be. In front of us, we have not been that engaged in the business because we have not had to be. That is our own issue and our own fault. We have worked very hard in the last half a year really trying to understand how that market works so that, behind us, we have

nations ainsi que la ville de Churchill n'auraient pas de possibilités de transport terrestre. Pour ceux qui l'ignoraient, le réseau de VIA Rail se rend jusqu'à Le Pas, au Manitoba, et nous exploitons les lignes de chemin de fer à partir de là pour VIA Rail.

L'incidence qu'aura le projet de loi C-18 sur nous n'est pas sans nous inquiéter. Nous avons parlé un peu de nos préoccupations dans les médias et les instances politiques ont prêté l'oreille. Notre première préoccupation concerne le mouvement du grain. Les gens se demandent ce qui va arriver et craignent que le port de Churchill ne reçoive plus de céréales. Les grandes sociétés céréalieres possèdent des ports intérieurs et des ports d'exportation. Si pour elles, utiliser leurs ports ou passer par les nôtres revient au même prix, nous serons perdants. Toutefois, il y aura une période de transition et le marché va se transformer complètement. D'ailleurs, le gouvernement fédéral nous a offert une aide à cet égard. Je pourrai expliquer tout à l'heure les mesures que nous prendrons pour limiter les conséquences.

J'aimerais faire valoir autre chose concernant l'effet sur l'industrie ferroviaire. On a beaucoup parlé des wagons de producteurs et des chemins de fer de classe I. Nous faisons la liaison avec le CN en Saskatchewan sur le chemin de fer Carlton Trail, où il y a beaucoup d'activités liées aux céréales, et sur le chemin de fer de la baie d'Hudson. Tout le monde sait que le CN est une organisation bien administrée qui veut offrir un bon ratio d'exploitation à ses actionnaires. Pour y arriver, il lui faut hausser les prix, accroître la longueur du parcours et mieux utiliser ses actifs. Cela n'est pas sans présenter des risques pour nous et j'expliquerai plus tard ce que nous faisons pour les atténuer. Évidemment, comme vous le savez tous, c'est la Loi sur les grains du Canada qui régit les wagons de producteurs et les services que l'industrie ferroviaire offre aux producteurs.

Nos priorités pour l'avenir sont claires : tout repose sur la diversification et sur les perspectives dans le Nord, qui ont trait au transport de cargaisons et de carburant au Nunavut. L'économie est en plein essor là-bas et nous sommes bien placés pour croître avec elle. Nous plaçons aussi des espoirs dans l'industrie en Saskatchewan, en particulier le secteur de la potasse, qui représente des exportations annuelles d'environ 10 millions de tonnes métriques auxquelles nous ne participons pas du tout. La croissance sera appréciable. D'après ce que nous avons vu et entendu, elle dépassera les 100 p. 100 au cours des quelque cinq prochaines années. Ces activités d'exportation exigeront une capacité ferroviaire et portuaire, et c'est une bonne nouvelle pour nous. Cette perspective nous enthousiasme.

Pour revenir au lien entre le secteur céréalier et nous, il remonte à 1997, année où notre société est devenue propriétaire du port de Churchill et du chemin de fer de la baie d'Hudson. Les activités du secteur céréalier et les nôtres s'entrecroisent, si je puis dire. Nous exploitons un chemin de fer et un port. En amont de la filière, au niveau du producteur, nous n'avons pas vraiment joué de rôle parce que nous n'avions pas à le faire. C'est la même chose en aval. C'est notre problème et notre faute. Au cours des six derniers mois, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour tenter de comprendre le fonctionnement du marché afin de

a valued proposition to producers, especially in northern Saskatchewan and Northern Manitoba, for an alternative to what they see as potentially the large grain companies in a new market. We also see ourselves, in front, in being a partner with companies like ideally a new wheat board where we leverage the global trade and expertise they have to ensure that, from the producer to the consumer, we can complete a string and a deal can be done and we have a rail move and a port service to offer.

We have a lot of work to do. I will say that. With change, there is always a certain amount of nervousness and uncertainty, but we certainly see where we will be in the long-term with industry growth in Western Canada and with the requirement for food globally and the demand growing faster than supply. We see a position long-term in this market to help support industry and be there for the producers as ideally an alternate choice to what Bill C-18 passes, an alternate choice to some of the big grain companies, and even work with some of them as well.

Senator Plett: Mr. Chase, I am so happy that the rumours of your death have been exaggerated and that you are alive and well. You are here, and you will continue to operate in my great province, the province of Manitoba, and, indeed, in the port of Churchill.

I have a few questions for you. We had some testimony earlier today, and I will read part of that, if I could, because I would like your comments on that. You have alluded to some of this. Our government will be providing \$5 million per year in shipping incentives for each of the next five years and another \$4 million in other incentives. Assuming approximately 500 metric tonnes will be moved through Churchill in any given year, this equates to approximately \$10 a tonne. With a \$10 a tonne head start, we would certainly expect that it will be attractive. I would like your comment on that and whether or not we can even maybe go beyond these incentives. They may or may not be required. Could you answer that first, please?

Mr. Chase: Yes. First, the need there is we are in a bit of a precarious situation obviously with the large grain companies. What is not clearly understood in the public is we have a significant base of employees that come into Churchill and go out of Churchill. If there is not a consistent flow of grain, retraining and rehiring people that may go on there, let us say if they are not going to be there next year, is a significant blow to the supply chain. Also, the Wheat Board has been fantastic in working with us and in understanding how, in the global market, trade works through Churchill, and others who will play in the market potentially in the future do not have that same understanding and understanding. The protection of the supply chain is critical.

To the question specifically on the \$5 million a year incentive for five years, we are still working through the details. We have been asked a number of questions on how this will work, and we

pouvoir faire une proposition valable aux producteurs, surtout dans le Nord de la Saskatchewan et du Manitoba. Nous voulons leur offrir une solution de rechange au fait de transiger avec les grandes sociétés céréalières au sein du nouveau marché. Nous voulons agir en partenariat avec des entreprises — et idéalement une nouvelle commission du blé — et miser sur les relations commerciales internationales et l'expertise qu'elles ont de manière à former une chaîne d'approvisionnement, du producteur au consommateur. Nous pouvons nous entendre et leur offrir nos services ferroviaires et portuaires.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche, il n'y a pas de doute. Le changement est toujours synonyme de nervosité et d'incertitude, mais nous voyons clairement le rôle que nous pouvons jouer à long terme compte tenu de la croissance du secteur dans l'Ouest du Canada et des besoins alimentaires mondiaux. D'ailleurs, la demande augmente plus vite que l'offre. Nous pensons pouvoir nous positionner à long terme dans ce marché en aidant le secteur et en offrant aux producteurs une solution de rechange à ce que propose le projet de loi C-18, c'est-à-dire faire affaire avec les grandes sociétés céréalières. Nous sommes aussi désireux de collaborer avec ces dernières.

Le sénateur Plett : Monsieur Chase, je suis ravi de voir que les rumeurs sur votre mort étaient exagérées et que vous vous portez bien. Vous êtes ici et vous continuerez d'œuvrer dans ma belle province, le Manitoba, et dans le port de Churchill.

J'ai quelques questions à vous poser. Nous avons entendu divers témoignages plus tôt aujourd'hui, et je vais vous en lire des extraits, si possible, car j'aimerais avoir votre son de cloche. Vous y avez fait allusion vous aussi. Notre gouvernement accordera un incitatif de 5 millions de dollars par année pendant cinq ans pour encourager l'expédition du grain par le port, en plus de 4 millions de dollars d'incitatifs supplémentaires. Disons qu'approximativement 500 tonnes métriques de grain passeront par le port de Churchill chaque année; cela revient à environ 10 \$ la tonne. Avec une longueur d'avance de 10 \$ la tonne, on peut certainement s'attendre à ce que le port soit attrayant. J'aimerais entendre votre point de vue à ce sujet. Devrions-nous aller plus loin? Ces incitatifs sont-ils nécessaires? Pouvez-vous répondre à ces questions en premier lieu?

M. Chase : Oui. La raison pour laquelle nous avons besoin de ces incitatifs, c'est que nous sommes dans une situation précaire par rapport aux grandes sociétés céréalières. La population ne saisit peut-être pas bien que bon nombre d'employés viennent à Churchill et repartent. Si le port ne reçoit pas un volume stable de céréales et qu'il faut constamment réembaucher les gens et les former à nouveau, sans compter ceux qui ne reviennent pas, ce sera un dur coup pour la chaîne d'approvisionnement. La Commission du blé a été un partenaire extraordinaire qui comprend comment les échanges commerciaux s'effectuent, sur le marché mondial, par l'entremise du port de Churchill; les futurs acteurs du marché n'ont pas la même compréhension. Il est essentiel de protéger la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce qui est de l'incitatif de 5 millions de dollars par année pendant cinq ans, nous sommes en train de régler les détails. On nous a posé un certain nombre de questions sur le fonctionnement

have provided a fair amount of input. The incentive itself could be used just to that exact point. It could be used \$10 a tonne to certain shippers to incent them to come to Churchill. Again, to use James Richardson, if you have \$5 a tonne of opportunity cost difference because you are not using your elevator or your port elevator and, all of a sudden, you have a bit of incentive, we might see grain come our way, and 82.4 per cent has been the large three of volume over the last four or five years through our port. It minimizes the impact to them in their ports and helps support us in a transition period. However, in that transition period, we have to be working on that value proposition and ensuring that year six we are there long term and viable and working right toward the producer and the consumer in the right position.

Senator Plett: You said that you own a few short-line rails. You also mentioned that you would like to get some of the potash that is available, most of that being in the province of Saskatchewan. Yesterday we heard testimony by some farmers from northern Saskatchewan who would like to ship with you, but there were some logistical difficulties because of getting it up. I know there is a rail line up in Northern Saskatchewan that I believe is owned by CN. They have stopped using the rail. The rail line is still there, but I believe, at each end of the rail, whether some are close to The Pas or on the other end, they have taken part of it away so it is not useable. My question is, if you could make a deal with CN in whatever fashion, would that help you in getting possibly potash up, possibly even bringing some of the oil business in through Korea, where a lot of that is manufactured, and maybe bringing that back this way and then shipping up to Alberta through that northern line? How would that impact your business if that were possible for you to do?

Mr. Chase: There are a few things that that would do for us. I do have a picture of this as well that I could supply for the record. I will maybe just submit that for later. The subdivision that has been up for sale by CN has been closed for some time now. We obviously own the Hudson Bay railroad, which terminates at the southern point, at The Pas, and then we own the Carlton Trail railroad, which goes from Prince Albert down into Saskatoon. In between that is a catchment area of great interest to us that has, first, grain producers that, in many ways, are a long ways from the U.S. border to truck their product. They are a little ways away. In that catchment area of Saskatoon alone, we are the closest port. We are 830 miles. Everything else is a bit of a way's away. The second would be Thunder Bay. Prince Rupert, for example, is well over a thousand miles.

In that catchment area, if we were able to work an arrangement with CN, with whom we have met several times on this issue, and do some switching for them, we could potentially serve the smaller producers through the producer car program. The Wheat Board also owns 3,000-plus rail cars; we can potentially work with the Wheat Board in the future to provide the switch service, the entire

et nous avons exprimé pas mal d'idées. L'incitatif pourrait effectivement se traduire par un montant de 10 \$ la tonne offert à certains expéditeurs pour les encourager à utiliser le port de Churchill. Si une entreprise — prenons l'exemple de James Richardson — a un coût de renonciation de 5 \$ la tonne parce qu'elle n'utilise pas son silo-élévateur ou son silo portuaire et que, soudainement, elle reçoit un incitatif, nous recevrons peut-être plus de céréales. Ces quatre ou cinq dernières années, 82,4 p. 100 du volume qui a passé par notre port venait des trois grandes sociétés céréalières. Cet incitatif réduit l'incidence sur leurs ports et nous aide en période de transition. Toutefois, nous devons travailler à cette proposition de valeur et faire en sorte qu'au bout de ces cinq ans, nous soyons viables à long terme et bien positionnés pour soutenir le producteur et le consommateur.

Le sénateur Plett : Selon ce que vous avez dit, vous êtes propriétaire de quelques lignes ferroviaires sur courtes distances. Vous avez également mentionné que vous souhaitez qu'une partie de la potasse produite, en majeure partie en Saskatchewan, transite par votre port. Hier, des agriculteurs du Nord de la Saskatchewan qui ont comparu devant le comité ont exprimé leur désir de charger des navires à votre port, mais ont fait état de difficultés logistiques les empêchant d'envoyer leur grain dans le Nord, à Churchill. Si je ne m'abuse, il y a un chemin de fer dans le Nord de la Saskatchewan qui appartient au CN, mais il n'est plus en usage. Il est encore là, mais à chaque bout, que ce soit près de Le Pas ou à l'autre extrémité, une partie du chemin de fer a été enlevée, ce qui rend celui-ci inutilisable. Si vous pouviez conclure une entente avec le CN, est-ce que cela faciliterait le transport de la potasse vers votre port? Seriez-vous en mesure de traiter des marchandises pour le secteur pétrolier en provenance de la Corée, qui est un grand fabricant, et de les expédier en Alberta par ce chemin de fer dans le Nord? Si c'était possible, quels seraient les effets sur votre entreprise?

M. Chase : Cela aurait plusieurs effets. J'ai d'ailleurs une image que je pourrais vous fournir. Je la déposerai tout à l'heure. La partie de chemin de fer que le CN a mise à vendre est fermée depuis un certain temps. Nous sommes propriétaires du chemin de fer de la baie d'Hudson, dont l'extrémité sud est à Le Pas, et du chemin de fer Carlton Trail, qui va de Prince Albert à Saskatoon. Entre les deux, il y a une zone d'attraction commerciale qui nous intéresse vivement, car il y a un grand nombre de producteurs de céréales qui sont trop loin de la frontière des États-Unis pour y expédier leur produit par camion. Ils sont légèrement trop loin. Si on tient compte de Saskatoon seulement, c'est notre port qui est le plus près, à 830 milles. Tout le reste est assez loin. Thunder Bay est le deuxième port pour ce qui est de la distance. Prince Rupert, par exemple, se situe à plus de mille milles.

Dans cette zone d'attraction commerciale, si nous pouvions nous entendre avec les gens du CN, que nous avons rencontrés à plusieurs reprises relativement à ce dossier, et nous occuper de la manœuvre pour eux, nous serions à même de desservir les petits producteurs dans le cadre du programme des wagons de producteurs. Par ailleurs, la Commission du blé possède plus

rail service through a catchment area that would give a strong option to producers in northern Saskatchewan, again through the Port of Churchill.

As it relates to potash, right near Saskatoon is a significant deposit of potash. The Jansen mine for BHP Billiton is not too far away, either. It could give us the opportunity to get in and out of a catchment area and provide a real service to export to support industry in potash, to support the producers. Also, inbound potentially for oil sands products that have come in as well through other ports, there is another option for us to again get a lot closer to the industry.

It is something that we are interested in. We have to make that work for CN as well through reduction in operating costs. There are some commercial arrangements that make sense for them. They will not do something unless there is a positive impact to them as well and we recognize that.

Senator Plett: Fuel up into the Northwest Territories and into much of the north country, I believe, is now going through. I am not afraid of wanting to take business away from the Port of Montreal; certainly if it helps my province I would be happy to do that. Much of the fuel is now being shipped out of the Port of Montreal going into the north country. Given the right circumstances, there is another market for you there that you might be able to pursue. Could you touch on that?

Mr. Chase: That is a great question. There is significant growth in Nunavut. Right above us is the Kivalik region. The fuel requirements for companies such as Agnico-Eagle and the Government of Nunavut in that area are very large and growing. We have not had enough of a supporting role in that. We have worked hard in the last bit as well trying to reconnect that trade corridor that historically has been there. We have a 50-million litre tank farm in Churchill. It is one of the other products that we do ship. Freight and fuel to us straight north is a significant growth opportunity. The Government of Nunavut, as an example, is in the 200-million litre range and Agnico-Eagle consumes about 70 million litres right now. There are other companies coming in to develop in that region. We see that as a growth market and would like to re-attract some of the business that historically has been part of the Manitoba base port support.

Senator Plett: Perhaps we could have the document submitted through the clerk and copies for us at some point, the one about their rail line.

The Chair: Mr. Chase, will you provide that to the clerk?

Mr. Chase: Yes.

de 3 000 wagons; nous pourrions collaborer avec elle pour offrir le service de manœuvre et tout le service ferroviaire dans la zone. Ce serait une excellente option pour les producteurs du Nord de la Saskatchewan, qui expédieraient leur produit par le port de Churchill.

Pour ce qui est de la potasse, tout près de Saskatoon, il y a important gisement. La mine Jansen de BHP Billiton n'est pas tellement loin non plus. Si nous avons accès à cette zone d'attraction commerciale, nous pourrions offrir un vrai service d'exportation pour appuyer le secteur de la potasse et les producteurs. Quant aux possibilités relatives aux produits importés pour le secteur des sables bitumineux qui arrivent par d'autres ports, si nous pouvions les saisir, nous nous rapprocherions de l'industrie.

Toutes ces possibilités nous intéressent. Pour convaincre le CN, il faudra réduire les coûts d'exploitation. Il faut que l'accord commercial paraisse raisonnable à la compagnie; elle n'embarquera pas si les retombées pour elle ne sont pas positives. Nous en sommes conscients.

Le sénateur Plett : Le transport de carburant vers les Territoires du Nord-Ouest et un peu partout dans le Nord se fait déjà, je crois. Je ne me sens pas mal de vouloir enlever des possibilités d'affaires au port de Montréal; j'en suis même heureux si ça aide ma province. À l'heure actuelle, le gros du carburant est expédié dans le Nord à partir du port de Montréal. Ainsi donc, dans les circonstances, ce sera là un autre marché que vous pourriez pénétrer. Pouvez-vous nous parler?

M. Chase : C'est une excellente question. La croissance est forte au Nunavut. Juste au-dessus de nous se trouve la région de Kivalik et, là-bas, les besoins en carburant du gouvernement du Nunavut et d'entreprises comme Agnico-Eagle sont très grands et ils vont en augmentant. Nous ne voulions plus nous contenter de jouer un rôle de soutien à cet égard et c'est pourquoi nous n'avons pas ménagé nos efforts dernièrement pour rétablir le corridor commercial qui existait autrefois. Nous avons un parc de stockage de 50 millions de litres à Churchill. C'est un des produits que nous expédions par bateau. Pour nous, dans le Nord, le fret et le carburant représentent une occasion de croissance non négligeable. Pour vous donner un exemple, le gouvernement du Nunavut consomme quelque 200 millions de litres et Agnico-Eagle, environ 70 millions de litres. D'autres entreprises sont en train de s'installer dans la région. À nos yeux, c'est un marché en expansion et nous voulons attirer de nouveau les entreprises qui s'appuyaient historiquement sur l'infrastructure portuaire du Manitoba.

Le sénateur Plett : Pourrait-on remettre au greffier le document sur la ligne de chemin de fer pour que nous ayons une copie?

Le président : Monsieur Chase, fournirez-vous le document au greffier?

M. Chase : Oui.

Senator Peterson: Mr. Stille, you indicated that 75 per cent of your volume is Canadian Wheat Board now?

Mr. Stille: That is of our grain volume.

Senator Peterson: In my opinion, a voluntary board has little or no chance of success, so the big companies — Cargill, LouisDreyfus, Viterra — will be scrounging to get as much of that as they can. When this happens, what impact will that have on your port? Does it depend which major company gets most of the business that deals with you now, or do any of them?

Mr. Stille: If you look at our list of elevators, the major players all have a significant investment in Thunder Bay. We think it is in their interest to continue to process grain through Thunder Bay.

Senator Peterson: They would have no incentive to go the other way because of their facilities at the coast rather than yours. You are shorter?

Mr. Stille: Realistically, the success of any port will depend on where the sales are going. If it is a sail to Asia, it will not come through Thunder Bay. It is as simple as that. We are dependent entirely on markets that make sense. We look at the expanding markets in, for example, the Middle East and North Africa as areas that will increase, and that is where we think we will see an increase.

Senator Duffy: Mr. Stille, I was intrigued to hear you say that you have some ocean-going vessels going through the Seaway that can carry their cargo on to Europe or to other ports. How big is that trade? Is it growing? What potential threat does it have for maritime ports? It is intriguing to me to see that we always assumed that lakers were for the lakes and not for the oceans.

Mr. Stille: The lakers are staying in the lakes and in the Seaway system, but in any given year we can have approximately 60 or 65 ocean-going vessels coming into Thunder Bay, picking up a load of grain and directly shipping it to its end destination. I have seen Cuban ships and Russian ships. We used to have a lot of Russian ships coming in.

What we have attempted to do in the last few years is what we call project cargo, which is the idea of bringing in cargo destined for Western Canada. We have brought in windmill parts, the big vanes for wind generating plants, large pieces of equipment for the oil sands, as well as recently a large piece of equipment for Timmins for one of the mines. It was manufactured overseas. They brought it in and trucked it from Thunder Bay to Timmins. Initially, it does not make a lot of sense because Timmins is about the same distance from Toronto. However, this piece of equipment was so big that going up the 401 would have caused a major problem.

Le sénateur Peterson : Monsieur Stille, vous avez dit que le grain de la Commission canadienne du blé représentait 75 p. 100 de votre volume?

M. Stille : De notre volume de céréales.

Le sénateur Peterson : À mon avis, une commission à participation facultative a peu ou pas de chance de réussir et les grandes sociétés — Cargill, LouisDreyfus, Viterra — vont faire des pieds et des mains pour obtenir la plus grosse part du gâteau. Quelles seront les conséquences pour votre port? Est-ce que cela dépend de la grande société céréalière qui obtient la plus grosse part de marché? Est-ce que les principaux acteurs font affaire avec vous?

M. Stille : Si vous examinez la liste de nos éleveurs, vous verrez que les acteurs importants investissent beaucoup à Thunder Bay. Nous estimons qu'il est dans leur intérêt de continuer à passer par Thunder Bay pour expédier leurs céréales.

Le sénateur Peterson : Ne seraient-ils pas tentés de passer par leurs installations sur la côte au lieu d'utiliser votre port? Est-ce moins long de passer par chez vous?

M. Stille : Soyons réalistes, la réussite de chaque port dépend de l'endroit où sont envoyées les marchandises. Si un navire doit se rendre en Asie, il ne passera pas par Thunder Bay. C'est aussi simple que cela. Nous dépendons de marchés qui sont logiques. Pour notre part, nous lorgnons du côté de marchés émergents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord; c'est dans le transport vers ces régions que nous prévoyons une hausse des activités.

Le sénateur Duffy : Monsieur Stille, j'ai été intrigué de vous entendre dire que des navires de haute mer circulant dans la Voie maritime du Saint-Laurent pouvaient transporter leur cargaison en Europe ou vers d'autres ports. Quelle est l'ampleur de ce commerce? Est-ce un secteur en expansion? Est-ce que cela représente une menace pour les ports maritimes? C'est intrigant, car j'ai toujours cru que les laquiers restaient dans les lacs et n'allaient pas dans l'océan.

M. Stille : Les laquiers restent dans les lacs et dans la voie maritime, mais chaque année, 60 ou 65 navires de haute mer viennent à Thunder Bay, ramassent une cargaison de céréales et la transportent vers sa destination finale. J'ai vu des navires cubains et des navires russes. À une époque, un grand nombre de navires russes venaient à notre port.

Ces dernières années, nous nous sommes mis au transport de cargaisons liées à des projets, d'où l'idée d'expédier des cargaisons dans l'Ouest du Canada. Nous avons reçu des composantes d'éoliennes, de grosses pales pour les installations de production d'énergie éolienne, et de grandes pièces d'équipement pour les sables bitumineux. Récemment, nous avons eu une grosse pièce pour une mine de Timmins qui a été fabriquée à l'étranger. Elle a été expédiée par camion de Thunder Bay à Timmins. À première vue, on dirait que c'est insensé qu'elle ait passé par notre port parce que Toronto est à peu près à la même distance que nous de Timmins. Or, la pièce était tellement imposante que passer par la 401 aurait été problématique.

Where we have had a success, and this is with the non-Wheat Board grain, is getting cargoes lined up with the non-Wheat Board grain for a back-haul, which has made the shipping company quite happy.

Senator Duffy: How much longer does it take an ocean-going vessel to get to your port in Thunder Bay as opposed to stopping in Halifax to load grain there?

Mr. Stille: I would be estimating from Halifax. We are about four to five days from Montreal and, depending on the time, probably the biggest time funnel would be going through the Welland Canal system.

Senator Mercer: To follow up on Senator Duffy's questions, of course, I am not anxious to steal business from Churchill or from Thunder Bay; I am anxious to promote all ports across the country. Obviously, the first one on my list is the Port of Halifax and then the Port of Sydney. A high tide floats all ships. We hope everyone's business will grow.

I have asked this question of others. In the proposed subsidies for Churchill, there is \$5 million for shipping incentives and \$4 million for other incentives. What will those other incentives be used for, Mr. Chase?

Mr. Chase: The other \$5 million was from Transport Canada and the intent of the funding there is infrastructure at the port.

Senator Mercer: That is at the port, not on track maintenance?

Mr. Chase: No, it is the port specifically.

Senator Mercer: What happens to the other money?

Mr. Chase: The \$5 million for five years is, again, shipping incentives. The details about that funding have not been released, but it is to incent the flow of grain and other pulses as well up through the Port of Churchill through the transition of what this new market will look like beyond five years.

Senator Mercer: The track maintenance is a major issue because of the tundra; correct?

Mr. Chase: Correct.

Senator Mercer: None of this incentive money is for that; that falls to you as the owner?

Mr. Chase: Correct. There is funding today as well for the Bay Line. We manage that. We manage all the track maintenance. We have an arrangement currently with the province and with the feds for the Bay Line.

Senator Mercer: Mr. Stille, with respect to Thunder Bay, it has always amazed me that it has thrived so well so far away from the ocean.

Là où nous avons eu beaucoup de succès, aussi, c'est avec des cargaisons de céréales hors-CCB expédiées comme marchandises de retour. La compagnie de transport était très contente.

Le sénateur Duffy : Combien de temps un navire de haute mer met-il à se rendre à votre port, à Thunder Bay, par opposition à aller à Halifax pour y embarquer les céréales?

M. Stille : Il faudrait que je fasse une estimation à partir d'Halifax. Nous sommes à quatre ou cinq jours de Montréal et, selon la période, j'imagine que ce qui prendrait le plus de temps, c'est de naviguer dans le canal Welland.

Le sénateur Mercer : Je voudrais faire suite aux questions du sénateur Duffy. Bien entendu, je ne souhaite pas voler des occasions d'affaires à Churchill ou Thunder Bay; je me fais le champion de tous les ports du pays. Il va sans dire, toutefois, que le premier sur ma liste est le port d'Halifax, suivi du port de Sydney. Quand la marée monte, tous les bateaux montent en même temps. Nous espérons que tous voient leurs affaires prospérer.

Voici une question que j'ai posée aux autres. Les subventions qu'on se propose de verser au port de Churchill consistent en une somme de 5 millions de dollars pour favoriser l'expédition par ce port et d'autres incitatifs d'une valeur de 4 millions de dollars. À quoi serviront ces autres incitatifs, monsieur Chase?

M. Chase : L'autre somme de 5 millions de dollars vient de Transports Canada et ce financement vise l'infrastructure portuaire.

Le sénateur Mercer : Les fonds sont affectés au port, et non à l'entretien des voies ferrées?

M. Chase : C'est pour le port précisément.

Le sénateur Mercer : Qu'en est-il de l'autre montant?

M. Chase : La somme de 5 millions pour cinq ans vise à encourager l'utilisation du port pour l'expédition de marchandises. Les modalités du financement n'ont pas encore été rendues publiques, mais il vise à favoriser le mouvement du grain et des légumineuses au port de Churchill pendant une période de transition. Nous verrons à quoi ressemble le nouveau marché après cinq ans.

Le sénateur Mercer : L'entretien des voies pose un problème de taille à cause de la toundra, n'est-ce pas?

M. Chase : Effectivement.

Le sénateur Mercer : Pourtant, aucun incitatif ne vise l'entretien des voies; cette responsabilité vous revient donc en tant que propriétaire?

M. Chase : C'est exact. Nous avons des fonds pour la ligne de la baie. C'est nous qui en assumons la gestion et nous nous occupons de l'entretien des voies ferrées. Nous avons conclu un accord avec la province et le fédéral en ce qui concerne la ligne de la baie.

Le sénateur Mercer : Monsieur Stille, j'ai toujours trouvé étonnant que le port de Thunder Bay soit aussi prospère alors qu'il est si loin de l'océan.

However, it has been driven by grain and by the shipping of products over the west. You talk about bringing products back into Thunder Bay for transshipping west. How are you marketing that? How are you marketing the Port of Thunder Bay outside of Western Canada? How are you selling the port?

Mr. Stille: We formed a successful partnership with CN, for example, as far as the shipment of large things. We have consultants who advise us on the marketing. We do marketing at every show that we can at various ports; we worked literally with our customer base.

Senator Mercer: Mr. Stille, you mentioned windmills for energy generation. Perhaps the Port of Halifax and the Port of Thunder Bay might get a deal going here because we manufacture windmills in Trenton, Nova Scotia and we can ship out of the Port of Halifax through the port of Thunder Bay.

Mr. Stille: We would be delighted.

Senator Robichaud: The Port of Churchill, where they are looking for diamonds up North, and the mining activity, is there any possibility of an ice road servicing that part of the country that would be through the port? Is that happening?

Mr. Chase: Another good question. There has been a study, to my knowledge, done by Nunavut, as well as the Province of Manitoba, and a look at an option of an all-season road from Gillam through Arviat and up to Rankin Inlet, as well as a study done on an ice road for the winter months that would connect the Port of Churchill with the Kivalliq region in Nunavut. I believe that report is on the edge of release. It will be a potential for the reconnection of the Nunavut trade corridor back into the Manitoba business community.

The Chair: Witnesses, thank you very much for being part of the study of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry on Bill C-18.

Before we conclude the panel, honourable senators, if you would permit me, there are three items of information. One is to recognize Senator Plett on a document of precision and clarification.

Senator Plett: I started with this earlier. This particular part of the document has now been translated into the other official language and will be available for the clerk to hand out. I will just read the paragraph so that it is on the record.

Mr. Gehl did comment that the Canadian Wheat Board was responsible for about 12,000 jobs that were in danger if this bill were to go through. Again, PricewaterhouseCoopers document says:

The estimated employment and labour income impacts associated with \$72.0 million in initial 2004 administrative expenditures by the CWB are substantial. As set out in Tables 5-3 and 5-4, in addition to the approximately 460 jobs directly sustained by the CWB, a further estimated 2,060 full-time,

Mais il est stimulé par le transport de céréales et l'expédition de produits dans l'Ouest. Vous avez parlé de manutentionner des produits à Thunder Bay en vue du transbordement vers l'Ouest. Faites-vous la promotion de ce service? Faites-vous la promotion du port de Thunder Bay à l'extérieur de l'Ouest du Canada? Que faites-vous pour attirer des clients?

M. Stille : Par exemple, nous avons bâti un partenariat efficace avec le CN pour le chargement de grosses marchandises. Des consultants nous donnent des conseils de marketing. Nous faisons de la promotion à chaque salon commercial dans les divers ports et nous avons travaillé avec notre clientèle.

Le sénateur Mercer : Monsieur Stille, vous avez mentionné la production d'énergie éolienne. Peut-être que le port d'Halifax et le port de Thunder Bay pourraient travailler en partenariat, car il se fabrique des éoliennes à Trenton, en Nouvelle-Écosse. Nous pourrions les expédier du port d'Halifax en passant par le port de Thunder Bay.

M. Stille : Nous en serions ravis.

Le sénateur Robichaud : Dans le Nord, il y a des projets de prospection du diamant et des activités minières. Pourrait-il y avoir une route de glace qui desservirait cette région du pays et qui passerait par le port de Churchill? Est-ce que ça existe?

M. Chase : C'est une autre excellente question. À ma connaissance, le Nunavut, ainsi que la province du Manitoba, a mené une étude sur la faisabilité d'ouvrir une route toutes saisons entre Gillam et Rankin Inlet qui passerait par Arviat. Une étude a également été réalisée sur la construction d'une route de glace les mois d'hiver, qui relierait le port de Churchill et la région de Kivalliq au Nunavut. Je crois que le rapport est sur le point d'être publié. C'est un projet qui permettrait de rétablir le lien entre le corridor commercial du Nunavut et le secteur des affaires du Manitoba.

Le président : Messieurs les témoins, je vous remercie d'avoir pris part à l'étude du Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts sur le projet de loi C-18.

Avant de mettre fin à la comparution du groupe de témoins, honorables sénateurs, j'aurais trois éléments d'information à vous transmettre, si vous me le permettez. Tout d'abord, le sénateur Plett veut citer un document afin d'apporter une précision.

Le sénateur Plett : J'en ai fait mention tout à l'heure. Cet extrait du document a été traduit dans l'autre langue officielle, et le greffier pourra le distribuer. Je veux seulement lire le paragraphe aux fins du compte rendu.

M. Gehl a affirmé qu'environ 12 000 emplois étaient attribuables à la Commission canadienne du blé, emplois qui seraient menacés par l'adoption du projet de loi. Le document de PricewaterhouseCoopers indique plutôt ceci :

Les retombées estimées en matière d'emploi et de revenu de travail associées aux dépenses administratives initiales de 72 millions de dollars effectuées par la CCB en 2004 sont considérables. Comme le montrent les tableaux 5-3 et 5-4, aux quelque 460 emplois directement assurés par la CCB

full-year jobs are realized within the economy and are attributable to the CWB's administrative expenditures. Of these, the vast majority (1,951 full-time, full-year jobs) are realized within Manitoba.

Not 12,000, but 2,060 — I think that is a significant difference. Of course, the document has been tabled.

The Chair: Item 2, before we adjourn, senators, I would like to remind you that the committee will be sitting outside of normal time slots on Monday, December 12, from 4 to 8 p.m., to conduct clause-by-clause review of Bill C-18. On this matter, I need to inform you also that for the purpose of efficiency, all honourable senators are encouraged to have any amendments they may wish to propose reviewed by the office of the law clerk and also ensure that they will be available in both official languages before it will be considered by the chair.

The last item is that on behalf of all senators, I want to say a great thank you to the clerks and the staff, even the staff behind the scenes, for the quality service they have provided our committee.

Senator Peterson: You mentioned possible amendments to the law clerk. Is there a time limit on that? We meet at 4:00. What is the time limit?

The Chair: There is no notice required for amendments.

Senator Peterson: We can take them over any time.

The Chair: Yes, and you can talk to the clerk on this.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, December 12, 2011

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts, met this day at 4:02 p.m. to give clause-by-clause consideration to the bill.

Senator Percy Mockler (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I welcome you to this meeting of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry.

I want to introduce to the honourable senators the two resource people we will have here for the clause-by-clause review of Bill C-18, from four o'clock to eight o'clock. One is Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-Food Canada. We also have Ryan Rempel, Legal Counsel, Justice Canada.

Thank you, Mr. Meredith and Mr. Rempel, for making yourselves available for the committee.

s'ajoutent environ 2 060 emplois à temps plein et permanents attribuables aux dépenses administratives de la CCB. De ce nombre, la vaste majorité (1 951 emplois à temps plein et permanents) sont au Manitoba.

C'est donc 2 060 emplois, pas 12 000. La différence est énorme. Évidemment, le document a été déposé.

Le président : Deuxièmement, honorables sénateurs, avant d'ajourner, je tiens à vous rappeler que le comité siégera en dehors des heures normales le lundi 12 décembre, soit de 16 heures à 20 heures, afin de procéder à l'étude article par article du projet de loi C-18. En passant, par souci d'efficacité, je demande à tous les sénateurs de bien vouloir faire examiner leurs projets d'amendement par le bureau du légiste et de les faire traduire dans l'autre langue officielle avant de les présenter à la présidence.

Enfin, au nom de tous les sénateurs, je remercie infiniment les greffiers et les membres du personnel, y compris ceux qui travaillent dans l'ombre, pour la qualité du service qu'ils offrent au comité.

Le sénateur Peterson : Vous avez parlé d'éventuels amendements à soumettre à l'examen du légiste. Y a-t-il une heure limite? Nous nous réunissons à 16 heures. Quelle est l'échéance?

Le président : Aucun avis n'est requis.

Le sénateur Peterson : Nous pouvons présenter les amendements à n'importe quel moment.

Le président : En effet. Vous pourrez en discuter avec le greffier.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 12 décembre 2011

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois, se réunit aujourd'hui, à 16 h 2, pour l'examen article par article du projet de loi.

Le sénateur Percy Mockler (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue à tous à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts.

Je veux présenter aux honorables sénateurs les deux personnes-ressources qui participeront à l'examen article par article du projet de loi C-18 de 16 à 20 heures. Voici Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada, ainsi que Ryan Rempel, conseiller juridique, Justice Canada.

Je vous remercie, messieurs Meredith et Rempel, d'avoir l'obligeance de comparaître.

Now, honourable senators, usually I do ask that we introduce ourselves. I guess we all know each other, but I am informed that Senator Cordy is replacing Senator Mahovlich.

Thank you, Senator Cordy, for being present.

That set, is it agreed, honourable senators, that the committee proceed to clause-by-clause consideration? We have two approaches to our bill, Bill C-18, and I will read you the two approaches.

One approach is that the committee proceed, if it is agreed, to clause-by-clause consideration of Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts. Another approach is that I could ask you to consider, with leave, if it is agreed that the committee be allowed to group clauses by the five parts identified in the bill when appropriate.

[*Translation*]

The committee can take two approaches: proceeding to clause-by-clause consideration or grouping the clauses by the five parts.

[*English*]

Therefore, I will ask: Honourable senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18? Can I have comments on clause-by-clause?

[*Translation*]

Senator Robichaud: Mr. Chair, when you ask us whether we agree that the committee proceed to clause-by-clause consideration, do you mean each one separately? Is that what you are asking us?

The Chair: Yes, separately, or grouping them by parts. There are five parts.

Senator Robichaud: I understand the five parts, but I would rather go clause by clause, separately.

[*English*]

The Chair: Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-18, An Act to reorganize the Canadian Wheat Board and to make consequential and related amendments to certain Acts?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Honourable senators, shall clause 1, which contains the short title, stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Therefore, clause-by-clause consideration will start.

Honorables sénateurs, nous voici à l'étape à laquelle je demande habituellement à ce que nous nous présentions. Je suppose que nous nous connaissons tous, mais on m'a indiqué que le sénateur Cordy remplace le sénateur Mahovlich.

Merci, sénateur Cordy, d'être présent.

Cela dit, il a été convenu, honorables sénateurs, que le comité procède à l'examen article par article du projet de loi C-18; je vous soumettrai les deux approches que nous pouvons prendre.

Le comité peut, s'il le souhaite, effectuer l'examen article par article du projet de loi C-18, Loi réorganisant la Commission canadienne du blé et apportant des modifications corrélatives et connexes à certaines lois. Il pourrait également envisager, s'il en décide ainsi, de procéder en regroupant les articles selon les cinq parties du projet de loi, quand ils s'y prêtent.

[*Français*]

Nous avons deux approches pour le comité : l'approche article par article ou grouper les articles selon les cinq parties.

[*Traduction*]

Je vous demanderais donc, honorables sénateurs, s'il vous convient que le comité procède à l'examen article par article du projet de loi C-18? Puis-je avoir votre opinion sur la question?

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, lorsque vous demandez si on s'entend pour procéder article par article, est-ce tout séparément? Est-ce ce que vous nous demandez?

Le président : Tout séparément, oui, ou bien les grouper par partie. On en a cinq.

Le sénateur Robichaud : Je comprends les cinq parties, mais je préférerais procéder article par article, séparément.

[*Traduction*]

Le président : Plaît-il au comité de procéder à l'examen article par article du projet de loi C-18 afin de réorganiser la Commission canadienne du blé et d'apporter des modifications corrélatives et connexes à certaines lois?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. Êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'étude du titre?

Des voix : D'accord.

Le président : Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord pour que l'on reporte l'étude de l'article 1, à savoir le titre abrégé?

Des voix : D'accord.

Le président : Merci.

Nous commencerons donc l'examen article par article.

Shall clause 2 be carried?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I have a question for the witnesses. You are saying that the board has five administrators, including the chair and the president. That means there are three other administrators, correct?

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch, Agriculture and Agri-Food Canada: No, there will be five directors.

Senator Robichaud: Can you tell me what the difference is between directors and administrators in this case, because we talk about administrateurs in French?

Mr. Meredith: Yes, I think that is the word in French for director.

Senator Robichaud: If I understand correctly, the chair and the president are appointed by the Governor-in-Council.

Mr. Meredith: I think so. There will be five directors, including the president and the chairperson, and they are each appointed —

[*English*]

Mr. Meredith: I am sorry. Excuse me.

[*Translation*]

Senator Robichaud: If you want to answer in English, go ahead, Mr. Meredith.

[*English*]

Mr. Meredith: Each director — five directors, including the president and the chair — is appointed by the Governor-in-Council.

Senator Robichaud: I was under the impression that the president would be another person named by the five directors.

Mr. Meredith: The chairperson will be chosen by the five directors, but he or she is a Governor-in-Council appointment.

Senator Robichaud: Okay.

The Chair: Therefore, shall clause 2 be agreed?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 3 be agreed?

Some Hon. Senators: Agreed.

Senator Peterson: I have an amendment on that, please.

L'article 2 est-il adopté?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Ma question s'adresse aux témoins. Vous dites que le conseil compte cinq administrateurs dont le président du conseil est le président-directeur général. Cela veut dire qu'il reste trois autres administrateurs; est-ce que c'est correct?

Greg Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada : Non, il y aura cinq directeurs.

Le sénateur Robichaud : Est-ce que vous pouvez m'expliquer la différence entre les directeurs et les administrateurs dans ce cas-ci, parce que du côté français, on parle d'administrateurs?

M. Meredith : Je pense que c'est le mot en français pour *director*, oui.

Le sénateur Robichaud : Lorsqu'on dit « le président du conseil » et « le président-directeur général » ce sont tous des gens qui seront nommés par le gouverneur en conseil, si je comprends bien.

M. Meredith : Je pense, oui. Il y aura cinq directeurs y compris le président et le chairperson et chacun est nommé...

[*Traduction*]

M. Meredith : Je suis désolé. Pardonnez-moi.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Si vous voulez témoigner en anglais, monsieur Meredith, allez-y.

[*Traduction*]

M. Meredith : Chaque administrateur, qui sont cinq en comptant le président du conseil et le président-directeur général, est nommé par le gouverneur en conseil.

Le sénateur Robichaud : J'avais l'impression que le président-directeur général serait une autre personne nommée par les cinq administrateurs.

M. Meredith : Ce président sera choisi par les cinq administrateurs, mais sera nommé par le gouverneur en conseil.

Le sénateur Robichaud : D'accord.

Le président : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le sénateur Peterson : Je propose un amendement à ce sujet.

The Chair: Senator Peterson, as we left on Friday, I would like to reiterate the position that for the purpose of efficiency, all honourable senators were encouraged to have any amendments they wish to propose reviewed by the office of the law clerk and also to assure they will be available in both official languages.

Is that the case?

Senator Peterson: That is the case.

The Chair: Thank you, sir.

Before considering an amendment to a clause, are there any amendments that a member had planned to move earlier in this clause? If so, we should deal with them before taking up this present amendment. If not, I will consider the amendment put in by Senator Peterson.

Moved by Honourable Senator Peterson that Bill C-18 be amended in clause 3, on page 1, by replacing lines 12 to 14 with the following:

3.02 (1) Two directors are appointed by the Governor-in-Council on the recommendation of the Minister, and two directors are appointed, despite the provisions of any other Act, by the board of directors of the Canadian Wheat Board, as constituted immediately before this section comes into force, from among the elected members of that board. The president is appointed by the . . .

It goes on. Comments on the amendment?

Senator Peterson: The reason for the amendment, as the government stated, is that when the act comes into force the business plan will have to be prepared on what direction they will go into. They will go out and consult with farmers as had been earlier indicated. It was felt that it would only be logical to have two farmers on the board of directors that have already been elected by their peers to help in moving forward later on in this legislation.

Senator Mercer: It would seem to me that all the honourable senators have listened to the debate over the past number of weeks on this. We have heard witnesses tell us that there has not been an opportunity — and I will not talk about whether it was bad or good will — to talk to people on the inside of the Wheat Board as it currently exists.

One of the fears people have expressed is that there is a five-year window in which what is perceived to be the new Wheat Board will live or die.

I think members of the government side said they hoped that this new Wheat Board succeeds. I think this is a gesture that ensures that they will get a good start. Nothing will guarantee it will survive. That will be determined by how well they work and by the marketplace, whether dire predictions that some people have made come true or do not come true. I think this is a continuity that allows the new Wheat Board to move. It allows

Le président : Sénateur Peterson, comme je l'ai indiqué quand nous sommes partis vendredi, pour assurer l'efficacité des travaux, tous les honorables sénateurs sont encouragés à déposer les amendements qu'ils souhaitent proposer afin que le bureau du légiste les examine et qu'ils soient accessibles dans les deux langues officielles.

Est-ce le cas?

Le sénateur Peterson : Oui.

Le président : Merci, monsieur.

Avant d'examiner l'amendement proposé à ce sujet, est-ce qu'un membre du comité avait déjà prévu de déposer un amendement concernant cet article? Si c'est le cas, nous devrions l'étudier avant celui-ci. Dans le cas contraire, j'examinerai l'amendement du sénateur Peterson.

L'honorable sénateur Peterson propose que le projet de loi C-18 soit modifié, à l'article 3, à la page 1, par substitution aux lignes 27 à 32, de ce qui suit :

3.02 (1) Deux administrateurs sont nommés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre et, malgré les dispositions de toute autre loi, deux administrateurs sont nommés par le conseil d'administration de la Commission canadienne du blé, tel qu'il est composé avant l'entrée en vigueur du présent article, qui les choisit parmi les membres élus de ce conseil. Le Président.

Le texte continue ainsi. Est-ce que quelqu'un souhaite formuler un commentaire au sujet de l'amendement?

Le sénateur Peterson : Si je propose cet amendement, c'est pour que, comme l'a laissé savoir le gouvernement, le plan d'activités soit élaboré en fonction de l'orientation choisie, une fois la loi entrée en vigueur. On devra consulter les agriculteurs, comme on l'a indiqué plus tôt. Il serait absolument logique que le conseil d'administration comprenne deux agriculteurs déjà élus par leurs pairs afin d'appuyer la mise en œuvre ultérieure de la présente mesure législative.

Le sénateur Mercer : Il me semble que tous les honorables sénateurs ont suivi le débat qui se déroule à ce sujet depuis quelques semaines. Certains témoins nous ont affirmé qu'il ne leur avait pas été possible — et je ne dirai pas s'il s'agit de mauvaise ou de bonne volonté — de parler aux membres actuels de la Commission canadienne du blé.

Les gens se préoccupaient notamment du fait qu'il faudra cinq ans pour que soit scellé le sort de ce qu'on perçoit comme étant la nouvelle Commission canadienne du blé.

Je crois que les membres du gouvernement ont fait savoir qu'ils espéraient que la nouvelle commission réussisse. C'est, je crois, un geste qui permettra à cette dernière de partir du bon pied. Sa survie n'est toutefois pas garantie. Elle dépendra de la manière dont elle travaillera et du marché; il faudra attendre de voir si les prévisions pessimistes que certains ont faites se concrétiseront ou pas. Cette continuité permettra à la nouvelle Commission

the government to get what they want of the five directors. Three of them will be their appointees and two will be appointees selected from the elected members of the current Wheat Board.

It may ease the pain a bit for those who have been involved in this battle — not necessarily around this table, but farmers in coffee shops and across Western Canada — to know that at least for the interim period or first go round, there will be a couple of people there who have the direct support of the farmers.

Whether we agree or disagree on what the voters list looks like, that is history.

This is an opportunity to move forward with an amendment that makes perfect sense to give the Wheat Board every chance of succeeding.

The Chair: Other comments on the amendment?

[*Translation*]

Senator Robichaud: Thank you, Mr. Chair. Without repeating everything that has been said, I think directors of the current Canadian Wheat Board should be represented on the board if we want the new board or this bill to be successful, if we want farmers to be successful. This is about them. It is their livelihood. It is their main work activity and they should have a say in the changes that are going to affect them directly. Needless to say, the minister retains all his power because he will be appointing the two directors and he is also going to appoint the president.

I think that is in line with what we have been hearing. There is a lot of interest in what is going on and, of course, many witnesses do not agree with how things are going at the moment. We have received a number of communications with their concerns. I think the least we can do is to give the two farmers currently elected to the Canadian Wheat Board a chance to be on the transition committee.

[*English*]

Senator Cordy: I agree with the amendment. Major changes will take place as a result of this bill in the way that wheat will be marketed. I think this amendment would be a goodwill gesture and that the Canadian Wheat Board members would be part of this, would bring their expertise to the new operations. In fact, it would allow the changeover to take place more quickly if we could have those who have been appointed or elected by the Wheat Board be part of the new organization.

The Chair: Thank you very much, Senator Cordy.

Are there any other comments on the amendment? If not, I will now call for the question.

canadienne du blé d'agir et au gouvernement d'obtenir ce qu'il souhaite des cinq administrateurs. Il nommera trois d'entre eux, alors que les deux autres seront choisis parmi les membres de la commission actuelle.

La peine sera peut-être un peu moins intense pour ceux qui participent au combat — il ne s'agit pas nécessairement de gens présents ici, mais d'agriculteurs attablés dans des cafés ou disséminés dans l'Ouest canadien — s'ils savent qu'au moins pendant l'intervalle ou le premier tour, il y aura quelques personnes bénéficiant du soutien direct des agriculteurs.

Qu'on soit d'accord ou non avec la composition de la liste de ceux qui voteront, les dés sont jetés.

Nous avons l'occasion d'adopter un amendement fort judicieux qui donnera à la Commission canadienne du blé toutes les chances de réussir.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires sur l'amendement?

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Merci, monsieur le président. Sans reprendre tout ce qui a déjà été dit, je crois qu'il devrait y avoir la représentation de directeurs de la présente Commission canadienne du blé si on veut mettre les chances du côté de la nouvelle commission ou le résultat de ce projet de loi, pour mettre toutes les chances du côté des agriculteurs. Ce sont d'eux dont il est question ici, c'est leur gagne-pain. C'est l'activité principale de leur opération et ils devraient participer aux changements qui vont les affecter directement. Il va sans dire que le ministre retient tous ses pouvoirs parce qu'il va faire la nomination de deux administrateurs et il va aussi faire la nomination du président.

Je crois que ce serait conforme avec ce que nous avons entendu. Il y a beaucoup d'intérêt dans ce qui se passe et, bien sûr, beaucoup de témoins ne sont pas d'accord avec ce qui se passe maintenant et on a reçu nombre de communiqués nous faisant part de leur préoccupation, je crois que le moindre que l'on pourrait faire, c'est de donner au moins la chance à deux agriculteurs présentement élus à la Commission canadienne du blé de siéger au comité de transition.

[*Traduction*]

Le sénateur Cordy : Je suis d'accord avec l'amendement. Par suite du présent projet de loi, la manière dont le blé est mis en marché changera de façon fondamentale. Cet amendement constituerait donc un geste de bonne volonté; de plus, les membres de la Commission canadienne du blé, de par leur participation, apporteront leur savoir-faire dans le cadre des nouvelles activités. En fait, la transition s'effectuera plus rapidement si des membres de la commission actuelle font partie de la nouvelle organisation.

Le président : Merci beaucoup, sénateur Cordy.

Souhaitez-vous faire d'autres commentaires au sujet de l'amendement? Si ce n'est pas le cas, je le mettrai aux voix.

Honourable senators, we are now voting on the amendment of the Honourable Senator Peterson. Shall the amendment carry?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: I see that the “nays” have it, and the amendment is defeated.

Senator Peterson: May we have a recorded vote?

The Chair: Honourable senators, we will now be proceeding to a roll call. The clerk of the committee will call member’s names, beginning with the chair and going in alphabetical order. Senators should verbally indicate whether they vote for or against, or abstain. The clerk will then announce the results of the vote. It is my duty as chair to declare whether the motion is carried or defeated.

[*Translation*]

Kevin Pittman, Clerk of the Committee: The Honourable Senator Mockler.

The Chair: I am against the amendment.

[*English*]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Cordy.

Senator Cordy: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Duffy.

Senator Duffy: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Eaton.

Senator Eaton: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Fairbairn.

Senator Fairbairn: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mercer.

Senator Mercer: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Ogilvie.

Senator Ogilvie: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Peterson.

Senator Peterson: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Plett.

Senator Plett: No.

[*Translation*]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Rivard.

Senator Rivard: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Robichaud.

Senator Robichaud: I am for the amendment, Mr. Clerk.

Honorables sénateurs, nous procédons maintenant au vote relativement à l’amendement de l’honorable sénateur Peterson. L’amendement est-il adopté?

Des voix : Oui.

Des voix : Non.

Le président : Comme les membres qui sont contre l’emportent, l’amendement est rejeté.

Le sénateur Peterson : Peut-on tenir un vote par appel nominal?

Le président : Honorables sénateurs, nous allons maintenant faire un vote par appel nominal. Le greffier nommera les membres du comité par ordre alphabétique, en commençant par le président. Les sénateurs doivent indiquer de vive voix s’ils sont pour ou contre ou s’ils s’abstiennent. Le greffier annoncera ensuite les résultats du vote. À titre de président, il m’incombe de déclarer si la motion est adoptée ou rejetée.

[*Français*]

Kevin Pittman, greffier du comité : L’honorable sénateur Mockler.

Le président : Je suis contre l’amendement.

[*Traduction*]

M. Pittman : L’honorable sénateur Cordy.

Le sénateur Cordy : Oui.

M. Pittman : L’honorable sénateur Duffy.

Le sénateur Duffy : Non.

M. Pittman : L’honorable sénateur Eaton.

Le sénateur Eaton : Non.

M. Pittman : L’honorable sénateur Fairbairn.

Le sénateur Fairbairn : Oui.

M. Pittman : L’honorable sénateur Mercer.

Le sénateur Mercer : Oui.

M. Pittman : L’honorable sénateur Ogilvie.

Le sénateur Ogilvie : Non.

M. Pittman : L’honorable sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Oui.

M. Pittman : L’honorable sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Non.

[*Français*]

M. Pittman : L’honorable sénateur Rivard.

Le sénateur Rivard : Non.

M. Pittman : L’honorable sénateur Robichaud.

Le sénateur Robichaud : Je suis pour l’amendement, monsieur le greffier.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: No.

The Chair: Honourable senators, total yeas, five; total nays, seven.

[Translation]

So the amendment is defeated.

[English]

Honourable senators, shall clause 4 carry?

Senator Tkachuk: Did we do clause 3.02?

The Chair: Please permit me to come back to clause 3, honourable senators, in the spirit of cooperation.

Resuming debate on clause 3, if there are other amendments a senator would like to propose to this clause, this is the appropriate time to bring them forward. If not, shall clause 3 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division, thank you, honourable senators.

Shall clause 4 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 5 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 6 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Translation]

The Chair: Shall clause 7 carry?

Senator Robichaud: Just a moment, Mr. Chair.

The Chair: Clause 7, Senator Robichaud?

Senator Robichaud: I am just trying to understand it. That is fine, thank you.

[English]

The Chair: Shall clause 7 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 8 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : Non.

Le président : Honorables sénateurs, il y a cinq voix pour l'amendement et sept contre.

[Français]

Donc, l'amendement est refusé.

[Traduction]

Honorables sénateurs, l'article 4 est-il adopté?

Le sénateur Tkachuk : Avons-nous fait l'article 3.02?

Le président : Permettez-moi, honorables sénateurs, de revenir à l'article 3, dans un esprit de coopération.

Pour en revenir au débat sur l'article 3, si un autre sénateur souhaite proposer un amendement concernant cet article, c'est le moment de le faire. Si personne n'intervient, l'article 3 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence, merci, honorables sénateurs.

L'article 4 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 5 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 6 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[Français]

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Le sénateur Robichaud : Juste un instant, monsieur le président.

Le président : Sénateur Robichaud, sur l'article 7?

Le sénateur Robichaud : Je suis juste en train d'essayer de la comprendre. C'est beau, merci.

[Traduction]

Le président : L'article 7 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 8 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

The Chair: Honourable senators, shall clause 9 carry?

[Translation]

Senator Robichaud: My question is for the witnesses.

5. The Corporation is not an agent of Her Majesty and, despite Part X of the *Financial Administration Act*, is not a Crown corporation within the meaning of that Act. The directors, officers, clerks and employees of the Corporation are not part of the federal public administration.

Could you clarify that clause for me?

[English]

Mr. Meredith: The current governance of the board, senator, is called a shared governance corporation, which is relatively unique and, in this new state, it would no longer be a shared governance corporation, but it is not technically a Crown either. The relationship of the employees to the Crown is not that of public servant. It is a relatively unique creature, but it is a creature of government.

Senator Robichaud: When you say “technically,” what does that mean?

Mr. Meredith: It is not a Crown corporation, although it operates very much like one. It is not a Crown as defined in the *Financial Administration Act*.

Senator Robichaud: It walks like a duck and quacks like a duck, but it is not a duck.

Mr. Meredith: It is not a duck.

Senator Peterson: The total oversight, then, would be the Minister of Agriculture?

Mr. Meredith: It depends what aspect of the act you are referring to, senator. The appointments, for example, and much of the decision making lie with the Governor-in-Council, not with the minister.

Senator Peterson: I am sorry. I was talking about that group that does not have a name. It is not this and not that and not that, but it is something. The person in charge of that no-name group would be the Minister of Agriculture.

Mr. Meredith: No, I think it is fair to say that the directors and the chair of the board and the president and CEO are in charge of the corporation, but the corporation would take direction from the Governor-in-Council.

Senator Mercer: The logical question is, does the Auditor General have a role in reviewing the finances of this poorly defined entity? This is an act of Parliament that will be put in place, and we are making some significant changes. There is lots of money involved. We are creating a new governance structure of five individuals who will be appointed by the Governor-in-Council. It

Le président : Honorables sénateurs, l'article 9 est-il adopté?

[Français]

Le sénateur Robichaud : Ma question s'adresse aux témoins.

5. La Commission n'est ni mandataire de Sa Majesté ni une société d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, malgré la partie X de cette loi. Ses administrateurs et les membres de son personnel ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Est-ce que vous pouvez m'éclairer sur la portée de cet article?

[Traduction]

M. Meredith : Sachez, sénateur, que le conseil d'administration est actuellement dirigé par ce que nous appelons une société de gouvernance, une structure relativement unique qui, dans le nouveau contexte, ne sera plus une société à gestion partagée ni, techniquement, une société d'État. Les employés n'ont pas avec la Couronne une relation de fonctionnaires. Cette entité au statut particulier n'en relève pas moins du gouvernement.

Le sénateur Robichaud : Qu'entendez-vous par « techniquement »?

M. Meredith : Il ne s'agit pas d'une société d'État, même si elle s'y apparente de par son fonctionnement. Ce n'est toutefois pas une société d'État selon la définition de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le sénateur Robichaud : Elle en a toutes les apparences, mais n'en est pas une.

M. Meredith : En effet.

Senator Peterson : C'est donc au ministre de l'Agriculture qu'il incombe d'assurer la supervision globale?

M. Meredith : Cela dépend de l'aspect de la loi dont il est question, sénateur. Les nominations, par exemple, et une bonne partie de la prise de décisions relèvent du gouverneur en conseil et non du ministre.

Le sénateur Peterson : Pardonnez-moi, je parlais du groupe anonyme. On ne sait ce que c'est, mais c'est quelque chose. La personne responsable de ce groupe sans nom serait le ministre de l'Agriculture.

M. Meredith : Non, je pense qu'il est juste de dire que les administrateurs et le président du conseil ainsi que le président directeur général dirigent la société, mais ils suivent les directives du gouverneur en conseil.

Le sénateur Mercer : Il est donc logique de demander si le vérificateur général joue un rôle dans l'examen des finances de cet organisme aux paramètres mal établis. C'est une loi du Parlement qui sera mise en œuvre, et nous y apportons des changements importants. De grosses sommes seront en jeu. Nous créons une nouvelle structure de gouvernance composée de cinq personnes

would seem to me that oversight by the Auditor General is the minimum one could expect and the minimum that Canadians could expect that the Auditor General will be keeping an eye on the activities.

Mr. Meredith: There is no provision in the act for the Auditor General to oversee the corporation, but it does have a statutory obligation to have an independent audit of its books annually and to submit that audit to the government for approval by the Governor-in-Council.

Senator Mercer: Do they have an obligation to make the audit public?

Mr. Meredith: The minister will, I believe, submit an annual plan to the Minister of Finance for their concurrence between the two ministers, and that could be a public document.

Senator Mercer: There is no provision for the Minister of Agriculture and Agri-Food to come back and report to Canadians and lay on the table a financial report? You say it provides for independent auditors, and we will have to assume that those independent auditors are indeed independent, as all good Canadian auditors are, and they will do a good job and lay out what they find when they examine the books and activities of this new entity. We have no guarantee that the public will ever see. This will never see the light of day for the public to review.

Mr. Meredith: No. In fact, my colleague has found the provision that requires the minister to submit those audited books to Parliament annually.

Senator Mercer: To lay on the table in the House of Commons and in the Senate?

Mr. Meredith: To Parliament, yes.

Senator Mercer: Both houses?

Mr. Meredith: Is it both?

Ryan Rempel, Legal Counsel, Department of Justice Canada: It just says laid before Parliament, and I am afraid I am not an expert on the procedure involved in laying documents before Parliament.

Senator Mercer: I would have thought that was who we had here today. Okay.

The Chair: Senator Mercer, are you finished?

Senator Mercer: Yes.

Senator Cordy: My concern has been raised by Senator Mercer. My concern is accountability to Parliament. If this bill passes, which it will because the government has the majority, the Auditor General cannot make recommendations. You have said that the independent audit is to be laid before the house of Parliament, but I am still a little concerned because you are saying that the minister is not in charge, the board is in charge. Someone once said that “arm’s-length” sometimes means out of reach of

qui seront nommées par le gouverneur en conseil. Il me semble qu’on pourrait au moins s’attendre à ce que le vérificateur général supervise ces activités; les Canadiens sont en droit de s’y attendre.

M. Meredith : Il n’y a aucune disposition dans la loi selon laquelle le vérificateur général doit superviser les activités de la commission, mais la loi oblige la commission à faire faire annuellement une vérification indépendante de ses documents comptables et à transmettre cette vérification au gouvernement pour la faire approuver par le gouverneur en conseil.

Le sénateur Mercer : La commission est-elle obligée de rendre cette vérification publique?

M. Meredith : Le ministre présentera, je crois, un plan annuel au ministre des Finances pour que les deux ministères s’entendent; ce plan pourrait constituer un document public.

Le sénateur Mercer : Aucune disposition n’oblige le ministère de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire à déposer un rapport financier accessible à tous les Canadiens? Vous dites qu’on embauche des vérificateurs indépendants, et nous devons présumer qu’ils sont vraiment indépendants — comme le sont tous les bons vérificateurs canadiens —, qu’ils feront un bon travail et qu’ils publieront leurs conclusions quant à l’examen des documents comptables et des activités du nouvel organisme. Toutefois, on ne peut pas nous garantir que la vérification sera rendue publique. La population ne pourra donc pas la consulter.

M. Meredith : Non. En fait, mon collègue a trouvé la disposition qui oblige le ministre à présenter, chaque année, les documents comptables vérifiés au Parlement.

Le sénateur Mercer : Ils doivent les présenter à la Chambre des communes et au Sénat?

M. Meredith : Au Parlement, oui.

Le sénateur Mercer : Aux deux Chambres?

M. Meredith : Est-ce aux deux Chambres?

Ryan Rempel, conseiller juridique, ministère de la Justice Canada: On dit seulement qu’il faut les présenter au Parlement, et je ne connais pas très bien la procédure à ce sujet.

Le sénateur Mercer : J’aurais cru qu’on nous enverrait quelqu’un qui s’y connaît. D’accord.

Le président : Sénateur Mercer, avez-vous terminé?

Le sénateur Mercer : Oui.

Le sénateur Cordy : Le sénateur Mercer a déjà mentionné ce qui me préoccupe, c’est-à-dire la reddition de comptes au Parlement. Si le projet de loi est adopté — et il va l’être, puisque nous avons un gouvernement majoritaire —, cela signifie que le vérificateur général ne peut pas faire de recommandations. Vous avez dit que la vérification indépendante devait être présentée au Parlement, mais je suis quand même un peu inquiète, car vous dites que ce n’est pas le ministre qui est aux commandes, mais la commission. Quelqu’un

Parliament in terms of accountability. My concern is that if the minister is not responsible, I would like to know that someone within government is ultimately responsible.

Mr. Meredith: I was referring to this earlier with the previous question, senator; there are a number of provisions in the act where the minister and/or the Governor-in-Council has to take active decisions to approve of certain actions by the corporation. For example, that would include their annual borrowing plan, which would involve a guarantee by government. There has to be approval for that.

Senator Cordy: The borrowing plan would go to the minister, and the minister would bring it to Parliament?

Mr. Meredith: No, he would approve the borrowing plan in consultation with the Minister of Finance. However, that is one provision where the minister has approval power. He has approval of the plan for the corporation to go private within five years, and he has a direction power in the bill that is the same as what is in the current act, which he can use to direct the corporation in the manner in which it operates. There are several provisions where the minister has to become actively involved.

Senator Cordy: Thank you.

[Translation]

Senator Robichaud: The existing act simply says that:

5. The Corporation is not an agent of Her Majesty and is not a Crown corporation within the meaning of the *Financial Administration Act*.

But then you added:

The directors, officers, clerks and employees of the Corporation are not part of the federal public administration.

I do not understand why we did not have that to begin with.

[English]

Mr. Rempel: The existing Wheat Board act also says that the Wheat Board is not now a Crown corporation.

Senator Robichaud: I just read that.

Mr. Rempel: At the end of the transitional period, when the Wheat Board has finished its reorganization under one of the statutes of general application, it will, of course, not be a Crown corporation. It was thought that for it to become a Crown corporation in the transitional period and be subject to all of the disciplines under the *Financial Administration Act* was not a practical or sensible transition, given where it starts and where it ends up.

I should also point out that some of the kinds of provisions that you would find in the *Financial Administration Act*, in terms of the control that the Governor-in-Council or the minister has over the corporation and things like the appointment of auditors

à déjà dit qu'« indépendant » signifiait parfois qu'on ne rendait pas de comptes au Parlement. Si le ministre n'est pas aux commandes, j'aimerais savoir si quelqu'un l'est, au sein du gouvernement.

M. Meredith : J'en ai parlé plus tôt, lorsque j'ai répondu à la question précédente, madame le sénateur; la loi a quelques dispositions selon lesquelles le ministre ou le gouverneur en conseil doit prendre la décision d'approuver certaines actions entreprises par la commission. C'est le cas, par exemple, de son plan d'emprunt annuel, qui nécessite une garantie du gouvernement. Il faut que tout cela soit approuvé.

Le sénateur Cordy : Le plan d'emprunt est envoyé au ministre, et le ministre le communique au Parlement?

M. Meredith : Non, il approuve le plan d'emprunt en consultation avec le ministre des Finances. Il s'agit d'une disposition qui donne au ministre le pouvoir d'approbation. Il peut approuver le plan de privatisation de la commission dans un délai de cinq ans, et son pouvoir de direction est le même que dans la loi en vigueur; il peut l'utiliser pour diriger le fonctionnement de la commission. Plusieurs dispositions entraînent la participation active du ministre.

Le sénateur Cordy : Merci.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Dans la loi présentement, ça dit tout simplement que :

5. La Commission n'est ni mandataire de Sa Majesté ni une société d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*,

Cependant, vous avez ajouté :

Ses administrateurs et les membres de son personnel ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

Je ne comprends pas pourquoi dans un premier temps, on n'avait pas cette partie-là.

[Traduction]

M. Rempel : Pour le moment, la Loi sur la Commission canadienne du blé précise aussi que la Commission canadienne du blé n'est pas une société d'État.

Le sénateur Robichaud : C'est ce que je viens de lire.

M. Rempel : À la fin de la période de transition, lorsque la commission aura terminé sa réorganisation en vertu de l'une des lois d'application générale, elle ne sera pas, bien entendu, une société d'État. Étant donné le processus en jeu, on a jugé qu'il n'était pas pratique ou sensé qu'elle devienne une société d'État pendant la période de transition et qu'elle soit assujettie à toutes les dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques.

J'aimerais aussi souligner que certaines des dispositions de la Loi sur la gestion des finances publiques, en ce qui concerne le contrôle exercé par le gouverneur en conseil ou le ministre sur la commission et sur des éléments comme la nomination de

and the approval of annual corporate plans, were contained in the existing legislation and are contained in the interim legislation. In a sense, the act is then a more complete code for how the corporation handles itself in the transitional period.

Senator Robichaud: I still do not understand that part about the administrators.

[*Translation*]

The officers, clerks and employees of the corporation are not part of the federal public administration.

[*English*]

Mr. Rempel: Yes, that was added mainly out of an abundance of caution and because other similar legislation that excludes bodies from being Crown corporations also tends to exclude the staff from being part of the federal public administration. Strictly speaking, it may well not have been entirely necessary to do that. It is the result that would have flowed from the Wheat Board's not being a Crown corporation, in any event, but to ensure that the effect was entirely clear, the language was added.

The Chair: Shall clause 9 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Shall clause 9.1 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Senator Mercer: On page 3, it says:

Despite subsection 18(2), the Corporation may agree to buy or sell grain if the agreement provides for purchase or sale to occur on or after the day on which Part 2 of the *Marketing Freedom for Grain Farmers Act* comes into force.

I do not want to jump ahead, but down further it adds "wheat products."

Does this mean that currently there are restrictions on what the Wheat Board markets? Does this mean that everything is open now and that they can sell any products they feel they want to? Canola is something they do not sell now. Can they sell canola? Can they add lentils and pulse products to their list of products? They have a sales force. Does their catalogue of merchandise suddenly potentially become much larger?

Mr. Meredith: Yes, this particular part of the legislation allows the Wheat Board to deal with grains immediately, upon Royal Assent. There is one restriction, and that is that the single desk still survives until the proposed date of August 1, 2012. This clause allows the Wheat Board to contract for grain, for delivery after August 1, 2012.

vérificateurs et l'approbation des plans annuels, figuraient dans la loi en vigueur et se retrouvent aussi dans la loi provisoire. Dans une certaine mesure, la loi est ainsi plus précise sur la façon dont la commission doit agir pendant la période de transition.

Le sénateur Robichaud : Je ne comprends toujours pas la partie sur les administrateurs.

[*Français*]

Les membres de son personnel ne font pas partie de l'administration publique fédérale.

[*Traduction*]

M. Rempel : Oui, on l'a surtout ajoutée par prudence, et parce que d'autres lois similaires qui empêchent des organismes d'être des sociétés d'État tendent aussi à empêcher le personnel de faire partie de l'administration publique fédérale. Cela n'aurait peut-être pas été tout à fait nécessaire, à proprement parler. C'est ce qui serait arrivé de toute façon, étant donné que la Commission canadienne du blé ne sera pas une société d'État, mais on l'a ajoutée par souci de clarté.

Le président : L'article 9 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. L'article 9.1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le sénateur Mercer : On dit, à la page 3 :

Malgré le paragraphe 18(2), la commission peut consentir à acheter ou à vendre du grain si l'accord prévoit que l'achat ou la vente surviendront à la date d'entrée en vigueur de la partie 2 de la *Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation* ou après cette date.

Je ne veux pas sauter d'étape, mais plus loin, on ajoute « produits du blé ».

Est-ce que cela signifie qu'il y a actuellement des restrictions sur ce que peut vendre la Commission canadienne du blé? Est-ce que cela signifie que le marché est maintenant ouvert et que la commission peut vendre tous les produits qu'elle veut? Elle ne vend pas du canola en ce moment. Peut-elle le faire? Peut-elle ajouter les lentilles et les légumineuses à grains à sa liste de produits? Elle a maintenant une force de vente. Son catalogue de marchandise est-il soudainement devenu beaucoup plus volumineux?

M. Meredith : Oui, cet article précis de la loi permet à la Commission canadienne du blé d'acheter ou de vendre immédiatement des grains lorsque le projet de loi recevra la sanction royale. La seule restriction, c'est que le guichet unique demeure ouvert jusqu'à la date proposée du 1^{er} août 2012. Cette disposition permet à la Commission canadienne du blé d'accepter des contrats pour des grains, si elle les livre après le 1^{er} août 2012.

Senator Mercer: Can I interpret from that that they will be allowed to sell anything they choose to sell?

Mr. Rempel: If I could clarify one point, in the period from Royal Assent until Part 2 comes into force, the definition of grain would still be the seven grains currently in the Canadian Wheat Board Act — wheat, oats, barley, rye, flaxseed, rapeseed and canola. It is those seven grains for which clause 9.1 is most relevant.

After Part 2 comes into force, the date of August 1, 2012, is the date that the government has signalled. At that point, the Wheat Board would be free to purchase and sell any of the grains included in the Canada Grain Act, in fact, in regulations under the Canada Grain Act, so that is a longer list of 21 grains that, at that point, they would be able to deal with.

Senator Peterson: To clarify that, on August 1, 2012, then, the single desk disappears, and it becomes an open market, voluntary board; is that correct?

Mr. Rempel: Yes.

The Chair: Therefore, shall clause 9.1 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Shall clause 10 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 11 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 12 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Translation]

Senator Robichaud: To which clause of the existing bill do the transitional provisions apply? When we make changes, we usually refer to the legislation we have before us at the moment; clause 12 mentions nothing at all.

[English]

Mr. Meredith: These changes would apply immediately on Royal Assent and would continue until the board is reconstituted with the act that is contained in Part 2 of this current bill. This is basically saying that elected directors would cease to hold office upon Royal Assent.

Le sénateur Mercer : Puis-je en conclure qu'on lui permettra de vendre tout ce qu'elle désire?

M. Rempel : J'aimerais préciser un point, c'est-à-dire qu'entre la sanction royale et l'entrée en vigueur de la partie 2, la définition de grain s'appliquerait toujours aux sept grains qui sont actuellement mentionnés dans la Loi sur la Commission canadienne du blé — le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin ou de colza et le canola. L'article 9.1 touche surtout à ces sept grains.

Ensuite, la partie 2 entre en vigueur le 1^{er} août 2012, comme le gouvernement l'a signalé. À ce moment-là, la Commission canadienne du blé sera libre d'acheter et de vendre n'importe quel grain mentionné dans la Loi sur les grains du Canada, soit en fait dans les règlements adoptés en vertu de cette loi. Il s'agit donc d'une plus longue liste de 21 grains qu'elle serait autorisée à acheter et à vendre.

Le sénateur Peterson : Nous disons donc que le 1^{er} août 2012, le guichet unique disparaît et on se retrouve avec un marché ouvert et une commission à participation facultative; est-ce exact?

M. Rempel : Oui.

Le président : Ainsi, l'article 9.1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

L'article 10 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 11 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 12 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[Français]

Le sénateur Robichaud : À quel article du présent projet de loi les dispositions transitoires s'appliquent-elles? Parce que, quand on fait des changements, on se reporte à la loi qui se trouve devant nous présentement et l'article 12 ne fait mention d'absolument rien.

[Traduction]

M. Meredith : Ces changements s'appliqueraient immédiatement après l'obtention de la sanction royale et continueraient de s'appliquer jusqu'à ce que la commission soit reconstituée selon la loi contenue dans la partie 2 du projet de loi actuel. Essentiellement, les administrateurs élus cesseront d'occuper leurs fonctions au moment de l'obtention de la sanction royale.

Senator Robichaud: It does not say on Royal Assent; it says beyond which this part comes into force, which is not always Royal Assent.

Mr. Meredith: No.

Mr. Rempel: In this case, because the act is silent as to when Part 1 comes into force, Part 1 would come into force on Royal Assent.

The Chair: Shall clause 12 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 13 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 14 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Senators, shall clause 15 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 16 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 17 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

The Chair: On clause 17, Senator Peterson?

Senator Peterson: On clause 14.

The Chair: Coming back to clause 14?

Senator Peterson: If I could, please.

Senator Mercer: Have a little respect for Senator Peterson's work, here.

The Chair: State your comments on clause 14, Senator Peterson, please.

Senator Peterson: We have an amendment to clause 14 that I believe the clerk has. It followed the same procedure as the first one. It has been through the law clerk and translated.

The Chair: Honourable senators, the chair has recognized Senator Peterson. Are there any amendments that a member had planned to move earlier in this clause? If so, we should deal with them before taking up this amendment.

Therefore, the amendment on clause 14 reads as follows:

That Bill C-18 be amended in clause 14, on page 12, by replacing lines 25 to 30 with the following:

Le sénateur Robichaud : On ne dit rien au sujet de la sanction royale; on dit suivant l'entrée en vigueur de la présente partie, ce qui ne correspond pas toujours à la sanction royale.

M. Meredith : Non.

M. Rempel : Dans ce cas, étant donné que la loi ne mentionne pas quand la partie 1 entre en vigueur, elle entrerait en vigueur avec la sanction royale.

Le président : L'article 12 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 13 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 14 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Sénateurs, l'article 15 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 16 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 17 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Le président : C'est au sujet de l'article 17, sénateur Peterson?

Le sénateur Peterson : C'est au sujet de l'article 14.

Le président : Vous voulez revenir à l'article 14?

Le sénateur Peterson : Oui, s'il vous plaît.

Le sénateur Mercer : Veuillez montrer un peu de respect envers le travail du sénateur Peterson.

Le président : Veuillez faire vos commentaires au sujet de l'article 14, sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Il existe un amendement à l'article 14, et je crois que le greffier en a le libellé. Il a suivi la même procédure que le premier, c'est-à-dire que le légiste l'a examiné et qu'il a été traduit.

Le président : Honorables sénateurs, la présidence a donné la parole au sénateur Peterson. Avait-on planifié de proposer d'autres amendements? Si oui, nous devrions nous en occuper avant celui-ci.

L'amendement à l'article 14 se lit comme suit :

Que le projet de loi C-18 soit modifié, à l'article 14, à la page 12, par substitution, aux lignes 27 à 32, de ce qui suit :

(3) The following losses sustained by the Corporation for which no other provision is made under this Act are to be paid out of monies provided by Parliament:

(a) losses from its operations under Part 2 in relation to any pool period fixed under that part, during that pool period; and

(b) losses from its other operations under this Act during any crop year.

Is it your pleasure, honourable senators, that the motion in amendment carry?

Senator Peterson: Thank you, Mr. Chair. This is basically the same as was in the original act, but (b) was taken out. It covers the Canadian Wheat Board on risk management on derivative trading, because counter parties to these arrangements want to know who will backstop this. Originally, it was the Government of Canada. Without this, I do not think it they will be able to operate in this field.

The Chair: Thank you. Are there any other comments by senators on the amendment?

Senator Eaton: I have a problem.

The Chair: One minute, please, Senator Eaton. Senator Peterson, you are finished?

Senator Plett: On a point of order: Mr. Chair, this amendment was ruled out of order in the House of Commons. They tried to amend this in the House of Commons, and it was ruled out of order, so I would suggest that it is out of order here as well.

Senator Peterson: What was the rationale?

Senator Plett: It requires a Royal Recommendation, and only the Crown can amend.

The Chair: On the point of order from Senator Plett, are there any other comments?

Senator Eaton: I am confused, because it says on page 12, and in my book it is page 9. Does that make any difference? Be amended in clause 14 on page 12.

Senator Cordy: I think it is clause 19.

Senator Eaton: That might make a little difference.

Senator Cordy: Clause 19, I believe.

Senator Eaton: Clause 19, so it is not clause 14?

The Chair: The amendment is on clause 14.

Senator Eaton: Why do they say, senator, here, amended in clause 14 on page 12?

The Chair: I will ask the clerk to comment.

(3) Sauf disposition contraire de la présente loi, sont imputées aux crédits affectés par le Parlement les pertes mentionnées ci-après subies par la commission :

a) les pertes se rapportant à une période de mise en commun fixée aux termes de la partie 2, au cours de la période de mise en commun en question;

b) les pertes découlant de l'exercice, par la Commission, de ses autres activités au cours d'une campagne agricole.

Plaît-il aux sénateurs d'adopter la motion d'amendement?

Le sénateur Peterson : Merci, monsieur le président. C'est essentiellement la même chose que dans la loi initiale, mais l'alinéa b) a été enlevé. Il couvre la Commission canadienne du blé sur la gestion du risque lors de transactions sur instruments dérivés, car les signataires de ces ententes veulent savoir qui offrira une protection. Avant, c'était le gouvernement du Canada. Sans protection, je ne pense pas qu'ils seront en mesure de poursuivre leurs activités dans ce domaine.

Le président : Merci. Y a-t-il d'autres commentaires sur l'amendement?

Le sénateur Eaton : J'ai un problème.

Le président : Une minute, s'il vous plaît, sénateur Eaton. Sénateur Peterson, avez-vous terminé?

Le sénateur Plett : J'invoque le Règlement. Monsieur le président, l'amendement a été jugé irrecevable à la Chambre des communes. On l'a en effet proposé à la Chambre, où il a été jugé irrecevable; je suggère donc que nous le jugions également irrecevable.

Le sénateur Peterson : Quel était le motif?

Le sénateur Plett : L'amendement nécessite une recommandation royale, et seule la Couronne peut l'apporter.

Le président : Y a-t-il d'autres remarques au sujet du rappel au Règlement fait par le sénateur Plett?

Le sénateur Eaton : Je ne comprends pas, car on dit que c'est à la page 12, mais dans mon livre, c'est à la page 9. Est-ce que cela fait une différence? Il est écrit « soit modifié, à l'article 14, à la page 12 ».

Le sénateur Cordy : Je pense qu'il s'agit de l'article 19.

Le sénateur Eaton : Cela pourrait faire une petite différence.

Le sénateur Corby : Je crois que c'est l'article 19.

Le sénateur Eaton : L'article 19; donc, il ne s'agit pas de l'article 14?

Le président : L'amendement porte sur l'article 14.

Le sénateur Eaton : Sénateur, pourquoi dit-on ici « soit modifié, à l'article 14, à la page 12 »?

Le président : Je vais demander au greffier d'intervenir.

Mr. Pittman: Part 2 actually begins on page 4 under clause 14, but the actual clause keeps going until page 27, if I am not mistaken. That is just one clause.

Senator Eaton: That is not my bill.

Mr. Pittman: This is making reference to lines 25 to 30 on page 12. That 19 is still under clause 14, senator.

Senator Eaton: I thought we were on clause 14, not on clause 19.

Mr. Pittman: The 19 is actually inclusive of 14.

Senator Eaton: Sorry, all right.

The Chair: Thank you. On the point of order, Senator Plett?

Senator Plett: I think, chair, that you might want to get some legal recommendation here because, as I said, in the other place they tried to amend this, and they were told that this requires a Royal Recommendation and only the Crown can amend this. We might want to get our legal friends here to help us.

Senator Ogilvie: Mr. Chair, it seems to me that this extraordinary issue of looking at the ultimate details is not the issue here today. We have an amendment that is before us. It seems to me it is reasonable to consider the amendment and move on. We were told that these amendments went by the law clerk on the way here and are in both official languages. I submit that it is appropriate that we consider it and we deal with it.

The Chair: Any other comments on the point of order?

Senator Peterson: As I said, it was in the original act and was taken out. Possibly the resource people can explain why it was taken out.

Mr. Rempel: Essentially it was taken out because the reference to —

The Chair: Mr. Rempel, I have not recognized you yet, please.

Mr. Rempel: I am sorry.

The Chair: Senator Peterson, you are finished?

Senator Peterson: I was, yes.

[*Translation*]

The Chair: Senator Robichaud, do you have a comment?

Senator Robichaud: I do not think it is a point of order. As the Honourable Senator Ogilvie rightly said, these amendments were reviewed by the experts of the Senate and they told us that everything is in the appropriate form. So I would just like to say that it is not a point of order.

M. Pittman : En fait, la partie 2 commence à la page 4, en haut de l'article 14, mais si je ne me trompe pas l'article en question se termine à la page 27. Tout cela ne forme qu'un article.

Le sénateur Eaton : Ce n'est pas mon projet de loi.

M. Pittman : On fait référence ici aux lignes 27 à 32, à la page 12. Le 19 fait partie de l'article 14, madame le sénateur.

Le sénateur Eaton : Je croyais que nous parlions de l'article 14 et non de l'article 19.

M. Pittman : En fait, le 19 fait partie de l'article 14.

Le sénateur Eaton : Je suis désolé; d'accord.

Le président : Merci. Au sujet de rappel au Règlement, sénateur Plett?

Le sénateur Plett : Monsieur le président, vous voudrez peut-être obtenir des recommandations de nos conseillers juridiques, car comme je l'ai dit, dans l'autre endroit, des députés ont tenté de le faire, mais on leur a dit que cela nécessite une recommandation royale, et que seule la Couronne peut apporter l'amendement. Nous voudrions peut-être obtenir l'aide de nos conseillers juridiques.

Le sénateur Ogilvie : Monsieur le président, il me semble que l'objet de la séance n'est pas d'examiner en détail cette question exceptionnelle. Nous sommes saisis d'un amendement. Il me semblerait raisonnable d'examiner l'amendement et de poursuivre. On nous a dit que le légiste avait examiné les amendements, et ils sont rédigés dans les deux langues officielles. Je suggère qu'il convient de les examiner et de régler la question.

Le président : Y a-t-il d'autres remarques au sujet du rappel au Règlement?

Le sénateur Peterson : Comme je l'ai dit, à l'origine, ce passage figurait dans la loi et on l'a retiré. La personne-ressource pourrait probablement nous expliquer les raisons de ce retrait.

M. Rempel : Pour l'essentiel, il a été retiré parce que...

Le président : S'il vous plaît, monsieur Rempel, je ne vous ai pas encore cédé la parole.

M. Rempel : Excusez-moi.

Le président : Avez-vous terminé, sénateur Peterson?

Le sénateur Peterson : Oui.

[*Français*]

Le président : Sénateur Robichaud, avez-vous un commentaire?

Le sénateur Robichaud : Je ne crois pas que ce soit un rappel au Règlement. Comme l'honorable sénateur Ogilvie l'a dit, ces amendements ont été révisés par les experts du Sénat et ils nous disent qu'ils sont dans la forme appropriée. Alors, j'aimerais tout simplement dire qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement.

[English]

The Chair: Therefore, the chair has in consideration a point of order. Before I rule on the point of order, Mr. Rempel, I will recognize you if you have some comments.

Mr. Rempel: I suppose it is really quite correct that my comments are not on the point of order as such, so I would be happy to wait until the appropriate moment.

The Chair: Therefore, on the point of order that I have received from Senator Plett — Senator Plett, if you withdraw your point of order — I will ask then that we vote on the amendment as presented by Senator Peterson.

Senator Plett: Chair, reluctantly I will do so, but it was ruled out of order in the other place and I do not think we should be dealing with amendments that are not in order. I think that is problematic going forward, but if the chair is requesting me to withdraw my point of order, for expediency purposes I will do that. However, we are voting on something here that we should not be voting on.

Senator Cordy: We are indeed.

The Chair: I will recognize that Senator Plett said “reluctantly.”

Honourable senators, we are now voting on the amendment of Senator Peterson.

Senator Peterson: I am sorry Mr. Chair, the resource people were going to make a comment but not on the point of order.

The Chair: Thank you, Senator Peterson. Therefore, the chair will recognize Mr. Rempel.

Mr. Rempel: The question had been posed as to why the *(b)* part had been left out of the interim legislation when it is present in the current legislation. Of course the activities of the Wheat Board under the interim legislation are somewhat smaller than they were under the current legislation. In particular, some of the Wheat Board’s regulatory activities and regulatory powers no longer exist.

The thinking behind removing *(b)* from the interim legislation was that there were no longer any relevant other operations for which losses would be guaranteed by monies provided by Parliament. Any losses suffered by the Wheat Board in the interim period would either be losses due to the pool operations, which are guaranteed under *(a)*, the losses in relation to pool periods. Any other losses — related to the cash trading, losses that are currently covered by the contingency fund — would continue to be covered by the contingency fund.

The derivatives trading that the Wheat Board does would either be in relation to activities under the pool periods or in relation to activities under the other cash trading and such. If there were losses in relation to derivatives trading, they would either be losses in relation to pool periods and covered by the guarantee, or they would be losses in relation to the cash trading

[Traduction]

Le président : La présidence doit donc prendre en considération un rappel au Règlement. Avant de prendre une décision, je vais vous donner la parole, monsieur Rempel si vous voulez intervenir.

M. Rempel : Il serait juste de dire que mes remarques ne portent pas sur le rappel au Règlement, et je serai ravi d’attendre et d’intervenir en temps voulu.

Le président : Donc, au sujet du rappel au Règlement qu’a fait le sénateur Plett — si vous retirez votre rappel au Règlement, sénateur Plett —, je demanderais alors que nous procédions au vote au sujet de l’amendement qu’a présenté le sénateur Peterson.

Le sénateur Plett : Monsieur le président, je le ferai avec réticence, mais dans l’autre endroit, l’amendement a été déclaré irrecevable, et nous ne devrions pas examiner des amendements qui sont irrecevables. Je pense que cela posera problème, mais si le président me demande de retirer mon rappel au Règlement, je vais le faire par souci d’efficacité. Toutefois, nous votons sur une question sur laquelle nous ne devrions pas le faire.

Le sénateur Cordy : En effet.

Le président : Je reconnais que le sénateur Plett a dit « avec réticence ».

Honorables sénateurs, nous mettons maintenant l’amendement du sénateur Peterson aux voix.

Le sénateur Peterson : Excusez-moi, monsieur le président, la personne-ressource allait dire quelque chose qui ne concerne pas le rappel au Règlement.

Le président : Merci, sénateur Peterson. La présidence donne donc la parole à M. Rempel.

M. Rempel : On a demandé pourquoi l’alinéa *b)* avait été exclu du projet de loi provisoire alors qu’il figure dans la loi actuelle. Bien sûr, aux termes du projet de loi provisoire, les activités de la Commission canadienne du blé sont réduites par rapport aux dispositions actuelles. Certains des pouvoirs et des activités réglementaires de la commission n’existeront plus.

Le raisonnement qui sous-tend le retrait de l’alinéa *b)* du projet de loi provisoire, c’est qu’il n’y aurait plus d’autres activités valables pour lesquelles les pertes seraient garanties par des crédits affectés par le Parlement. Toutes les pertes subies par la commission au cours de la période intérimaire découleraient des activités de mise en commun, qui sont garanties par l’alinéa *a)*, les pertes se rapportant à des périodes de mise en commun. Toute autre perte — liée au commerce au comptant, aux pertes qui sont présentement couvertes par le fonds de réserve — serait toujours couverte par le fonds de réserve.

Le commerce des produits dérivés que fait la Commission canadienne du blé se rapporterait soit à des activités menées au cours des périodes de mise en commun, soit à des activités liées au commerce au comptant, et cetera. S’il y avait des pertes se rapportant au commerce de produits dérivés, il s’agirait soit de pertes se rapportant à des périodes de mise en commun et

and covered by the contingency fund. It seemed that covered the entire universe of possible losses and made the appropriate disposition of each.

Senator Peterson: You are saying that by removing this clause you are almost removing the new board from any type of risk management in terms of grain trading?

Mr. Rempel: The risk management in relation to pool operations would be covered by the government guarantee. Risk management in relation to the cash trading options would be covered by the contingency fund. It has always been the case since the cash trading was first permitted — that the risk of losses on the cash trading would be covered by the contingency fund — and of course it has over the years. There have sometimes been losses and they have been covered by the contingency fund.

Senator Peterson: The operating is just in terms of the initial price guarantee, if there is a loss on that. The other will make it almost impossible for them to operate because the counter parties will not deal with the new Wheat Board without the backstopping of the government; is that pretty well it?

Mr. Meredith: No. The Wheat Board currently operates with a number of guarantees. One is of the initial price and one is of its borrowing plan. Both of those government guarantees continue into the period where the Wheat Board is in transition and in the period where it is operating in the open market. The Wheat Board has the same risk management tools in the go-forward version as it does in the current legislation.

The Chair: I will call. We are now voting on the amendment of the honourable Senator Peterson on clause 14. Shall the amendment carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: No.

The Chair: The amendment is defeated.

Senator Peterson: Can we have a recorded vote?

The Chair: Honourable senators, we will now be proceeding to a roll call. The clerk of the committee will call members' names beginning with the chair and then go in alphabetical order. Senators should verbally indicate whether they vote for, against, or abstain. The clerk will then announce the result of the vote. It is my duty as chair to declare whether the motion is carried or defeated.

[Translation]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mockler.

The Chair: I am against the amendment.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Cordy.

couvertes par la garantie, ou bien de pertes se rapportant au commerce au comptant et couvertes par le fonds de réserve. Il semblait que cela couvrait l'ensemble des pertes possibles et réglait les choses convenablement.

Le sénateur Peterson : Vous dites qu'en retirant cette disposition, on enlève pratiquement toute gestion des risques pour la nouvelle commission en ce qui concerne le commerce des grains?

M. Rempel : La gestion des risques par rapport aux activités de mise en commun serait couverte par la garantie du gouvernement. La gestion des risques par rapport au commerce au comptant serait couverte par le fonds de réserve. Cela a toujours été le cas depuis que le commerce au comptant est permis — que le risque de pertes lié au commerce au comptant est couvert par le fonds de réserve — et bien sûr, c'est arrivé au fil des ans. Il y a eu des pertes et elles ont été couvertes par le fonds de réserve.

Le sénateur Peterson : C'est seulement par rapport à la garantie du prix initial, s'il y a une perte. Ce serait presque impossible dans l'autre cas parce que les parties ne traiteront pas avec la nouvelle Commission canadienne du blé sans l'appui du gouvernement, n'est-ce pas?

M. Meredith : Non. La commission fonctionne présentement avec un certain nombre de garanties. Il y a le prix initial et le plan d'emprunt. Ces deux garanties du gouvernement restent en vigueur au cours de la période durant laquelle la commission est en transition et de celle où elle a des activités dans le marché libre. La commission dispose des mêmes mécanismes de gestion des risques dans le cadre de la loi actuelle que dans le cadre de la version à venir.

Le président : Nous allons mettre l'amendement aux voix. Nous votons sur l'amendement de l'honorable sénateur Peterson, qui porte sur l'article 14. L'amendement est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Non.

Le président : L'amendement est rejeté.

Le sénateur Peterson : Pourrions-nous avoir un vote par appel nominal?

Le président : Honorables sénateurs, nous allons procéder à un vote par appel nominal. Le greffier du comité appellera les membres par leur nom, en commençant par le président, puis en procédant par ordre alphabétique. Les sénateurs devront indiquer verbalement s'ils votent pour, contre ou s'ils s'abstiennent. Le greffier annoncera alors les résultats du vote. Il m'incombera, en tant que président, de déclarer si la motion a été adoptée ou rejetée.

[Français]

M. Pittman : L'honorable sénateur Mockler.

Le président : Je suis contre l'amendement.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Cordy.

Senator Cordy: I vote in favour of the amendment.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Duffy.

Senator Duffy: I vote against the amendment.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Eaton.

Senator Eaton: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Fairbairn.

Senator Fairbairn: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mercer.

Senator Mercer: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Ogilvie.

Senator Ogilvie: Nay.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Peterson.

Senator Peterson: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Plett.

Senator Plett: No.

[Translation]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Rivard.

Senator Rivard: I am against the amendment.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Robichaud.

Senator Robichaud: I am in favour of the amendment.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: No.

[Translation]

The Chair: Honourable senators, the amendment is defeated.

[English]

Shall clause 14 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, when we do pass and I call for each clause, at that point, when I call the clause, if you have an amendment, please advise the chair.

Shall clause 18 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Senator Eaton: So clauses 16 and 17 are gone?

Senator Tkachuk: They have been passed.

The Chair: They have been passed.

Le sénateur Cordy : Je vote en faveur de l'amendement.

M. Pittman : L'honorable sénateur Duffy.

Le sénateur Duffy : Je vote contre l'amendement.

M. Pittman : L'honorable sénateur Eaton.

Le sénateur Eaton : Non.

M. Pittman : L'honorable sénateur Fairbairn.

Le sénateur Fairbairn : Oui.

M. Pittman : L'honorable sénateur Mercer.

Le sénateur Mercer : Oui.

M. Pittman : L'honorable sénateur Ogilvie.

Le sénateur Ogilvie : Non.

M. Pittman : L'honorable sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Oui.

M. Pittman : L'honorable sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Non.

[Français]

M. Pittman : L'honorable sénateur Rivard.

Le sénateur Rivard : Je suis contre l'amendement.

M. Pittman : L'honorable sénateur Robichaud.

Le sénateur Robichaud : J'appuie l'amendement.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : Non.

[Français]

Le président : Honorables sénateurs, l'amendement est défait.

[Traduction]

L'article 14 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, lorsque nous mettons les articles aux voix, à ce moment-là, si vous avez un amendement, veuillez en informer la présidence.

L'article 18 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le sénateur Eaton : Les articles 16 et 17 n'existent plus?

Le sénateur Tkachuk : Ils ont été adoptés.

Le président : Ils ont été adoptés.

[Translation]

Senator Robichaud: Could you tell me where to look, please? What page are we on?

[English]

The Chair: We are on page 28, honourable senators, clause 19.

Shall clause 19 —

[Translation]

Senator Robichaud: I think there is a bit of confusion. You are telling me one page, and Senator Plett is on another.

[English]

Am I right, Senator Plett, when you said page —

Senator Plett: Listen to him.

The Chair: Honourable senators, we are at clause 19, on page 28.

Would you please consider clause 19, on page 28?

[Translation]

Senator Robichaud: Section 33 of the same act is repealed, is that it?

[English]

The Chair: Yes. It reads, honourable senators, “Section 33 of the Act is repealed.” Therefore, I will call clause 19.

Shall clause 19 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Agreed, on division.

Again, on page 28, clause 20.

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 21, on page 28, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Honourable senators, shall clause 22 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On page 29, shall clause 23 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Pouvez-vous m'orienter, s'il vous plaît? À quelle page sommes-nous?

[Traduction]

Le président : Nous sommes à l'article 19, qui se trouve à la page 28, honorables sénateurs.

L'article 19 est-il...

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je pense qu'il y a un peu de confusion. Vous me dites une page, le sénateur Plett en est à une autre page.

[Traduction]

A-je raison, sénateur Plett, lorsque vous dites page...

Le sénateur Plett : Écoutez-le.

Le président : Honorables sénateurs, nous en sommes à l'article 19, à la page 28.

Voulez-vous s'il vous plaît examiner l'article 19, à la page 28?

[Français]

Le sénateur Robichaud : L'article 33 de la même loi est abrogé?

[Traduction]

Le président : Oui, honorables sénateurs. Il est écrit ceci : « l'article 33 de la même loi est abrogé ». Je vais donc mettre l'article 19 aux voix.

L'article 19 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : D'accord, avec dissidence.

Encore une fois, à la page 28, l'article 20.

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 21, à la page 28, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Honorables sénateurs, l'article 22 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : À la page 29, l'article 23 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

The Chair: Honourable senators, shall clause 24, on page 29, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 25, on page 29, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[*Translation*]

Senator Robichaud: Did we skip clause 24, Mr. Chair?

The Chair: No. We just voted on clause 24.

Senator Robichaud: I have trouble following.

[*English*]

The Chair: On page 29, honourable senators, shall clause 25 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, on page 30, shall clause 26 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 27 carry on page 30?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 27 on page 30 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 28, on page 31, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 29, on page 31, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, on page 32, shall clause 30 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 31, on page 32, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 24, à la page 29, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 25, à la page 29, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Avons-nous oublié l'article 24, monsieur le président?

Le président : Non. On vient juste de voter sur l'article 24.

Le sénateur Robichaud : J'ai de la difficulté à suivre.

[*Traduction*]

Le président : À la page 29, honorables sénateurs, l'article 25 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, à la page 30, l'article 26 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : À la page 30, l'article 27 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 27, à la page 30, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 28, à la page 31, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 29, à la page 31, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, à la page 32, l'article 30 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 31, à la page 32, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

- The Chair:** Shall clause 32, on page 32, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Shall clause 33, on page 32, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Shall clause 34, on page 32, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Shall clause 35, on page 32, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Honourable senators, on page 33, shall clause 36 carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Honourable senators, shall clause 37, on page 33, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Shall clause 38, on page 33, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Shall clause 39, on page 33, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Honourable senators, shall clause 40, on page 33, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Part 3. Honourable senators, shall clause 41, on page 33, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Honourable senators, on page 34, shall clause 42 carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
Some Hon. Senators: On division.
The Chair: Honourable senators, shall clause 43, on page 34, carry?
Some Hon. Senators: Agreed.
- Le président :** L'article 32, à la page 32, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : L'article 33, à la page 32, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : L'article 34, à la page 32, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : L'article 35, à la page 32, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Honorables sénateurs, à la page 33, l'article 36 est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Honorables sénateurs, l'article 37, à la page 33, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : L'article 38, à la page 33, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : L'article 39, à la page 33, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Honorables sénateurs, l'article 40, à la page 33, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Partie 3. Honorables sénateurs, l'article 41, à la page 33, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Honorables sénateurs, l'article 42, à la page 34, est-il adopté?
Des voix : D'accord.
Des voix : Avec dissidence.
Le président : Honorables sénateurs, l'article 43, à la page 34, est-il adopté?
Des voix : D'accord.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 44, on page 34, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[*Translation*]

Senator Robichaud: I feel we are going a bit too fast. We do not have time to read what is before us. Clause 43 reads as follows:

The Corporation is not entitled to apply for continuance in another jurisdiction.

[*English*]

The Chair: Mr. Meredith, please?

Mr. Meredith: It requires that the Wheat Board, as it goes into the private form, incorporate under one of the federal enabling statutes, not in a province or not in another country. It is as simple as that.

Senator Robichaud: We heard during testimony that it could incorporate itself into a cooperative. Am I correct?

Mr. Meredith: Yes, senator, you are correct.

Senator Robichaud: This incorporation would have to be done under federal jurisdiction?

Mr. Meredith: Yes. There are a variety of enabling statutes that it could choose to pursue, one of which would allow for a cooperative model if it chose to pursue that model.

Senator Robichaud: Cooperatives usually are a provincial responsibility, are they not? You incorporate under a provincial statute as a cooperative.

Mr. Rempel: It is certainly possible to incorporate as a federal cooperative. It may be more common — that is, many cooperatives are provincial — but it is certainly possible to take the cooperative form under the federal Canada Cooperatives Act.

Senator Robichaud: But they would have to be incorporated under the federal law?

Mr. Rempel: Yes.

Senator Robichaud: If people from Manitoba, for example, did not agree with the people from Saskatchewan and wanted to incorporate their activities under the Manitoba legislation, they would be prevented from doing so?

Mr. Rempel: Of course, any group of people can establish a distinct organization if they wish to do so, but the Canadian Wheat Board would not be able to do that.

Senator Robichaud: Well, it would not be the Canadian Wheat Board any more, would it?

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 44, à la page 34, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Je trouve que l'on va un peu vite, on n'a pas le temps de lire ce qui est devant nous. À l'article 43, on lit ceci :

La Commission ne peut demander sa prorogation sous le régime d'une autre autorité législative.

[*Traduction*]

Le président : Monsieur Meredith?

M. Meredith : Cela signifie que la Commission canadienne du blé, dans sa transformation en société privée, est tenue d'être constituée en société en vertu d'une des lois habilitantes fédérales et non dans une province ou dans un autre pays. C'est aussi simple que cela.

Le sénateur Robichaud : Pendant les témoignages, on nous a dit qu'elle pourrait se constituer en coopérative. Ai-je bien compris?

M. Meredith : Oui, sénateur, vous avez bien compris.

Le sénateur Robichaud : Cette constitution en personne morale devrait être faite en vertu d'une loi fédérale?

M. Meredith : Oui. La commission pourrait examiner diverses lois habilitantes, dont une lui permettrait d'adopter un modèle coopératif si c'est l'option qu'elle privilégie.

Le sénateur Robichaud : Habituellement, les coopératives ne relèvent-elles pas des provinces? Pour se constituer en coopérative, il faut le faire en vertu d'une loi provinciale.

M. Rempel : Il est certainement possible de se constituer en coopérative fédérale. C'est peut-être plus courant — c'est-à-dire que beaucoup de coopératives relèvent des provinces —, mais il est certainement possible d'adopter le modèle coopératif en vertu de la Loi canadienne sur les coopératives.

Le sénateur Robichaud : Mais elles devraient être constituées en personne morale en vertu de la loi fédérale?

M. Rempel : Oui.

Le sénateur Robichaud : Si des gens du Manitoba, par exemple, ne sont pas d'accord avec les gens de la Saskatchewan et veulent que leurs activités soient constituées en personne morale en vertu des lois manitobaines, on les empêcherait de le faire?

M. Rempel : De toute évidence, n'importe quel groupe de personnes pourrait, s'il le désire, créer un organisme distinct, mais la Commission canadienne du blé ne le pourrait pas.

Le sénateur Robichaud : Eh bien, ce ne serait plus la Commission canadienne du blé, n'est-ce pas?

Mr. Meredith: If there were, for some reason, a preference to incorporate provincially, I can paint you a scenario where the board would incorporate federally. It is completely a private organization at that point, and then it can choose any of its future steps in and of itself. There would be an avenue if that scenario were to arise.

Senator Robichaud: Why, then, do we have clause 43?

Mr. Rempel: Yes, actually, clause 43 is meant to prevent that.

Mr. Meredith: Well, we want the organization to incorporate under one of the three enabling pieces of federal legislation, so this is the restriction that is put on the corporation as it goes private.

Senator Robichaud: It was going private after a certain time, was it not?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Robichaud: After what, the transition period?

Mr. Meredith: It has to develop a plan to privatize within four years, and it has to privatize within five years of the act's coming into force.

Senator Robichaud: When it does, it has to be under a federal statute?

Mr. Meredith: Under one of the three federal statutes that you see in clause 42.

[Translation]

Senator Robichaud: I find that a bit odd, but thank you.

[English]

The Chair: That was for a point of clarification. Therefore, senators, we will look at clause 45, page 35.

Shall clause 45 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division.

Honourable senators, Part 4, shall clause 46, on page 35, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Translation]

The Chair: Senator Robichaud will now speak to clause 46.

Senator Robichaud: Could you please explain this to me?

M. Meredith : Si, pour une raison ou une autre, on préférerait la constitution en personne morale en vertu d'une loi provinciale, je peux vous donner un scénario dans lequel la commission choisirait la constitution en personne morale en vertu de lois fédérales. Rendu là, il s'agit d'un organisme entièrement privé qui, en soi, peut choisir n'importe quelle voie par rapport à son avenir. Dans un tel scénario, ce serait possible.

Le sénateur Robichaud : À ce moment-là, quelle est la raison d'être de l'article 43?

M. Rempel : Oui; en réalité, l'article 43 vise à empêcher cela.

M. Meredith : Eh bien, nous voulons que l'organisme se constitue en personne morale en vertu d'une des trois lois habilitantes fédérales. Donc, il s'agit d'une restriction qu'on impose à la commission dans sa transformation en société privée.

Le sénateur Robichaud : Elle allait devenir une société privée après un certain temps, n'est-ce pas?

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Robichaud : Après quoi, la période de transition?

M. Meredith : La commission est tenue de préparer un plan de privatisation dans les quatre ans, et elle doit être privatisée dans les cinq années qui suivent l'entrée en vigueur de la loi.

Le sénateur Robichaud : Lorsqu'elle le fera, ce devra être en vertu d'une loi fédérale?

M. Meredith : En vertu d'une des trois lois fédérales indiquées à l'article 42.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Ceci me semble curieux, mais je vous remercie.

[Traduction]

Le président : Il s'agissait d'une précision. En conséquence, sénateurs, nous allons examiner l'article 45, à la page 35.

L'article 45 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence.

Honorable sénateurs, à la partie 4, l'article 46, à la page 35, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[Français]

Le président : Je donne la parole au sénateur Robichaud maintenant, sur l'article 46.

Le sénateur Robichaud : Voulez-vous m'expliquer, s'il vous plaît?

This Part applies only if the Corporation is not continued under Part 3 within five years, or any shorter period specified by the Governor in Council, after the day on which that Part comes into force.

[English]

Mr. Meredith: This clause is there as a provision in the event that the Wheat Board is not successful in developing a private model and moving towards that model.

This provides the authority to wind up the corporation. That is the intent of this clause.

Senator Robichaud: They have to do this within five years.

Mr. Meredith: Right.

Senator Robichaud: They have five years in the bill, have they not?

Mr. Meredith: Yes.

Senator Robichaud: Why is there a provision there: “or any shorter period specified by the Governor in Council.” They either have five years or they do not.

Mr. Meredith: You can imagine a situation, senator, where the board is essentially bankrupt. This would allow for dissolution before the end of a five-year period.

Senator Robichaud: That would be specified by the Governor-in-Council, not by the board itself.

Mr. Meredith: That is correct.

Senator Mercer: Let me understand this. In reality, even though there is a five-year plan — and we have seen the outline of that from the department — in which they have to commercialize or the whole operation will wind up, this clause seems to say, as I think Senator Robichaud was getting at, that, in six months’ time or 12 months’ time, the government can say, “Oh, well, that is enough of that. We are not going to wait for the next two or three years to see a plan, or four years to see it commercialized. We will wrap it up now and take these people out of business entirely.” This would allow them to do that.

Mr. Meredith: I do not want to speculate on what the government will do in the future.

Senator Mercer: I do not want you to speculate on what the government might do; I want you to tell us what the government could do if they so chose.

Mr. Meredith: I would have to say yes, then, senator.

Senator Mercer: In other words, after the bill comes into effect, whenever that might be, the government can look at clause 46 and say, “Well, is it not nice that we put this in? We are going to close the place down next Tuesday.” Then all of the debate and discussions would have been for naught.

La présente partie ne s’applique que si la Commission n’a pas été prorogée en vertu de la partie 3 dans les cinq ans — ou dans tout autre délai plus court fixé par le gouverneur en conseil — suivant l’entrée en vigueur de cette partie.

[Traduction]

M. Meredith : L’article agit à titre de disposition au cas où la Commission canadienne du blé ne réussirait pas à créer un modèle de société privée et à assurer sa transformation vers ce genre de modèle.

L’article confère l’autorité de procéder à la liquidation de la commission. Voilà l’intention de l’article.

Le sénateur Robichaud : Cela doit être fait dans les cinq ans.

M. Meredith : C’est exact.

Le sénateur Robichaud : Le projet de loi prévoit que la commission a cinq ans pour le faire, n’est-ce pas?

M. Meredith : Oui.

Le sénateur Robichaud : Quelle est la raison d’être de la disposition suivante : « ou dans tout autre délai plus court fixé par le gouverneur en conseil »? Soit on a cinq ans, soit on ne les a pas.

M. Meredith : Sénateur, pensez à une situation où la commission est, fondamentalement, en faillite. Cette disposition permettrait sa prorogation avant la fin de la période de cinq ans.

Le sénateur Robichaud : Ce serait fixé par le gouverneur en conseil et non par la commission elle-même.

M. Meredith : C’est exact.

Le sénateur Mercer : Permettez-moi de comprendre. En réalité, même s’il y a un plan sur cinq ans — et le ministère nous en a donné un aperçu — qui prévoit que la commission doit être constituée en personne morale, sans quoi on procédera à sa liquidation, cet article semble indiquer, comme le laissait entendre le sénateur Robichaud, je crois, que dans six mois ou un an, le gouvernement peut dire : « Oh, eh bien, c’est assez. Nous n’attendrons pas deux ou trois ans pour qu’on nous présente un plan, ou quatre pour le voir se concrétiser. Nous allons mettre fin à tout cela dès maintenant et faire cesser définitivement les activités de la commission. » Cet article les y autoriserait.

M. Meredith : Je ne veux pas y aller de conjectures sur ce que le gouvernement fera à l’avenir.

Le sénateur Mercer : Je ne veux pas que vous avanciez des hypothèses sur ce que le gouvernement pourrait faire; je vous demande de nous dire s’il pourrait le faire, si tel est son choix.

M. Meredith : Dans ce cas, je devrais dire oui, sénateur.

Le sénateur Mercer : Autrement dit, après l’entrée en vigueur du projet de loi — peu importe quand ce sera —, le gouvernement peut jeter un coup d’oeil à l’article 46 et dire : « Eh, bien, n’est-ce pas formidable d’avoir ajouté cette disposition? Nous allons liquider la commission mardi prochain. » Ensuite, tous ces débats et toutes ces discussions auront été en vain.

Mr. Meredith: Senator, I have to say that that would be pure speculation and that there are some actions that would have to be taken within the spirit of the legislation.

However, technically, you are correct.

I would have to go further, though, to say that the government has, with this legislation, provided the Wheat Board with a very significant set of tools to avoid the possibility of bankruptcy and to provide a viable choice.

The intent of the act is to establish a viable, voluntary Wheat Board, so I think it is pure speculation that this would be used to subvert that.

Senator Mercer: I am not speculating. I got a direct answer from you that if the government chooses to do what it says here, they could do so any time because it says “within five years, or any shorter period specified by the Governor in Council, after the day on which that Part comes into force.”

The day after it comes into force, the government can say, “Well, we have changed our mind. We want to see it wrap up now.” There is no fallback, no protection.

[Translation]

Senator Robichaud: Actually, it says:

. . .or any shorter period specified by the Governor in Council. . .

But it does not specify the conditions under which the Governor-in-Council can reduce the five-year period. That is what worries me. The Governor-in-Council can act without any pre-set conditions, correct?

[English]

Mr. Meredith: Theoretically, that is correct.

[Translation]

Senator Robichaud: Mr. Meredith, you say theoretically, but either the Governor-in-Council can or the Governor-in-Council cannot.

[English]

Mr. Rempel: The only thing I wanted to add is that, of course, there are no entirely discretionary powers granted under statute. In making a determination to fix a shorter period, the Governor-in-Council would have to act within the spirit and purpose of the act.

I do not want to speculate on possible scenarios, but I do not want to leave the impression that the legal situation would be entirely open to arbitrary action, because it never is. I wanted to add that.

M. Meredith : Sénateur, je dois dire que ce ne serait que pure conjecture et que des mesures devraient être prises en conformité avec l'esprit de la loi.

Pendant, vous avez raison, techniquement.

Toutefois, je devrais m'avancer davantage et vous dire que par l'intermédiaire de la mesure législative, le gouvernement a fourni à la Commission canadienne du blé d'importants outils qui permettront d'éliminer la possibilité d'une faillite et de lui fournir une option viable.

L'intention de la loi est l'établissement d'une Commission canadienne du blé viable et à participation facultative; donc, je pense que ce n'est que pure conjecture de dire qu'on pourrait l'utiliser pour renverser cet objectif.

Le sénateur Mercer : Je n'avance pas une hypothèse. Vous m'avez clairement répondu que si le gouvernement choisit de faire ce qui est écrit ici, il peut le faire à tout moment, parce que l'article dit : « [...] dans les cinq ans — ou dans tout autre délai plus court fixé par le gouverneur en conseil — suivant l'entrée en vigueur de cette partie. »

Le lendemain de l'entrée en vigueur de cette partie, le gouvernement peut dire : « Eh bien, nous avons changé d'avis. Nous voulons que la commission soit liquidée maintenant. » Il n'y a aucun recours, aucune protection.

[Français]

Le sénateur Robichaud : En fait, on dit :

[...] ou dans tout autre délai plus court fixé par le gouverneur en conseil [...]

Pendant, on ne dit pas sous quelles conditions le gouverneur en conseil pourrait réduire cette période de cinq ans. C'est cela qui m'inquiète. Le gouverneur en conseil peut agir sans conditions préétablies pour son action, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. Meredith : Théoriquement, c'est exact.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Monsieur Meredith, vous dites « théoriquement », mais soit il peut, soit il ne peut pas.

[Traduction]

M. Rempel : La seule chose que je voulais ajouter, c'est que, bien entendu, la loi ne confère pas un pouvoir discrétionnaire absolu. Dans sa décision de fixer un délai plus court, le gouverneur en conseil doit agir en fonction de l'esprit et de l'intention de la loi.

Je ne veux pas parler des scénarios possibles, mais je ne veux pas donner l'impression que cette question d'ordre juridique serait entièrement exposée à des décisions arbitraires, parce que ce n'est jamais le cas. C'est ce que je voulais ajouter.

However, it is certainly correct to point out that the provision does not specify any preconditions.

The Chair: Last comment before I call the vote.

Senator Robichaud: I beg to differ with you when you say “arbitrarily.” There was a section in the present act, section 47.1, that said that certain conditions would have to fall into place before any action would be taken, and it was arbitrarily discarded.

Do you agree with me? You do not have to.

The Chair: Honourable senators, shall clause 46, page 35 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Honourable senators, shall clause 47, page 35 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 48 on page 35 carry?

Senator Peterson: It talks about the contingency fund only. What about the fixed assets? The hopper cars, the building in downtown Winnipeg, the ownership in lake freighters — where is that?

Mr. Rempel: Subclause (1) speaks to the property of the corporation in general and would include all of those things.

The reason that subclause (2) speaks specifically of the contingency fund for greater certainty is that the contingency fund has some specific rules that apply to its use. For greater certainty we wanted to ensure it was understood that at this stage, the contingency fund would be considered property of the corporation for purpose of the winding up.

Senator Peterson: I would suggest fixed assets would require clarity, too, and disposition of it.

Mr. Rempel: The fixed assets are part of the property of the corporation referred to in clause 48(1).

The Chair: Any other comments Senator Peterson?

Senator Peterson: No.

The Chair: Shall clause 48 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 49 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Cependant, il est tout à fait exact de dire que la disposition ne fixe aucune condition préalable.

Le président : Un dernier commentaire avant que nous passions au vote.

Le sénateur Robichaud : Je ne suis pas d'accord avec vous lorsque vous dites « arbitrairement ». Dans la loi actuelle, il y avait un article — l'article 47.1 —, qui disait qu'aucune action ne pourrait être entreprise à moins que certaines conditions soient réunies, et il a été arbitrairement ignoré.

Êtes-vous d'accord avec moi? Vous n'y êtes pas tenu.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 46, à la page 35, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Honorables sénateurs, l'article 47, à la page 35, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 48, à la page 35, est-il adopté?

Le sénateur Peterson : Il n'est question que du fonds de réserve. Qu'en est-il des immobilisations corporelles? Les wagons-trémies, l'immeuble au centre-ville de Winnipeg, les actifs dans les vraquiers, où en fait-on mention?

M. Rempel : Le paragraphe (1) traite des biens de la commission en général, ce qui comprendrait toutes ces choses.

La raison pour laquelle le paragraphe (2) porte sur le fonds de réserve en particulier, c'est qu'une plus grande précision est nécessaire parce que l'utilisation du fonds de réserve est assujettie à certaines règles précises. Pour plus de certitude, nous voulions nous assurer qu'il était clairement établi qu'aux fins de la liquidation de la commission, le fonds de réserve devrait être considéré comme la propriété de la commission.

Le sénateur Peterson : Je dirais qu'on devrait aussi apporter des précisions sur les immobilisations corporelles et sur leur liquidation.

M. Rempel : Les immobilisations corporelles sont incluses dans les biens de la commission visés dans l'article 48(1).

Le président : Avez-vous autre chose à ajouter, sénateur Peterson?

Le sénateur Peterson : Non.

Le président : L'article 48 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 49 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

The Chair: Shall clause 50 on page 36 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 51 on page 36 carry?

Senator Peterson: Mr. Chair, wait please.

The Chair: The chair will now recognize Honourable Senator Peterson.

Senator Peterson: You said the contingency funds on the winding up belongs to Her Majesty in the Right of Canada. There is some debate right now that it does not belong to Her Majesty. What clarification do you have on that?

Mr. Rempel: At this stage, if this clause were to be engaged, the contingency fund would form part of the surplus, assuming any surplus remained after the satisfaction of the debts and liabilities.

Subclause (1) deals with the case in which once you take the assets — including the contingency fund — and satisfy the debts and liability, if there is something left, then that belongs to Her Majesty. Subclause (2) deals with the other logical possibility that if the debts and liabilities at this stage turned out to be greater than the assets — including the contingency fund — they would become debts and liabilities of Her Majesty. Her Majesty gets whatever is left and is also responsible for any shortfall at this stage.

Senator Peterson: That is on winding up. When this act comes into force, who does the contingency fund belong to?

Mr. Rempel: It belongs to the Canadian Wheat Board.

Senator Peterson: Do the farmers have any claim on the contingency fund at the time this act comes into force?

Mr. Rempel: No, it belongs to the Canadian Wheat Board. The Canadian Wheat Board would be bound to use it for the purposes that are specified in Part 2 of the act.

Senator Peterson: In other words, they can use it other than for the benefit of the farmers, who got it there in the first place.

Senator Cordy: Is this the norm in legislation? Funds have gone into a pot; a contingency fund for fluctuations in currency and so on. If it turned out that money that was put in there — in this case by the farmers — was left over, it is not going back to those who put the funding in, but going to the government. Is that the norm in legislation? When a company goes bankrupt and all the assets are sold off, any remaining assets would be given back to the person when all assets are liquidated.

Le président : L'article 50, à la page 36, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 51, à la page 36, est-il adopté?

Le sénateur Peterson : Monsieur le président, attendez, s'il vous plaît.

Le président : La présidence cède maintenant la parole à l'honorable sénateur Peterson.

Le sénateur Peterson : Vous avez dit que dans le cadre de la liquidation, le fonds de réserve appartient à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. En ce moment, un débat s'élève pour dire que cela n'appartient pas à Sa Majesté. Quelles précisions avez-vous à ce sujet?

M. Rempel : À cette étape, si l'article entre en vigueur, le fonds de réserve ferait partie du surplus, en supposant qu'il y ait un surplus quelconque après le règlement des dettes et des éléments de passif.

La subdivision (1) dit que s'il reste de l'argent après avoir déduit les dettes et les engagements des avoirs, y compris le fonds de réserve, ces surplus appartiennent à Sa Majesté. La subdivision (2) aborde l'autre possibilité logique, à savoir que si les dettes et les engagements sont supérieurs aux avoirs, y compris le fonds de réserve, ils deviennent des dettes et des engagements de Sa Majesté. Bref, à cette étape, Sa Majesté obtient les surplus et hérite des manques à gagner.

Le sénateur Peterson : C'est lié à la liquidation. Lorsque le projet de loi entrera en vigueur, à qui le fonds de réserve appartiendra-t-il?

M. Rempel : Il appartiendra à la Commission canadienne du blé.

Le sénateur Peterson : Les agriculteurs pourront-ils réclamer une partie du fonds de réserve lorsque le projet de loi entrera en vigueur?

M. Rempel : Non. Ce fonds appartient à la Commission canadienne du blé qui a l'obligation de s'en servir aux fins spécifiées dans la partie 2 du projet de loi.

Le sénateur Peterson : Autrement dit, les gens de la Commission canadienne du blé peuvent se servir du fonds de réserve pour tout, sauf à l'intention des agriculteurs, soit ceux-là mêmes qui ont investi dans ce fonds en premier lieu.

Le sénateur Cordy : Est-ce la norme dans le droit canadien? De l'argent a été versé dans un fonds de réserve notamment en prévision des fluctuations monétaires. Si des gens versent de l'argent dans un tel fonds, comme les agriculteurs dans le cas qui nous occupe, et qu'il reste de l'argent, ces surplus ne reviennent pas à ces gens, mais bien à l'État. Est-ce la norme dans le droit canadien? Lorsqu'une entreprise fait faillite et que tous ses biens sont liquidés, on remet à la personne ce qui reste.

Mr. Rempel: In many respects, this legislation and the Wheat Board as an institution are quite unique. It can be difficult to come up with appropriate analogies. The one comment that I could usefully make is that, depending on the scenario, there is some possibility of a surplus and there is some risk of a deficit. To the extent that the Crown is in this scenario accepting the risk of the deficit, it is also in parallel benefiting from the surplus.

If it turns out that at this stage there was a surplus remaining, the act does not tell the Crown or government what to do with it. There would certainly be a decision remaining at that point as to — perhaps political is not the right word, but a fresh decision — about what to do with the funds that were coming in at that point.

Senator Cordy: I understand that the bill says that it belongs to the Crown.

I would question whether or not the government would in fact give it back to the farmers.

There is a risk of deficit. That is what this clause deals with. We have to keep in mind that farmers with the Canadian Wheat Board voted in favour of keeping the Canadian Wheat Board. Yet, now that it is being dismantled because of this bill, their money is going to go to the Government of Canada or to the Queen, technically speaking.

You said “unique.” I would find that very unusual and unfair.

[Translation]

Senator Robichaud: The surplus mentioned in clause 51 belongs to the Canadian Wheat Board. If I understand correctly, it is not going to go to the current Canadian Wheat Board, but to the Canadian Wheat Board that will be established after Bill C-18 is passed. Is that right?

At the moment, the surplus belongs to the existing Canadian Wheat Board.

[English]

Mr. Meredith: The contingency fund in the Wheat Board that exists today is the property of the Wheat Board, and will continue to be in the interim operations act as well.

Senator Robichaud: That would the new Wheat Board controlled by five nominees.

Mr. Meredith: Correct.

Senator Robichaud: At the end of the five years — where they are mandated to end the operations or transform themselves — if there is any money left in the pot or fund, then it is quite removed from the farmers because they do not have any elected members there.

M. Rempel : À bien des égards, ce projet de loi et la Commission canadienne du blé, en tant qu'organisme, sont assez uniques. Il peut être difficile de trouver des analogies appropriées. Je pourrais, par contre, faire le commentaire que voici. Selon le scénario, il est possible de se retrouver avec des surplus, mais il est aussi possible de se retrouver avec un déficit. Dans la mesure où Sa Majesté accepte dans le cas présent de prendre le risque d'avoir à absorber un déficit, elle profitera parallèlement des surplus.

S'il reste des surplus après la liquidation, le projet de loi ne dicte pas à Sa Majesté ou au gouvernement ce qu'il faut en faire. Il faudra alors prendre une décision — peut-être pas une décision politique, mais à tout le moins une nouvelle décision — sur ce que le gouvernement fera avec les fonds.

Le sénateur Cordy : Je comprends que le projet de loi dit que les surplus appartiennent à Sa Majesté.

Je me demande si le gouvernement retournera en fait les fonds aux agriculteurs.

Il y a un risque de déficit. C'est ce dont l'article traite. Nous devons nous rappeler que les agriculteurs qui font affaires avec la Commission canadienne du blé ont voté pour son maintien. Or, maintenant que le projet de loi s'apprête à démanteler cet organisme, l'argent des agriculteurs ira dans les poches du gouvernement du Canada ou, techniquement, de Sa Majesté la Reine.

Vous avez utilisé le mot « unique ». Je trouve que c'est très peu orthodoxe et très injuste.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Ce surplus mentionné à l'article 51 appartient à la Commission canadienne du blé. Si je comprends bien, ce n'est pas à la présente Commission canadienne du blé, c'est à la Commission canadienne du blé qui sera en fonction après l'adoption du projet de loi C-18, n'est-ce pas?

Actuellement, ce surplus appartient à la Commission canadienne du blé tel qu'elle existe.

[Traduction]

M. Meredith : Le fonds de réserve actuel de la Commission canadienne du blé appartient à cet organisme, et cela continuera d'être le cas en vertu de la nouvelle loi concernant les activités en période intérimaire.

Le sénateur Robichaud : Vous faites allusion à la nouvelle Commission canadienne du blé administrée par cinq personnes nommées.

M. Meredith : C'est exact.

Le sénateur Robichaud : À la fin de la période de cinq ans, les administrateurs ont le mandat de mettre un terme aux activités de l'organisme ou de le restructurer. S'il reste de l'argent dans le fonds de réserve, les agriculteurs auront de la difficulté à le savoir, parce qu'ils n'ont pas de membres élus au sein du conseil d'administration.

Mr. Rempel: On that point, I could clarify that it is possible that at the end of the five-year period, as it is privatized, farmers would have a role in electing directors at that point. That is a matter for the transition plan that the Wheat Board brings forward to determine exactly what its governance structure will be at the end of the day.

Senator Robichaud: You are throwing me off there.

The Chair: Honourable senators, on this, with the information, the chair will now call, shall clause 51 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Honourable senators, shall clause 52 on page 36 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Honourable senators, shall clause 53 on page 36 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, on page 37, shall clause 54 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Shall clause 55 on page 37 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

[Translation]

Senator Robichaud: I know we have already voted, but I would like to know something about clause 55:

The Corporation is dissolved on a day fixed by order of the Governor in Council.

It is the Governor-in-Council — the minister, among others — who decides the date, correct?

[English]

Mr. Meredith: Yes, and, to clarify, this would be the very last step in the process. First, Part 4 would have to be engaged, and then the various activities to settle the affairs of the corporation would be carried out. Once that was finished, there would at some point be finally a date on which everything was done. By that point, this would be mostly a formality, but one still needs a date by which the corporation would be officially dissolved in this scenario.

M. Rempel : À ce sujet, je dois préciser qu'il est possible que les agriculteurs participent à l'élection des administrateurs après la période de cinq ans, étant donné que la Commission canadienne du blé sera privatisée. Voilà l'un des éléments qui devront être abordés dans le plan de transition que la Commission canadienne du blé devra élaborer pour déterminer exactement sa structure de gouvernance à la fin de la période intérimaire.

Le sénateur Robichaud : Vous me faites perdre le fil de mon idée.

Le président : Honorables sénateurs, sur ce et en toute connaissance de cause, passons au vote. L'article 51 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Honorables sénateurs, l'article 52, à la page 36, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Honorables sénateurs, l'article 53, à la page 36, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 54, à la page 37, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 55, à la page 37, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

[Français]

Le sénateur Robichaud : Je sais que nous avons déjà voté, mais j'aimerais avoir une information sur l'article 55 :

La Commission est dissoute à la date fixée par décret.

C'est le gouverneur en conseil — entre autres, le ministre — qui décide de cette date, n'est-ce pas?

[Traduction]

M. Meredith : Oui. J'aimerais aussi préciser que c'est la toute dernière étape du processus. Premièrement, la partie 4 devra être enclenchée, puis les diverses activités pour régler les affaires de la commission devront être menées à terme. Lorsque le tout est terminé, on devra déterminer à ce moment la date à laquelle la commission sera dissoute. À cette étape, ce ne sera pratiquement qu'une formalité, mais il faut tout de même fixer la date à laquelle la commission sera officiellement dissoute.

Senator Robichaud: The corporation would then have restructured itself into a cooperative or private enterprise?

Mr. Rempel: No. This section only becomes applicable if it has not restructured itself and instead we are down the path of the winding up and dissolution. Part 3 and Part 4 are, in a sense, two alternative paths. If you go down the Part 3 path, then it becomes continued under the other legislation; if you go down the Part 4 path, then, at the end of the day, it is dissolved. It is one path or the other.

Senator Robichaud: Thank you.

The Chair: Honourable senators, on page 37, shall clause 56 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 57 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 58 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On page 38, shall clause 59 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 60 carry on page 38?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 61 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 62 on page 38 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 63 on page 38 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall clause 64 on page 39 carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Le sénateur Robichaud : La commission aura alors déjà été restructurée en une coopérative ou une entreprise privée, n'est-ce pas?

M. Rempel : Non. Cette partie s'applique seulement si la commission n'a pas été restructurée et que nous avons choisi de liquider les avoirs et de dissoudre l'organisme. La partie 3 et la partie 4 sont, d'une certaine façon, deux routes possibles. Si on choisit la partie 3, la commission sera prorogée en vertu de l'autre loi; si on opte pour la partie 4, la commission sera dissoute à la fin de la période. C'est l'un ou l'autre.

Le sénateur Robichaud : Merci.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 56, à la page 37, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 57 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 58 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : L'article 59, à la page 38, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 60, à la page 38, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 61 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 62, à la page 38, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 63, à la page 38, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, l'article 64, à la page 39, est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

The Chair: Thank you, senators. The following questions will need to be asked by the chair.

Shall clause 1, which contains the short title, carry?

[*Translation*]

Senator Robichaud: Mr. Chair, I feel that the short title, Marketing Freedom for Grain Farmers Act, can be misleading, given the way this bill was introduced. Grain farmers did not have the freedom to choose; they had no say in the marketing of grains.

I think the public is being misled when we say that farmers had a choice. It is not true.

Mr. Chair, if it was in order, I would move that the short title be the Marketing Act, no more, no less. I have not submitted anything.

The Chair: I accept that as a comment on the part of the Honourable Senator Robichaud. Are there any other questions?

[*English*]

The chair has called, shall clause 1, which contains the short title, carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. Shall the title carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: Honourable senators, shall the bill carry?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

Senator Cordy: Could we have a recorded vote?

The Chair: A recorded vote shall take place.

Senator Robichaud: I would suggest that the chair does not vote on this one.

The Chair: Honourable senators, we will now be proceeding to a roll call. The clerk of the committee will call members' names, beginning with the chair and then going in alphabetical order. Senators should verbally indicate whether they vote for, against or abstain. The clerk will then announce the results of the vote, and then it will be my duty as chair to declare whether the motion is carried or defeated.

Shall the bill carry? That was the question. I ask the clerk to ask for the vote.

[*Translation*]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mockler.

Le président : Merci, honorables sénateurs. Les prochaines questions devront être posées par le président.

L'article 1, qui contient le titre abrégé, est-il adopté?

[*Français*]

Le sénateur Robichaud : Monsieur le président, je trouve que le titre abrégé, Loi sur le libre choix des producteurs de grains en matière de commercialisation, porte à confusion, tenant compte de la façon que ce projet de loi a été présenté. Les producteurs de grains n'ont pas eu de choix; ils ne se sont pas prononcés en matière de commercialisation des grains.

Je trouve que le public est induit en erreur lorsqu'on dit que les producteurs ont eu le choix. Ce n'est pas vrai.

Si c'était à l'ordre, monsieur le président, je proposerais le titre abrégé suivant : Loi en matière de commercialisation. Tout simplement. Je n'ai rien soumis.

Le président : J'accepte ce commentaire de la part de l'honorable sénateur Robichaud. Y a-t-il d'autres questions?

[*Traduction*]

Le président a mis l'article 1, qui contient le titre abrégé, aux voix. Est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le président : Honorables sénateurs, le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

Des voix : Avec dissidence.

Le sénateur Cordy : Puis-je demander un vote par appel nominal?

Le président : On demande un vote par appel nominal.

Le sénateur Robichaud : Je propose que le président ne vote pas.

Le président : Honorables sénateurs, nous allons procéder à un vote par appel nominal. Notre greffier appellera par ordre alphabétique les noms des sénateurs, en commençant par le président. Je demande aux sénateurs d'indiquer verbalement s'ils sont pour, contre, ou s'ils s'abstiennent. Notre greffier annoncera ensuite les résultats du scrutin, et il m'appartiendra, en tant que président, de dire si la motion est adoptée ou rejetée.

Le projet de loi est-il adopté? Voilà la motion. J'invite le greffier à procéder au vote par appel nominal.

[*Français*]

M. Pittman : L'honorable sénateur Mockler.

The Chair: Since I am a fan of democracy, I am going to vote against it.

[English]

Senator Cordy: I would like that translated. What did you say?

The Chair: Shall the bill carry? I say yes, the bill shall carry. I will correct the chair. The chair will correct itself.

Senator Robichaud: I almost fell off my chair here.

Senator Tkachuk: Lucky he translated it for himself.

The Chair: The chair will support. Shall the bill carry? The chair will vote for shall the bill carry.

Senator Robichaud: But you are not voting.

[Translation]

The Chair: I am voting.

Senator Robichaud: Is it yes or no?

The Chair: It is yes for the bill.

[English]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Cordy.

Senator Cordy: Thank you, and, for democracy, I will be voting against the bill.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Duffy.

Senator Duffy: I vote in favour of freedom for Canada's farmers.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Eaton.

Senator Eaton: I vote against monopoly and for democracy.

Senator Tkachuk: For the bill?

Senator Eaton: For the bill.

Senator Tkachuk: You better say that.

Senator Robichaud: It is "yes" or "no" here.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Fairbairn.

Senator Fairbairn: No.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Mercer.

Senator Mercer: I am going to vote against the bill in honour of all of those thousands and thousands of Canadian farmers who support the Canadian Wheat Board as it currently exists. I hope that, in five years' time, we are not back here trying to fix the problem that we are about to create.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Ogilvie.

Senator Ogilvie: Yes.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Peterson.

Le président : Étant donné que j'aime la démocratie, je vais vous dire que je vote contre.

[Traduction]

Le sénateur Cordy : Qu'avez-vous dit?

Le président : Le projet de loi est-il adopté? Je dis que le projet de loi devrait être adopté. Je vais corriger le président. Le président se corrigera lui-même.

Le sénateur Robichaud : J'en suis presque tombé à la renverse.

Le sénateur Tkachuk : Par chance, il s'est traduit lui-même.

Le président : La présidence donnera son appui. Le projet de loi est-il adopté? Le président votera pour l'adoption du projet de loi.

Le sénateur Robichaud : Cependant, vous ne votez pas.

[Français]

Le président : Je vote.

Le sénateur Robichaud : C'est oui ou non.

Le président : C'est oui pour le projet de loi.

[Traduction]

M. Pittman : L'honorable sénateur Cordy.

Le sénateur Cordy : Merci. Au nom de la démocratie, je voterai contre le projet de loi.

M. Pittman : L'honorable sénateur Duffy.

Le sénateur Duffy : Je vote pour le libre choix des agriculteurs canadiens.

M. Pittman : L'honorable sénateur Eaton.

Le sénateur Eaton : Je vote contre le monopole et pour la démocratie.

Le sénateur Tkachuk : Pour le projet de loi?

Le sénateur Eaton : Pour le projet de loi.

Le sénateur Tkachuk : Vous feriez mieux de le dire.

Le sénateur Robichaud : A-t-il voté pour ou contre?

M. Pittman : L'honorable sénateur Fairbairn.

Le sénateur Fairbairn : Non.

M. Pittman : L'honorable sénateur Mercer.

Le sénateur Mercer : Je voterai contre le projet de loi par respect pour les milliers d'agriculteurs canadiens qui appuient la Commission canadienne du blé sous sa forme actuelle. J'espère que nous ne serons pas de retour devant le comité dans cinq ans pour essayer de régler le problème que nous sommes sur le point de créer.

M. Pittman : L'honorable sénateur Ogilvie.

Le sénateur Ogilvie : Oui.

M. Pittman : L'honorable sénateur Peterson.

Senator Peterson: No.

[*Translation*]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Rivard.

Senator Rivard: I am in favour of the bill.

Mr. Pittman: The Honourable Senator Robichaud.

Senator Robichaud: No.

[*English*]

Mr. Pittman: The Honourable Senator Tkachuk.

Senator Tkachuk: Yes.

Senator Plett: I would like to vote, please, clerk.

Mr. Pittman: My apologies. The Honourable Senator Plett.

Senator Plett: Even though obviously someone wanted this vote to be closer than what it really should be, in honour of all those jailed farmers who spent time in jail on behalf of marketing freedom, I will vote in favour of this bill, happily.

Senator Eaton: Hear, hear.

The Chair: The results, clerk?

Mr. Pittman: Yeas, seven; nays, five.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, the bill is passed.

[*English*]

Honourable senators, before we close, shall I report the bill to the Senate?

Some Hon. Senators: Agreed.

Some Hon. Senators: On division.

The Chair: On division. The bill will be reported to the Senate on division.

Honourable senators, I declare the meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

Le sénateur Peterson : Non.

[*Français*]

M. Pittman : L'honorable sénateur Rivard.

Le sénateur Rivard : Je vote pour le projet de loi.

M. Pittman : L'honorable sénateur Robichaud.

Le sénateur Robichaud : Non.

[*Traduction*]

M. Pittman : L'honorable sénateur Tkachuk.

Le sénateur Tkachuk : Oui

Le sénateur Plett : J'aimerais pouvoir voter, s'il vous plaît, monsieur le greffier.

M. Pittman : Je m'excuse. L'honorable sénateur Plett.

Le sénateur Plett : Même si c'est évident que quelqu'un voulait que le vote soit plus serré qu'il ne le devrait en réalité, par respect pour les agriculteurs qui ont été emprisonnés au nom du libre choix en matière de commercialisation, je vote avec plaisir pour le projet de loi.

Le sénateur Eaton : Bravo!

Le président : Quel est le résultat, monsieur le greffier?

M. Pittman : Sept voix pour; cinq voix contre.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, le projet de loi est adopté.

[*Traduction*]

Honorables sénateurs, avant de lever la séance, dois-je faire rapport du projet de loi au Sénat?

Des sénateurs : D'accord.

Des sénateurs : Avec dissidence.

Le président : Avec dissidence. Je ferai donc rapport au Sénat de l'adoption du projet de loi avec dissidence.

Honorables sénateurs, la séance est levée.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Friday, December 9, 2011

As individuals:

Drew Baker;
Andrew Dennis;
Brendan Sigurdson;
Kenneth Larsen;
Laurence Nicholson.

Western Grain Elevator Association:

Wade Sobkowich, Executive Director.

Malting Industry Association of Canada:

Phil de Kemp, President.

OmniTRAX:

Brad Chase, President.

Thunder Bay Port Authority:

Fred Stille, Chair.

Monday, December 12, 2011

Agriculture and Agri-Food Canada:

Greg Meredith, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch.

Department of Justice Canada:

Ryan Rempel, Legal Counsel.

TÉMOINS

Le vendredi 9 décembre 2011

À titre personnel :

Drew Baker;
Andrew Dennis;
Brendan Sigurdson;
Kenneth Larsen;
Laurence Nicholson.

Association des éleveurs à grain de l'Ouest canadien :

Wade Sobkowich, directeur exécutif.

Malting Industry Association of Canada :

Phil de Kemp, président.

OmniTRAX :

Brad Chase, président.

Administration portuaire de Thunder Bay :

Fred Stille, président.

Le lundi 12 décembre 2011

Agriculture et Agroalimentaire Canada :

Gerry Meredith, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques stratégiques.

Ministère de la Justice Canada :

Ryan Rempel, conseiller juridique.